

CHARLES ATHANASE WALCKENAER

Mémoires touchant la vie et les
écrits de Marie de Rabutin-Chantal,
Volume 2

Charles Walckenaer

**Mémoires touchant la vie
et les écrits de Marie de
Rabutin-Chantal, Volume 2**

«Public Domain»

Walckenaer C.

Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal,
Volume 2 / C. Walckenaer — «Public Domain»,

Содержание

CHAPITRE I.	5
CHAPITRE II.	12
CHAPITRE III.	17
CHAPITRE IV.	20
CHAPITRE V.	24
CHAPITRE VI.	29
CHAPITRE VII.	33
CHAPITRE VIII.	42
CHAPITRE IX.	48
CHAPITRE X.	53
CHAPITRE XI.	59
CHAPITRE XII.	65
Конец ознакомительного фрагмента.	66

Charles Athanase Walckenaer

Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, (2/6)

CHAPITRE I. 1654-1655

Projets de Mazarin.—Fausse position de Condé.—Il est le seul espoir des partis intérieurs qui s'opposent à Mazarin.—Dix mille Français ont suivi Condé.—L'absence des plus notables se fait remarquer au sacre du roi.—Nouvelle crise des affaires de France.—Siège d'Arras par Condé.—Projet d'Hocquincourt.—Menaces des parlements.—Turenne fait lever le siège d'Arras.—La duchesse de Châtillon est employée pour traiter avec d'Hocquincourt.—Le jeune roi intervient en personne pour imposer silence au parlement.—Différence qui existe entre la position du roi d'Angleterre et celle du roi de France.—Le parlement hasarde des remontrances.—Mazarin fait des coups d'autorité.—Il y joint la flatterie et la corruption.—Embarras que cause à Mazarin l'inimitié de Retz.—Fautes de celui-ci.—Il donne la démission de son archevêché.—Est transporté à Nantes.—S'en échappe.—Se fracasse l'épaule.—Est sur le point d'être pris.—Il traverse l'Espagne, et arrive à Rome assez à temps pour l'élection d'un nouveau pape.—Il intrigue contre Mazarin.—Lettre de Retz à M^{me} de Sévigné.—Différends entre Ménage et le cardinal de Retz.—Ménage brouillé aussi avec Bussy.—Lettre de madame de Sévigné à Ménage.—Elle y fait mention de Girault.—Détails sur Girault.

Nous avons laissé, dans la première partie de ces Mémoires, madame de Sévigné à sa terre des Rochers. Ses liaisons de parenté et d'amitié avec le cardinal de Retz l'enchaînaient aux événements politiques qui complétèrent le dénoûment de la Fronde; et comme ils devaient aussi l'occuper dans sa solitude, il est nécessaire de les faire connaître.

Au milieu de toutes les fêtes et de toutes les intrigues secrètes, tandis que Louis grandissait, et que des maîtres habiles, ou mieux encore les événements de chaque jour, achevaient son éducation d'homme et de roi, Mazarin poursuivait ses projets, Condé et les Espagnols les leurs. Mazarin fondait son ambition sur le rétablissement du pouvoir royal et sur la grandeur de la France; Condé, sa puissance sur le renversement du ministre et sur l'ascendant que lui promettait la victoire; mais il était obligé de se prémunir contre les faveurs qu'il savait lui ravir, pour qu'elles ne tournassent pas uniquement au profit des Espagnols. Ceux-ci, de leur côté, ne secondaient qu'avec défiance le génie de Condé, craignant toujours qu'au lieu d'être un instrument de leur puissance, il ne devînt un obstacle par les succès même obtenus avec leurs propres troupes.

Cette fausse position de Condé faisait la force de la France et la faiblesse de ses ennemis. Elle aurait fourni les moyens de terminer promptement la lutte, si cet état de choses n'avait pas été la suite et le résultat de divisions intestines. Les partis étaient comprimés, mais non anéantis; leurs débris s'étaient réunis. Les partisans des princes et ceux de Retz et des parlements, c'est-à-dire les *princistes*, les indépendants, les frondeurs, et même les royalistes mécontents, ne formaient plus qu'une seule phalange agissant contre Mazarin, leur ennemi commun. Ils entretenaient entre eux une correspondance active. Trop faibles pour renouveler leurs attaques à force ouverte, ils conspiraient

dans l'ombre contre le gouvernement, et surtout contre la vie du premier ministre¹. Toutes leurs espérances se rattachaient à Condé, qu'un arrêt du parlement avait reconnu criminel de lèse-majesté, et condamné à perdre ses biens, ses honneurs et sa vie, déclarant en même temps sa postérité déchue de tous ses droits à la couronne². Dix mille Français qui avaient suivi Condé se trouvaient proscrits avec lui, et à leur tête on comptait des Montmorency, des Foix, des Duras, des La Trémouille, des Coligny. Le sacre du jeune roi, qui eut lieu à Reims le 7 juin³, montra, par l'absence de ceux auxquels des droits imprescriptibles assuraient une part dans cette auguste cérémonie, de quels puissants soutiens le trône se trouvait privé, combien était large et profonde la blessure que la révolte faisait à la monarchie.

L'occupation que le sacre donna au gouvernement français, la pénurie d'argent qu'éprouvaient les Espagnols, firent que le mois de juin arriva sans que dans le nord on fût entré en campagne. Mais depuis lors les opérations de la guerre, les négociations, et les intrigues, non moins efficaces, des ruelles furent poussées avec une prodigieuse activité, et mirent encore les affaires de la France dans une crise qui la plaçait sur le penchant de l'abîme. Arras était assiégé par Condé; des lignes formidables entouraient cette ville; sa prise paraissait certaine. Le duc de Lorraine, sacrifié par Fuensaldagne aux ressentiments et aux craintes qu'inspirait sa perfidie, avait été arrêté; toutes les forces d'une grande et guerrière province étaient tournées contre la France, et donnaient les moyens de pénétrer jusqu'à sa capitale⁴. Les séductions de la duchesse de Châtillon avaient arraché au maréchal d'Hocquincourt la promesse de livrer au prince de Condé Péronne et Ham, deux des principales clefs du royaume⁵. Les parlements essayaient de ressaisir le pouvoir qu'ils avaient perdu. Tous ces graves événements donnèrent à Mazarin et à Turenne des occasions de déployer l'activité de leur génie.

Le siège d'Arras fut levé par la hardiesse de Turenne, qui pénétra dans ces redoutables retranchements, réputés infranchissables. Condé prévint la destruction de l'armée espagnole par une savante retraite, et couvrit la Flandre, qui eût été aussitôt envahie par l'armée française après sa victoire. Quand tout paraissait perdu, il sauva tout⁶; et de son côté Turenne raffermir la fortune de la France au moment même où elle paraissait le plus ébranlée. La prise du Quesnoy et celle de Clermont en Argonne ne furent que les moindres conséquences de son succès. Les génies de ces deux grands capitaines parurent dans ces circonstances avoir changé de nature. Turenne déploya la brillante audace et l'irrésistible impétuosité de Condé, et Condé fit voir ce prudent courage, ces admirables prévoyances par où Turenne s'était rendu célèbre.

Hocquincourt commandait dans Péronne, et l'on savait que les Espagnols lui offraient pour leur remettre cette place un prix supérieur à celui que le gouvernement de France lui promettait pour rester fidèle. La trahison qu'il méditait fut empêchée par la duchesse de Châtillon, qu'il aimait. Mazarin la mit en chartre privée chez l'abbé Fouquet, qui la força d'écrire au maréchal d'Hocquincourt, afin de l'engager à procurer sa délivrance, en acceptant les propositions qui lui étaient faites par le premier ministre⁷. La maréchale d'Hocquincourt, adroite et spirituelle, fut aussi habilement employée par Mazarin en cette négociation. Elle détermina son mari à accepter les six cent mille livres qui lui

¹ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 364, 365.

² DESORMEAUX, *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé, second du nom*, 1779, in-12, t. IV, p. 14 et 15.—LORET, liv. V, p. 12, 24 janvier 1654, p. 37, 40.—MONGLAT, *Mém.*, t. L, p. 430.

³ BRIENNE, *Mém.*, t. XXXVI, p. 219.—MONGLAT, *Mém.*, t. L, p. 534.—MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLI, p. 444.—LORET, liv. V, p. 72, 13 juin 1654.

⁴ DESORMEAUX, *Hist. de Condé*, t. IV, p. 18.—MONGLAT, *Mém.*, t. L, p. 438.—MOTTEVILLE, t. XLI, p. 427.—LORET, liv. V, p. 30, 33, 82, 14 mars et 4 juillet 1654.

⁵ *Mss. de l'hôtel de Condé* cités par DESORMEAUX dans l'*Hist. de Condé*, t. IV, p. 45, 68.—NAVAILLES, *Mém.*, 1701, in-12, p. 167.—BUSSY, *Hist. am. des Gaules*, t. I, p. 199, édit. 1754.—Ibid., *Hist. am. de France*, p. 216 et 239.—Ibid., *Hist. am. de France*, édit. de Liège, p. 160 à 189, édit. 1^{re}; p. 130 et 154, édit. 2^e.

⁶ DE RAMSAY, *Hist. de Turenne*, liv. IV, t. II, p. 18, édit. in-12, et la planche 6 de l'atlas.

⁷ DESORMEAUX, *Hist. de Condé*, t. IV, p. 49.—LORET, liv. V, p. 118, 12 septembre 1654.—RAGUENET, *Hist. du vicomte de Turenne*, p. 238 à 255.

étaient proposées, et obtint son consentement pour que Péronne fût livrée à leur fils aîné, qu'elle en fit nommer gouverneur. La duchesse de Châtillon fut, en vertu des mêmes stipulations, remise en liberté; mais le maréchal d'Hocquincourt acquit bientôt la preuve de ses nombreuses infidélités. Il s'était trop engagé, pour oser se replacer sans crainte sous la puissance du roi; il se jeta dans Hesdin, révolté, passa ensuite du côté des Espagnols, et fut tué en défendant Dunkerque⁸.

Le parlement, enhardi par les embarras du gouvernement et les progrès que faisait l'armée de Condé, voulut délibérer de nouveau sur les édits relatifs aux impôts vérifiés en lit de justice, sous prétexte qu'alors la présence du roi avait ôté la liberté des suffrages. Dans cette circonstance critique, Mazarin employa utilement l'intervention personnelle du jeune monarque, et jugea que s'il n'était pas encore assez mûr pour gouverner, il était d'âge à commencer à régner. Louis XIV partit donc un jour de Vincennes, et entra dans la salle du parlement assemblé, en justaucorps rouge, un fouet à la main, un chapeau gris sur la tête, et suivi de son cortège, comme lui vêtu en équipage de chasse. Il parla avec toute la hauteur du commandement, et déclara que sa volonté était que son parlement s'abstînt à l'avenir de toute délibération concernant l'administration de son royaume⁹. Mazarin avait compris que, dans une monarchie telle que la France, il ne suffisait pas au ministre d'exercer l'autorité au nom du roi, mais que pour s'assurer une obéissance prompte, facile, exempte de trouble et de résistance, il fallait encore qu'on fût bien convaincu que les ordres que ce ministre donnait étaient conformes à la volonté propre du monarque. Ceux qui de nos jours ont rêvé en France la possibilité d'un roi trônant sans gouverner, et qui, dans leur jargon, ont appelé monarchie constitutionnelle celle dont le chef n'aurait qu'un pouvoir de délégation; dont le rôle tout passif se réduirait à accepter pour ministres, et à reconnaître pour seuls maîtres de la direction des affaires, des hommes désignés par des assemblées n'ayant d'autre contrôle que leur volonté, d'autre impulsion que leurs passions; ceux-là n'ont connu ni le caractère national, ni la nature humaine, ni les vrais principes qui doivent régir une grande nation continentale, forcée de maintenir son indépendance au milieu d'autres nations également puissantes. Là le chef du pays est nécessairement le chef de l'armée, et le chef de l'armée doit aussi indispensablement être le chef du gouvernement, et de droit et de fait. Le roi et le royaume, le souverain et ses sujets, la couronne et le sol, sont inséparables. A ce pouvoir nécessaire il faut tracer des limites; contre cette puissance obligée, il faut établir des garanties; mais si vous les cherchez dans des institutions qui dénaturent son principe et arrêtent son action, vous affaiblissez l'État, vous le rendez incapable de soutenir la lutte incessante contre les forces extérieures qui tendent à l'anéantir, vous forgez pour lui le joug de l'étranger, vous préparez son asservissement et sa mort. Dans cette puissante machine qui opère tant de prodiges, si vous absorbez par une seule goutte d'eau froide le calorique qui donnait une si grande force d'expansion à la vapeur, le piston retombe: ainsi s'affaisse subitement tout gouvernement dont le principe est détruit.

Le parlement se tut devant le roi; mais cependant il ne lui obéit pas entièrement, et hasarda des remontrances. Mazarin alors se vit forcé de déployer, comme Richelieu, les rigueurs du pouvoir royal. Plusieurs conseillers furent exilés, d'autres furent mis à la Bastille¹⁰. A ces mesures l'habile ministre sut joindre la flatterie, la persuasion, et, au besoin, la corruption. Il parvint ainsi à obtenir, sans résistance et sans retard, la vérification et l'enregistrement des édits qui créaient de nouvelles taxes. Pour désigner les conseillers qu'il fallait écarter par l'exil ou la prison, il s'était servi de l'abbé Fouquet; pour connaître ceux qu'il pouvait gagner, il employa Gourville, auquel ses liaisons et ses intrigues avec les anciens frondeurs avaient donné une parfaite connaissance de ceux qui dans le parlement étaient les plus accessibles aux insinuations et aux propositions qu'il fut chargé de leur faire¹¹.

⁸ MONGLAT, *Mém.*, t. L, p. 469.—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 426, 429.—DE RAMSAY, *Hist. de Turenne*, t. II, p. 47 et 87, édit. in-12.

⁹ MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 363.—MONGLAT, t. L, p. 458.

¹⁰ GOURVILLE, *Mém.*, t. LII, p. 301.

¹¹ GOURVILLE, *Mém.*, t. LII, p. 397.

Le cardinal de Retz était destiné à occasionner à Mazarin des embarras moins grands, mais plus prolongés, que ceux que lui avaient présentés les parlements. Après la mort de son oncle, Retz, quoique captif, se trouva, par sa seule déclaration et le secours de ses amis, canoniquement et légalement archevêque de Paris. C'est alors qu'il eût pu résister avec avantage à son puissant ennemi¹². Il était soutenu par tous les curés de Paris, qui au nom de la religion demandaient au roi que le prélat fût rendu à son clergé et à son troupeau. Défendu avec chaleur par le pape, qui voyait avec indignation qu'on retînt en prison un prince de l'Église et qu'on violât des immunités ecclésiastiques, Retz eût obtenu promptement sa liberté, et eût pu présenter de grands obstacles à vaincre au ministre, qui voulait anéantir entièrement son influence: mais ces obstacles, Retz les fit de lui-même disparaître par ses imprudences, son défaut de jugement, de fermeté et de constance. Il montra pour sa propre cause moins d'habileté et d'intrépidité que Caumartin, Joly et d'Hacqueville, et déconcerta tous les efforts de leur dévouement pour le triomphe de ses intérêts. Il s'ennuya de sa prison, et ne put supporter les privations qu'elle lui imposait. Il craignit ou feignit de craindre que Mazarin ne le fît assassiner; et, contre l'avis de ses fidèles amis, il se dépouilla du seul bouclier qui lui restait, de la seule arme qu'il avait en main. Il remit au roi sa crosse pastorale; il se démit de son archevêché¹³. Par ce grand sacrifice, Retz n'obtint même pas la liberté après laquelle il soupirait; il échangea seulement son donjon contre une détention moins triste et moins dure, dans le château de Nantes, où le maréchal de La Meilleraye le fit garder avec autant de soin et de vigilance qu'il l'était précédemment¹⁴. La démission de Retz ne fut point acceptée par le pape, et Retz se proposa de la faire annuler, comme ayant été le résultat de la violence; mais la faiblesse qu'il avait eue de consentir à la donner découragea tous ses adhérents. On s'approche pour secourir l'homme que l'on voit lutter avec courage dans un combat inégal; on s'écarte de celui qui fuit, ou l'on reste en place pour le voir passer. Cette faute ne fut pas la seule que commit Retz. A Nantes il aurait pu, par sa conduite, trouver dans les fonctions de son ministère, dans l'étude et dans la retraite, des moyens certains d'intéresser à son sort et de changer sur son compte l'opinion, toujours indulgente envers le malheur, toujours sévère pour l'autorité, lorsqu'elle abuse ou même lorsqu'elle use de sa force. Il aurait ainsi réveillé le zèle de son clergé et de ses partisans, qui répugnaient à se détacher de lui. Au contraire, oubliant la gravité des circonstances, on le voit uniquement occupé à jouir des agréments de la société dont le maréchal de La Meilleraye eut soin de l'entourer¹⁵; et dans les adoucissements apportés à sa captivité, il ne voit d'autre avantage que celui de pouvoir se livrer à sa passion pour les femmes, à ses goûts pour le monde. C'est à cette époque qu'il essaya, mais en vain, de séduire mademoiselle de La Vergne, cette amie intime de madame de Sévigné. «Le maréchal de La Meilleraye, dit-il, ne pouvait rien ajouter à la civilité avec laquelle il me garda. Tout le monde me voyait; on me cherchait même tous les divertissements possibles; j'avais presque tous les soirs la comédie; toutes les dames s'y trouvaient, elles y soupaient souvent. Madame de La Vergne, qui avait épousé en secondes noces M. le chevalier de Sévigné, et qui demeurait en Anjou avec son mari, m'y vint voir, et amena mademoiselle sa fille, qui est présentement madame de La Fayette. Elle était fort jolie et fort aimable, et elle avait de plus beaucoup d'air de madame de Lesdiguières. Elle me plut beaucoup, et la vérité est que je ne lui plus guère, soit qu'elle n'eût pas d'inclination pour moi, soit que la défiance que sa mère et son beau-père lui avaient donnée dès Paris même, avec application, de mes inconstances et de mes différentes amours, la missent en garde contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la facilité qui m'était assez naturelle, et la liberté que le maréchal de La Meilleraye me laissait avec les dames de la ville, qui, étant à la vérité très-entière, m'était d'un fort grand soulagement¹⁶.» Quoique Retz eût donné sa parole de ne point

¹² RETZ, *Mém.*, t. XLVI, p. 243.—GUY-JOLY, t. XLVII, p. 262.

¹³ GUY-JOLY, *Mém.*, t. XLVII, p. 292.

¹⁴ RETZ, *Mém.*, t. XLVI, p. 253 et 254.

¹⁵ GUY-JOLY, *Mém.*, t. XLVII, p. 294.—RETZ, *Mém.*, t. XLVI, p. 253.

¹⁶ RETZ, *Mém.*, t. XLVI, p. 253, ou p. 437 de l'édition de Champollion.

chercher à s'échapper, le maréchal de La Meilleraye, qui ne s'y fiait pas, le faisait garder à vue. Cette gêne continuelle, la crainte de se voir confiné de nouveau dans une prison, ou transporté à Brest, lui firent prendre la résolution de recouvrer sa liberté. Aucun roman ne présente un intérêt égal à celui de sa fuite. Les moyens en furent concertés par Joly, le duc de Brissac et le chevalier de Sévigné. Il s'évada en plein jour, en présence même des surveillants et des sentinelles qui le gardaient¹⁷. Ils pouvaient l'arrêter dans sa course en faisant feu sur lui, mais ils ne pouvaient courir après lui et se saisir de sa personne avant d'avoir rompu la porte à jour par où il était sorti, et qu'il avait refermée sur eux. Cela lui donna le temps de descendre, et de remonter avec des cordes les murs d'un bastion de quarante pieds de haut, puis de s'enfuir à toute bride sur un cheval qu'on lui avait préparé¹⁸. A quelques lieues de Nantes, le cheval s'effraye, fait un écart: Retz tombe et se fracasse l'épaule; il se remet en selle, continue à courir, près de s'évanouir à chaque instant par la violence de la douleur. Ceux qui le poursuivent sont sur le point de l'atteindre; il se jette dans une meule de foin, et il y reste caché sept mortelles heures, entendant sans cesse marcher près de lui ceux qui le cherchaient; vingt fois au moment d'être découvert; étouffant les gémissements que les angoisses de sa blessure lui arrachaient. Enfin il arrive à Machecoul, dans le pays de Retz, chez son frère: il y séjourne peu de temps, et, avec son épaule mal remise et tourmenté par la fièvre, il passe dans une nacelle le petit bras de mer qui le sépare de Belle-Isle, s'embarque dans cette île¹⁹, aborde en Espagne, traverse ce royaume dans la litière que Philippe IV lui a envoyée, et refuse les présents de ce monarque, ennemi de la France et en guerre avec elle. En Aragon il n'est point atteint par la peste qui ravage cette province, et s'attendrit sur les malheurs qu'elle cause. A la vue des belles et fertiles campagnes de cet Éden enchanteur qu'on nomme le royaume de Valence, il ne peut contenir son ravissement. Plus délicieusement encore ses yeux sont réjouis par une nation de belles femmes dans l'île de Majorque. Là, des religieuses toutes jeunes, fraîches, et gracieuses sous le voile, se présentent à lui avec leur maintien doux et virginal, et lui donnent dans leur couvent d'harmonieux concerts; elles chantent, en baissant leurs longues paupières, des airs plus passionnés, dit-il, que ceux de Lambert²⁰. A Minorque, il est frappé de la pittoresque magnificence de ces montagnes en amphithéâtre qui entourent le beau port de Mahon²¹. Par un naufrage il est forcé d'aborder en Corse. A peine rembarqué, poursuivi par une galère turque, sur le point d'être fait prisonnier, il éprouve des dangers plus terribles encore: une tempête furieuse l'assaille, et lui montre la mort sous mille formes. Pourtant il touche un instant à cette imprenable forteresse de Porto-Longone²², et trouve enfin terre et liberté à Piombino. Il termine sur la côte riante de la Toscane sa périlleuse navigation, et fait ensuite son entrée dans Rome²³, où la mort d'Innocent X, son protecteur²⁴, a lieu presque aussitôt son arrivée. Il se trouve en mesure pour assister au conclave qui va s'ouvrir.

Ainsi ce captif, ce banni, cet intrigant politique, ce tribun turbulent, cet échappé des ruelles, semble n'avoir été éprouvé par tant d'aventures, sauvé miraculeusement de tant de périls, que pour venir à temps, avec toute la pompe et la magnificence d'un prince de l'Église, siéger parmi les membres de ce sénat auguste, dont les libres suffrages doivent donner au monde entier un souverain pontife²⁵.

A Rome comme à Paris, Retz devint l'âme de toutes les intrigues qui s'agitaient contre Mazarin. Il se montra même un ennemi plus redoutable dans le conclave qu'il ne l'avait été dans le parlement,

¹⁷ RETZ, t. XLVI, p. 258, 201 et 273.

¹⁸ Ibid., p. 271.—GUY-JOLY, *Mém.*, t. XLVII, p. 312 à 317.

¹⁹ RETZ, *Mém.*, t. XLVI, p. 281.

²⁰ RETZ, *Mém.*, t. LXVI, p. 285.—GUY-JOLY, t. XLVII, p. 238.

²¹ RETZ, *Mém.*, t. XLVI, p. 287.

²² Ibid., p. 293.

²³ GUY-JOLY, t. XLVII, p. 345 (le 28 novembre 1655).

²⁴ RETZ, *Mém.*, t. XLVI, p. 303.

²⁵ RETZ, t. XLVI, p. 305, 348.—GUY-JOLY, *Mém.*, t. XLVII, p. 372 et 374.—MONGLAT, t. L, p. 471.

puisqu'il réussit à faire nommer pape le cardinal Chigi, que Mazarin repoussait. En même temps l'intrépide Chassebras, un de ses vicaires, quoique banni par arrêt du parlement et obligé de se cacher, parvenait à déconcerter toutes les mesures de la police, et faisait afficher dans les carrefours et les rues de la capitale des exhortations, des ordres, des mandements propres à fomentier les passions religieuses parmi le peuple, à produire un schisme dans le diocèse. Chassebras en aurait mis toutes les églises en interdit, si son archevêque l'avait voulu²⁶. Retz ne sut pas profiter de ce retour de la fortune. Plus habile à entraver qu'à diriger, comme dans tout le cours de sa vie politique, il voulait toujours marcher à un but mal défini, sans prendre conseil des événements. De ce qu'il avait contribué à la nomination de Chigi, il s'était persuadé que celui-ci se laisserait gouverner par ses conseils. Mais il s'était trompé sur son caractère. Alexandre VII, assis sur le trône pontifical, oublia bientôt les promesses et les engagements du cardinal Chigi; il se souvint seulement qu'il était pape et le père commun des fidèles. Il suivit dans sa politique un système tout contraire à celui qui eût été favorable à Retz, et dans lequel celui-ci aurait voulu l'engager. Au lieu de chercher à tout diviser, il s'efforça de tout concilier, et fit les plus grands efforts pour procurer entre la France et l'Espagne une paix stable. Il se trouva par là engagé à soutenir Mazarin, qui tendait au même but. Alors Retz s'aperçut, mais trop tard, qu'il avait eu encore cette fois tort de ne pas suivre les conseils de ses amis, qui l'engageaient à accepter l'appui que Lyonne, l'envoyé de Mazarin, lui avait offert. Il fut obligé de reconnaître qu'il s'était encore une fois perdu par son trop de confiance en lui-même; il vit que l'or qu'il avait prodigué, les dettes qu'il avait contractées, ses intrigues, si habiles et si multipliées, par lesquelles il était parvenu à surprendre les secrets et la correspondance de Lyonne, en favorisant les désordres de sa femme, et en fomentant la division parmi ses domestiques, n'avaient servi qu'à le conduire à des résultats contraires à ceux qu'il s'était proposé d'obtenir²⁷.

Lors de sa fuite, durant le court séjour qu'il fit soit à Machecoul, soit à Belle-Isle²⁸, il éprouva le besoin de se justifier auprès du maréchal de la Meilleraye, dont il n'avait eu qu'à se louer, et qu'il compromettait gravement en lui manquant de parole. Mais comme il ne pouvait communiquer avec lui sans le compromettre encore plus, il prit le parti d'écrire à la marquise de Sévigné, qu'il savait être en relation avec le maréchal. Il l'instruisit donc de son évasion, en expliqua les motifs, et colora son manque de foi le mieux qu'il put. Craignant que cette lettre ne fût interceptée, il l'envoya à Ménage pour qu'il la fît parvenir à madame de Sévigné, en lui indiquant en même temps l'usage qu'elle en devait faire. Ménage avait eu avec le cardinal de Retz quelques démêlés, dont la gazette de Loret avait retenti²⁹; mais Ménage, après avoir occupé une place dans la maison du cardinal, était trop honnête homme pour ne pas oublier tous les sujets de plainte qu'il pouvait avoir eus contre lui, et pour ne pas lui rester fidèle dans le malheur: il paraît aussi que Ménage s'était brouillé, puis réconcilié, avec Bussy. On voit, d'après la réponse de madame de Sévigné à Ménage, que tout ce qui concernait son cousin Bussy l'intéressait vivement. Elle montre un grand empressement à connaître les motifs du raccommodement qui avait eu lieu entre lui et Ménage. Sa lettre est datée des Rochers, le 1^{er} octobre 1654. Elle commence par rendre grâce à Ménage de la diligence qu'il a mise à lui faire parvenir la lettre du cardinal, qu'elle nomme toujours le coadjuteur, par habitude, quoiqu'à cette époque il ne portât plus ce titre. Elle ne doute pas que cette lettre, qu'elle a envoyée au maréchal, ne fasse impression sur lui; puis elle ajoute: «Mais voici qui est admirable, de vous voir si bien avec toute ma famille; il y a six mois que cela n'était pas du tout si bien. Je trouve que ces changements si prompts ressemblent fort à ceux de la cour. Je vous dirai pourtant qu'à mon avis cette bonne intelligence durera davantage; et pour moi, j'en ai une si grande joie que je ne puis vous la dire, au point qu'elle est. Mais,

²⁶ GUY-JOLY, t. XLVII, p. 387 et 388.

²⁷ RETZ, t. XLVI, p. 344.—JOLY, t. XLVII, p. 372-374.

²⁸ GUY-JOLY, t. LXVII, p. 322, 323, 330.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, 1820, in-8^o, t. I^{er}, p. 28. Cette lettre de Retz ne fut point écrite d'Espagne.

²⁹ LORET, *Muse historique*, liv. III, p. 140, 5 octobre 1652; *Ménagiana*, t. II, p. 5.

mon Dieu! où avez-vous été pêcher ce monsieur le grand prieur, que M. de Sévigné appelait toujours *mon oncle le Pirate*? Il s'était mis dans la tête que c'était sa bête de ressemblance, et je trouve qu'il avait raison. Dites-moi donc ce que vous pouvez avoir à faire ensemble, aussi bien qu'avec le comte de Bussy? J'ai une curiosité étrange que vous me contiez cette affaire, comme vous me l'avez promis³⁰.»

Elle demande ensuite à Ménage d'accorder son amitié à l'abbé de Coulanges, qui se trouvait alors avec elle aux Rochers. «S'il est vrai, dit-elle, que vous aimiez ceux que j'aime, et à qui j'ai d'extrêmes obligations, je n'aurai pas beaucoup de peine à obtenir cette grâce de vous.»

Ménage, un jour, enchanté d'une lettre que lui avait écrite mademoiselle de Chantal lorsqu'elle était son écolière, dit qu'il ne la donnerait pas pour trente mille livres. Madame de Sévigné, plaisantant sur ce fait de sa jeunesse (jamais aucune femme n'oublie ce qui a été dit ou fait de satisfaisant pour son amour-propre), termine ainsi sa lettre: «Je vous assure que vous devez être aussi content de moi que le jour où je vous écrivis une lettre de dix mille écus.» Puis, par un trait de coquetterie aimable, elle signe *Marie de Rabutin-Chantal*, de même qu'était signée la lettre de dix mille écus.

Dans le post-scriptum de cette même lettre elle dit: «Un compliment à M. Girault; je n'ai point reçu son livre.» Ce livre était les *Miscellanea*, ou les *Mélanges* de Ménage, dont nous avons parlé; car dans la préface latine de ce recueil Ménage nous apprend que ce fut M. Girault qui prit soin de recueillir et de mettre en ordre les pièces qui s'y trouvent. Lorsque madame de Sévigné écrivait cette lettre, cet ouvrage venait de paraître; et comme elle y était louée, nul doute qu'elle n'en eût entretenu Ménage, si elle en avait eu connaissance. Girault était un ecclésiastique, bel homme et de bonne compagnie, qui fut le secrétaire de Ménage, et devint ensuite chanoine du Mans. Ce canonicat lui fut cédé par Scarron³¹. Girault était en correspondance avec plusieurs beaux esprits, et s'en faisait aimer par l'empressement qu'il mettait à les tenir au courant de toutes les nouveautés littéraires³². Son admiration pour Ménage lui fit donner une place dans les satires, les épigrammes et les diatribes que cet écrivain s'attira par sa plume caustique, guerroyante et pédantesque³³.

³⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 1, 28 et 29 (1^{er} octobre 1654), édit. 1820, et t. I, p. 34 et 37, édit. de G. de St.-G.

³¹ *Ménagiana*, t. II, p. 5; t. III, p. 192 et 193.—BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Hist. de M. Scarron*, t. I, p. 58 des *Œuvres*, édit. 1737, in-18.—Voyez la première partie de ces Mémoires, p. 452.

³² TALLEMANT DES RÉAUX, t. V, p. 257, édit. in-8^o; t. IX, p. 123, édit. in-12.

³³ Jean BERNIER, *Anti-Ménagiana*, p. 43.—Gilles BOILEAU, *Avis à M. Ménage sur son églogue intitulée Christine*, dans le *Recueil des pièces choisies de LA MONNOYE*, 1714, t. I, p. 278, préface.

CHAPITRE II. 1655-1656

Succès de Turenne.—Tranquillité de la capitale.—Ballets royaux.—Le goût des spectacles se répand jusque dans les collèges des jésuites.—On mêlait les concerts aux sermons.—Pièce de Quinault qui renferme tous les genres.—Mariages et visites de princes étrangers; fêtes à cette occasion.—Le roi recevait des fêtes et en donnait.—Il dansait dans les ballets.—Carrousel pendant le carême.—Les ducs de Candale et de Guise s'y font remarquer.—Goût pour les devises, partagé par madame de Sévigné.—Elle ne quitte point Paris ni les environs.—Le maréchal de La Meilleraye ouvre les états généraux de Bretagne.—Mariage de mademoiselle de La Vergne avec le comte de La Fayette.—Madame de Sévigné se livre aux plaisirs du monde, et résiste à toutes les séductions.—Occupations de mademoiselle de Montpensier pendant son exil.—Madame de Sévigné va lui rendre visite à son château de Saint-Fargeau.

La victoire d'Arras et la continuité des succès de Turenne pendant toute la campagne³⁴ firent naître dans la capitale et dans tout le royaume une sécurité que ne purent troubler ni les écrits que Retz publia pour sa défense, ni les résistances de son vicaire Chassebras, secrètement appuyées par les solitaires de Port-Royal et par leurs nombreux amis³⁵.

On se livra aux plaisirs et à la joie que le retour du jeune roi dans la capitale, après ses campagnes, ne manquait jamais de ramener; et ce fut avec une chaleur, une unanimité qui surpassèrent encore celles de toutes les années précédentes³⁶. Les occasions ne manquèrent pas: l'entrée dans Paris du comte d'Harcourt, qui ressembla à une pompe triomphale; les fiançailles du fils du duc de Modène avec une des filles de Martinozzi, nièce du cardinal³⁷; l'arrivée de ce même duc et celle du duc de Mantoue³⁸; du duc François, frère du duc de Lorraine; de la princesse d'Orange³⁹; le mariage d'une des demoiselles de Mortemart⁴⁰ avec le marquis de Thianges; celui de la Ferté; celui de Loménie de Brienne⁴¹, fils du ministre d'État, avec la seconde fille de Chavigny, fournirent des occasions fréquentes au roi et à Mazarin de donner des festins et des fêtes et d'en recevoir⁴². Non-seulement le jeune monarque ne dédaignait pas d'accepter des invitations qui lui étaient faites, mais il dansait et jouait dans les ballets qui faisaient partie des fêtes qu'on lui donnait, comme dans ceux qu'il faisait représenter à sa cour. Il y fit jouer trois nouveaux ballets, qui tous furent d'une richesse d'exécution que l'on crut ne pouvoir jamais être égalée⁴³. Cependant le dernier, intitulé *Psyché*, surpassa les deux autres en magnificence. Un essaim de beautés y figuraient avec le roi et l'élite des meilleurs artistes: Fouilloux et Menneville, qu'on nommait toujours ensemble quand il fallait citer des modèles de grâce; cette belle duchesse de Roquelaure, dont nous avons fait connaître la

³⁴ MONGLAT, *Mém.*, t. L, p. 459.—RAMSAY, *Hist. de Turenne*, t. II, liv. IV, p. 17 à 69, édit. in-12.

³⁵ RETZ, *Mém.*, t. XLVII, p. 382, 391, 535.

³⁶ LORET, *Muse historique*, t. II, liv. VI, p. 17, *lettre* en date du 30 janvier 1655.—Ibid., p. 6 et 12.—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 369.

³⁷ LORET, liv. VI, p. 79, 106; liv. VII, p. 6, 7 et 19.

³⁸ LORET, liv. VI, p. 141, 190 et 199, *lettre* en date du 24 déc. 1655.

³⁹ LORET, liv. VII, p. 22, *lettre* 6, en date du 5 février.

⁴⁰ LORET, liv. VI, p. 82.

⁴¹ LORET, liv. VI, p. 193, *lettre* en date du 18 décembre 1655, et liv. VII, p. 13, *lettre* en date du 12 janvier 1656. Ce Brienne est celui dont M. Barrière a publié les Mémoires.

⁴² LORET, liv. V, p. 77; liv. VII, p. 32 et 33, et p. 37, en date du 4 mars 1656.

⁴³ BENSERADE, *Œuvres*, t. II, p. 117.—LORET, liv. VII, p. 20, en date du 19 février 1656.

tragique destinée; la douce et mélancolique Manicamp, qui ne se prêtait plus que par obéissance à ces jeux mondains, et qui se fit carmélite aux jours saints; puis la folâtre Villeroy, et Neillant, et Gramont, et beaucoup d'autres⁴⁴. Cependant leurs attraits ne pouvaient distraire le roi de cette aînée des Mancini, qui leur était bien inférieure en beauté. Loret, dans les longues descriptions dont il remplissait sa *Gazette*, ne manque pas de faire mention de ces attentions de Louis pour elle:

Le roi, notre monarque illustre,
Menait l'infante Manciny,
Des plus sages et gracieuses,
Et la perle des précieuses⁴⁵.

Ce qui donna un caractère particulier au carnaval de cette année fut le grand nombre de mascarades et de folâtres divertissements dont Louis XIV et son frère donnaient les premiers l'exemple, et dont ils s'amusaient beaucoup. Aussi Loret remarque que

Paris, dans la joie inondé,
Est tellement dévergondé,
Qu'on n'y voit que réjouissances,
Que des bals, des festins, des danses,
Que des repas à grands desserts,
Et de mélodieux concerts⁴⁶.

Cependant, de tous les genres de plaisirs, ceux que l'on préférait, ceux auxquels on revenait toujours, étaient les représentations théâtrales. Jamais les théâtres publics n'avaient attiré plus de spectateurs. Ce goût se répandit si généralement, que les jésuites, si habiles à suivre la pente de leur siècle, et auxquels était principalement confiée l'éducation de la haute noblesse, composèrent dès lors des tragédies latines, et les firent représenter par l'élite de la belle jeunesse qui s'élevait dans leurs collèges. Ces représentations eurent lieu devant de nombreuses assemblées de dignitaires de l'Église, de gens de cour, et de ce que Paris renfermait de plus illustre dans les lettres et dans l'État⁴⁷. Elles eurent le plus grand succès. Cet usage des jésuites a commencé sous la jeunesse de Racine, et a été continué sans interruption bien au delà de l'époque de la jeunesse de Voltaire, dont le maître, le père Porée, était un jésuite, auteur des meilleures de ces tragédies latines. C'est à ces premières impressions de collège, c'est à l'influence de ces maîtres habiles sur ceux qui devaient un jour illustrer notre littérature, et sur ceux qui devaient être les juges de leurs productions, que l'on doit, suivant nous, ce goût grec et romain, ces formes régulières, et un peu uniformes, qu'a prises la tragédie sous la plume des deux grands maîtres que nous venons de nommer, et sous celle de leurs nombreux imitateurs. Mais le grand Corneille, par la diversité de ses ouvrages, semblait avoir épuisé tous les genres de compositions scéniques: et à l'époque dont nous traitons, c'est-à-dire dans les années 1655 et 1656, la satiété commençait déjà à exiger la réunion de tous les genres, mais non pas encore leur mélange. Ce fut cette année que Quinault donna au théâtre du Marais une pièce intitulée *la Comédie sans comédie*, qui renfermait à la fois, dans un même cadre et en quatre actes, les quatre sortes de poèmes dramatiques connus alors, une pastorale, une comédie, une tragédie, et une tragi-comédie ou une pièce ornée de machines et de danses, c'est-à-dire un opéra. Remarquons que le dernier acte

⁴⁴ LORET, liv. VI, p. 12, 67, 69, 107, 141, 143, 193.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 369.—LORET, liv. VII, p. 2, 3, 5, 14, 15, 19, 43 (*lettre* du 25 janvier); liv. VIII, p. 43.—BENSERADE, *Œuvres*, t. II, p. 172.

⁴⁵ LORET, liv. VI, p. 141, 142, 143; liv. VII, p. 23 et 25.

⁴⁶ LORET, *Muse hist.*, liv. VI, p. 17, *lettre* en date du 30 janvier 1655, et *ibid.*, p. 6 et 12.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 307, 369.

⁴⁷ LORET, t. II, liv. IV, p. 118 et 127 (7 et 21 août 1655).

de cette pièce était une première et intéressante ébauche du plus bel ouvrage que Quinault composa depuis, l'opéra d'*Armide*⁴⁸.

Le carême força de suspendre les danses, les ballets, les mascarades; mais la fougue qui entraînait le jeune monarque et toute la société vers les plaisirs fit imaginer des moyens de les prolonger: on allia ces divertissements aux pompes mêmes de la religion, ou on leur donna le caractère de cette chevalerie antique que la religion avait autrefois encouragée et approuvée. C'est alors que commencèrent ce qu'on appelait les concerts de dévotion, qu'on nomma depuis *spirituels*; et ces brillants carrousels, image de nos vieux tournois, qui disparurent avec les années prospères du règne de Louis XIV, et lorsque les derniers vestiges des mœurs, des habitudes et des temps qu'ils rappelaient se furent effacés. Loret a décrit, de la même manière qu'il décrivait les ballets de cour, le grand concert de dévotion qui fut exécuté au monastère de Charonne, à l'heure de vêpres, par les plus célèbres musiciens, les plus fameux chanteurs et les meilleures cantatrices de cette époque, en présence du roi, de toute la cour, et d'une nombreuse assemblée de beau monde; concert qui fut terminé par un sermon du père Senault.

Le père Senault y prêcha,
Et son éloquence toucha
De même qu'à l'accoutumée;
Bref, chacun eut l'âme charmée,
En ce saint lieu de grand renom,
Tant du concert que du sermon⁴⁹.

Le carrousel que le roi donna au Palais-Royal sembla réaliser les descriptions des romanciers, par la beauté des coursiers, les richesses et la singularité des costumes, l'éclat des armures, la rapidité des évolutions exécutées aux sons bruyants de la musique guerrière. Cette fête chevaleresque fut comme l'annonce de celles que Louis XIV devait donner par la suite, et dont la magnificence fut un sujet d'étonnement pour l'Europe entière⁵⁰.

Après le roi, ceux qui se firent le plus remarquer dans ce carrousel furent le duc de Candale et le duc de Guise. En voyant ce dernier, on se rappelait ses intrigues avec la princesse de Gonzague, ses amours avec la comtesse de Bossu, qui furent suivis d'un mariage et d'une séparation; la constance de sa passion pour mademoiselle de Pons, qui le trahissait et favorisait son écuyer Malicorne; ses deux expéditions pour conquérir le royaume de Naples; sa captivité en Espagne et son arrivée à Paris, qui eut lieu juste au moment où il dut se rendre au lit de justice qui condamna à l'exil Condé, auquel il devait sa délivrance. Cette vie martiale, galante, si pleine d'aventures; le costume dont il était revêtu, sa grâce, son adresse dans le carrousel, tout contribuait à le rendre le type achevé des chevaliers du moyen âge; non tels qu'ils étaient en réalité, mais tels que les représentent à l'imagination, dans un siècle plus poli et sous des couleurs plus brillantes, les fictions de l'*Arioste*⁵¹.

Les boucliers de tous ceux qui figurèrent dans ce carrousel étaient ornés d'emblèmes ingénieux, accompagnés de paroles en langue espagnole, italienne ou française; et ce fut sans doute à ces jeunes guerriers et à l'esprit de galanterie qui régnait alors, à nos liaisons avec l'Espagne, que l'on dut ce goût pour les allégories et les devises qui domina durant tout ce règne, et que madame de Sévigné partagea⁵².

⁴⁸ Frères PARFAICT, *Histoire du Théâtre François*, t. VIII, p. 129 à 140.—QUINAULT, *Œuvres*, 1715, in-12, t. I^{er}, p. 260 à 358.

⁴⁹ LORET, t. II, liv. VI, p. 127, *lettre* 31, en date du 25 août 1655.

⁵⁰ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 58, 60.—SAUVAL, *Galanteries des Rois de France*, 1738, t. II, p. 10.

⁵¹ *Mémoires de GUISE*.—PASTORET fils, *Révolution de Naples*.

⁵² MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 372.

Elle était restée à Paris pendant tout l'hiver; et elle ne retourna point même, selon sa coutume, à sa terre des Rochers pendant la belle saison. On peut croire que les plaisirs si animés de la capitale contribuèrent à l'y retenir. Les fêtes de la cour, auxquelles elle était invitée, furent prolongées pendant tout le printemps, et ne cessèrent même pas lorsque le roi se fut transporté à Compiègne. Ce fut dans cette ville qu'on joua, le 30 mai, le nouveau ballet royal des *Bienvenus*, lorsque le prince Eugène épousa, par procuration, au nom du fils du duc de Modène, la fille de Martinozzi⁵³. C'était d'ailleurs uniquement par raison d'économie que madame de Sévigné allait se renfermer tous les ans dans son triste château de Bretagne, et c'était la même raison qui l'empêchait cette année de s'y rendre. Le maréchal de La Meilleraye fit le 20 juin l'ouverture des états de Bretagne. Il était d'usage dans ces occasions, parmi la haute noblesse, de se donner mutuellement des festins, et madame de Sévigné avait éprouvé, du vivant de son mari, combien cet usage était dispendieux; il l'eût été encore plus pour elle cette fois. L'ouverture des états se faisait à Vitré⁵⁴, c'est-à-dire à sept kilomètres de son château, et une si grande proximité de l'auguste assemblée lui eût attiré un nombre illimité d'importuns visiteurs. Son titre de veuve et la prolongation de son séjour à Paris donnaient à madame de Sévigné les moyens de se soustraire à ces inconvénients, et elle en profita. D'autres motifs encore ont pu l'engager à s'écarter de ses habitudes. Mademoiselle de La Vergne épousa le 20 février de cette année (1655) François Mottier, comte de La Fayette, lieutenant des gardes françaises. Le désir de pouvoir accompagner sa jeune amie dans les nouvelles assemblées où son mari la présenta dut déterminer madame de Sévigné à agrandir encore le cercle de ses relations, et ajoutait aux motifs qu'elle avait de renoncer au voyage de Bretagne. De plus, le président de Maisons et plusieurs autres personnages qu'elle comptait au nombre de ses amis furent rappelés de leur exil, et revinrent dans la capitale précisément à l'époque où elle avait coutume de la quitter. Le besoin qu'elle éprouvait de s'entretenir avec eux, la satisfaction qu'elle avait de les revoir, l'auraient engagée à ne pas partir, lors même que tant d'autres causes ne l'auraient pas déterminée à rester.

Madame de Sévigné, en s'abandonnant ainsi au tourbillon du monde, en se prévalant des succès qu'elle y obtenait par sa jeunesse, ses charmes, son esprit; en cédant à l'orgueil naturel à son sexe de faire naître des passions, sans vouloir les partager, augmentait les dangers auxquels était exposée, sinon sa personne, au moins sa réputation; son état de veuve rendait à cet égard sa position plus critique. Plus elle avait d'indépendance, plus elle en jouissait, plus il était facile à la calomnie de la noircir. Quand on pense aux mœurs de cette époque, aux moyens puissants de séduction de tous ceux qui affichaient hautement à son égard leur amour et leurs espérances, on ne pourrait croire qu'elle fût jamais parvenue à échapper à tant d'écueils, si tous les témoignages contemporains ne concouraient à nous prouver qu'elle en est sortie non-seulement sans recevoir aucune atteinte, mais même pure de tout soupçon.

Durant les mois d'été, le séjour de Paris, alors resserré par ses remparts, était encore plus incommode qu'il ne l'est actuellement; aussi madame de Sévigné passa presque entièrement cette partie de la belle saison à Livry, qu'elle appelait son désert; mais ce désert se trouvait aussitôt peuplé par une société nombreuse, aimable et brillante, lorsqu'elle s'y transportait. Elle fit cependant encore à cette époque une courte et plus lointaine excursion hors de la capitale; ce fut, en quelque sorte, pour satisfaire à un devoir que le monde, mais non pas elle, considérait alors comme un acte de courage. Ceci réclame quelques détails qui feront connaître l'esprit et les mœurs du temps et les différents intérêts qui divisaient alors la cour et la haute société.

Mademoiselle de Montpensier n'avait vu qu'avec peine le triomphe de Mazarin et de la cause royale. Elle correspondait en secret avec le prince de Condé, et n'avait pas perdu entièrement l'espérance de pouvoir l'épouser un jour. Elle se fit un grand chagrin des succès de Turenne; mais son père lui causa des peines bien plus vives, et dont les motifs étaient plus réels. Gaston convoitait les

⁵³ LORET, liv, VI, p. 78, 79, 81.—BENSERADE, *Œuvres*, t. II, p. 113.

⁵⁴ *Registres des états de Bretagne*, mss. Bibl. du roi; Bl. Mant., n° 75, p. 324 à 329.

grands biens de sa fille aînée, et il voulait l'obliger à en céder une partie aux deux filles qu'il avait eues de Marguerite de Lorraine, sa seconde femme. Il avait épousé celle-ci par amour, et elle conservait un grand empire sur lui. Peut-être mademoiselle de Montpensier, naturellement grande et généreuse, se serait-elle montrée disposée à des arrangements de cette nature, si on lui en avait parlé comme d'un sacrifice qu'il lui fallait faire en faveur de ses sœurs dépourvues de fortune, si on lui avait demandé ce sacrifice comme un don, comme une générosité de sa part, purement gratuite, dont on lui aurait su gré; mais il n'en était pas ainsi. Son père cherchait à lui arracher une portion de son patrimoine par la ruse et la fraude, et au moyen d'un compte de tutelle, où les dettes qu'il avait contractées envers sa fille étaient atténuées ou déguisées; où il faisait figurer les répétitions non fondées qui lui étaient allouées par des arbitres vendus à ses intérêts. De tels procédés exaspérèrent mademoiselle de Montpensier, elle résista avec hauteur et fermeté; mais, quoique majeure, comme elle n'était point mariée, elle se trouvait, comme princesse du sang, sous la puissance paternelle, relativement au choix de ses dames d'honneur, de ses gens d'affaires et de tous ceux qui composaient sa maison. Gaston éloignait d'elle arbitrairement tous ses serviteurs les plus dévoués. Il y eut alors dans la petite cour de MADEMOISELLE des démêlés et des intrigues dont elle nous a, dans ses Mémoires, donné les détails avec une fatigante prolixité. Comme Gaston négociait avec le ministre, et cherchait à rentrer en grâce, mademoiselle de Montpensier, qui, au contraire, se montrait hostile, craignit qu'on ne fît à son égard un coup d'autorité. Elle se soumit donc en partie à ce qu'on exigeait d'elle, mais non sans beaucoup de dépit et de douleur et sans répandre bien des larmes. Elle s'était, au mois de février, approchée de Paris, et elle était venue jusqu'à Lesigny, pour voir une maison qu'elle avait intention d'acheter⁵⁵. Pendant les trois ou quatre jours qu'elle résida dans ce lieu, elle éprouva ce que pouvait la disgrâce du souverain, même à l'égard d'une princesse généralement aimée et qu'on aurait désiré voir revenir dans la capitale. «Il vint du monde de Paris me voir, dit-elle: j'eus néanmoins plus de compliments que de visites; j'avais fait tout le monde malade. Tous ceux qui n'osaient me mander qu'ils craignaient se brouiller avec la cour feignirent d'être malades ou qu'il leur était arrivé quelque accident.»

Madame de Sévigné ne fut point au nombre de ces lâches moribonds; nous en avons une preuve non douteuse, car nous savons qu'au mois de juillet de cette même année elle quitta Paris pour se rendre à Saint-Fargeau, et tout exprès pour faire sa cour à l'illustre exilée. C'est MADEMOISELLE qui nous apprend elle-même ce fait dans ses Mémoires; et son récit nous fait entrevoir que ce petit voyage, fait en compagnie avec madame de Monglat et madame de Lavardin, ne fut pas sans agrément pour notre jeune veuve.

«J'étais, dit MADEMOISELLE, dans mon château de Saint-Fargeau, où, après avoir donné ordre à mes affaires⁵⁶ (ce que je faisais deux fois la semaine), je ne songeais qu'à me divertir. Madame la comtesse de Maure et Mademoiselle de Vandy me vinrent voir, comme elles revenaient de Bourbon; ce me fut une visite très-agréable. Elles étaient des personnes d'esprit et de mérite, et que j'estime fort. Mesdames de Monglat, Lavardin et de Sévigné y vinrent exprès de Paris: la première y était déjà venue deux fois; madame de Sully y vint pendant qu'elles y étaient, et M. et madame de Béthune, qui s'en allaient aux eaux de Pougues: tout cela faisait une cour fort agréable. M. de Matha y était aussi; il commençait à être amoureux de madame de Frontenac. Le mari de cette dernière, Saujon et d'autres, s'y trouvèrent. Nous allions nous promener dans les plus jolies maisons des environs de Saint-Fargeau, où l'on me donnait de fort belles collations; j'en donnais aussi dans de beaux endroits des bois, avec mes violons: on tâchait de se divertir⁵⁷.»

⁵⁵ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLI, p. 487.

⁵⁶ Sur les constructions et les embellissements que MADEMOISELLE fit alors exécuter à son château de Saint-Fargeau, consultez M. le baron CHAILLOU DES BARRES, *Châteaux d'Ancy-le-Franc, de Saint-Fargeau et de Tanlay*, 1845, in-4^o, p. 71.

⁵⁷ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLI, p. 473 et 474.

CHAPITRE III.

1655

Bussy continue ses assiduités auprès de madame de Sévigné.—Ses intrigues avec madame de Monglat.—Il se laisse aller aux séductions de la marquise de Gouville.—Positions des grands personnages pendant les troubles de la Fronde.—Le besoin que les princes avaient de leurs serviteurs et des nobles dans leur dépendance rapprochait les rangs.—Comment cet état de choses produisait le dérèglement des mœurs.—Des filles d'honneur d'Anne d'Autriche.—La marquise de Gouville attachée à la princesse de Condé.—Détails sur cette princesse.—Lenet devient son conseiller.—Peinture qu'il fait de la cour de cette princesse à Chantilly.—Détails sur la marquise de Gouville.—Bussy lui plaît.—Le rendez-vous qu'il en reçoit l'empêche de faire ses adieux à madame de Sévigné avant de partir pour l'armée.

Pendant cette année Bussy sut mettre à profit pour ses amours tout le temps de son séjour à Paris, qui se prolongea jusqu'au moment de son départ pour l'armée. Sa cousine madame de Sévigné était encore, de toutes les femmes qu'il courtisait, celle dont l'esprit le charmait le plus, celle dont la conquête lui eût été le plus agréable; peut-être parce qu'elle était celle qui offrait le plus de difficultés. Cependant cette amitié et cette confiance qu'il en obtenait, les préférences dont elle le rendait l'objet, répandaient tant d'agrément sur sa vie, qu'il se montrait auprès d'elle aussi empressé et aussi assidu que le lui permettaient les liaisons, d'une autre nature, qu'il avait formées. Assuré de madame de Monglat comme d'un bien qui désormais lui appartenait, et qu'il croyait ne pouvoir jamais lui échapper, il se laissa entraîner aux séductions de la marquise de Gouville.

Plusieurs causes contribuèrent, durant les troubles de la Fronde, au dérèglement des mœurs. Les princes et les princesses qui étaient à la tête des partis, jeunes eux-mêmes, étaient entourés d'une jeunesse active et dévouée. La prudence de l'âge mûr ou la froideur de la vieillesse eussent été peu propres à ces intrigues aventureuses, à ces agitations continuelles, à ces périls toujours renaissants, à ces rapides vicissitudes d'opinions et de partis. Ces grands personnages, souvent réduits par des revers subits à de cruelles extrémités, recevaient de la part de la jeune noblesse qui les entourait, et qui était à leurs gages, des preuves de fidélité et de dévouement d'une nature telle, qu'aucune richesse ne pouvait les payer, qu'aucun honneur ne pouvait les récompenser. Alors il était naturel qu'il s'établît une sorte d'égalité entre le supérieur et l'inférieur, entre le chef et le subordonné, tous deux liés à la même cause, tous deux risquant également pour elle leur fortune et leur vie. Cet état de choses était peu favorable à une sévère morale; et les princes, dans l'âge où l'on se laisse facilement emporter à la fougue des passions, non-seulement ne s'inquiétaient pas des dérèglements qui avaient lieu autour d'eux, mais ils en donnaient eux-mêmes l'exemple. Quant aux princesses, lors même qu'elles eussent toutes été à l'abri du reproche à cet égard (et il était loin d'en être ainsi), elles ne pouvaient ni surveiller, ni scruter rigoureusement la conduite de jeunes femmes souvent forcées, pour les servir, d'entreprendre seules des voyages périlleux, d'user de continuels subterfuges et de travestissements. Lorsque leur inconduite leur était dévoilée, elles étaient d'autant moins tentées de s'en courroucer et d'y mettre un terme, que c'était à ces liaisons coupables qu'elles devaient souvent les succès des intrigues qu'elles ourdissaient pour le triomphe de leur cause. Ceci explique cette multitude d'aventures galantes qui donnèrent un caractère si particulier aux troubles de la Fronde, où les tempêtes populaires et les combats sanglants se rattachaient sans cesse aux agitations des ruelles et aux rivalités d'amour. La cour même d'Anne

d'Autriche ne fut pas exempte de la contagion générale. Des six filles d'honneur de cette reine, Ségur, la seule qui n'eût point d'attraits, fut la seule qui n'eut point d'amant⁵⁸.

Durant ce temps de désordres, la marquise de Gouville avait résidé près d'une princesse plus âgée qu'Anne d'Autriche, mais dont la cour, soit parce qu'elle était réunie à celle de sa belle-fille, soit par l'effet de son choix, était uniquement composée de femmes jeunes, jolies, spirituelles, et propres à seconder les entreprises les plus hasardeuses. C'était cette princesse qui faillit allumer une guerre générale en Europe, quand Henri IV vieillissant s'éprit pour elle d'une folle passion; c'était cette princesse qui dans un âge plus avancé, encore vaniteuse et coquette, se vantait d'avoir eu pour amants des papes, des rois, des cardinaux, des princes, des ducs, et de simples gentils-hommes; c'était, enfin, cette Montmorency autrefois si belle, la princesse de Condé douairière, la mère du grand Condé⁵⁹.

Lenet, du parlement de Dijon, qui était son conseiller intime, nous a donné une peinture intéressante et animée de la position critique où elle se trouva à Chantilly, lorsque Condé, en 1650, et dans le plus fort de la guerre civile, en lui laissant sa femme et son fils, se fut réfugié dans son gouvernement et eut levé l'étendard de la révolte. La princesse douairière avait besoin de correspondre continuellement avec ce prince, afin d'échapper à la surveillance de Mazarin, qui cherchait à s'emparer de sa belle-fille et de son petit-fils. Toutes les jeunes femmes qui composaient sa cour étalent continuellement agitées par des alternatives de crainte et d'espérance, selon les nouvelles que l'on recevait de Paris ou de Guienne; et, au milieu de toutes ces anxiétés et de ces peines, leurs inclinations pour le plaisir s'augmentaient encore par les chances de malheur auxquelles elles étaient exposées et par l'incertitude de leur sort dans l'avenir.

On était alors à la fin du mois d'avril, et jamais on ne vit dans un séjour plus enchanteur, sous un ciel plus pur et par une plus douce température, un plus grand nombre de beautés occupées d'autant d'intrigues. Le matin, dispersées dans les jardins, sur la terrasse, sur les balcons du château, elles se promenaient solitaires, ou se réunissaient en groupes. Les unes, folâtres, chantaient ou récitaient entre elles des madrigaux, des sonnets, ou improvisaient des charades, des bouts-rimés, des énigmes; d'autres, plus sérieuses, se parlaient bas, s'écartaient, s'enfonçaient mystérieusement, et à pas lents, dans des allées du parc, ou dans des bosquets reculés; plusieurs, couchées sur la pelouse, assises sur les bords de l'étang, occupées de la lecture d'un roman ou d'une lettre, n'apercevaient rien de ce qui se passait autour d'elles.

Dans la soirée on se réunissait dans la chapelle, où la prière se faisait en commun; toutes les dames passaient ensuite dans l'appartement de la princesse, et les hommes les y suivaient. Là on tenait conseil; on lisait les lettres que l'on avait reçues de la duchesse de Longueville, les écrits plaisants ou sérieux que l'on faisait circuler en faveur des princes; on se divertissait des satires, des chansons et des bouffonneries qui pullulaient contre le cardinal Mazarin; puis l'on jouait à divers jeux, et le salon retentissait des bonds, des claquements de mains, des ris bruyants de la troupe enjouée. Tout à coup un grand silence succédait, on se rassemblait près de la princesse douairière, on se pressait autour du grand fauteuil de cette matrone de la galanterie. On était tout attention, tout oreille, quand elle consentait à raconter, avec une grâce qui lui était particulière, les faits de sa vie passée; les intrigues amoureuses de la cour de Henri IV; ses premières entrevues avec ce glorieux monarque; comment elle le reconnut un jour dans la cour du château qu'elle habitait, au milieu de l'escorte d'un capitaine de sa vénerie, revêtu de la livrée d'un piqueur, avec un large emplâtre sur la figure, et conduisant deux lévriers en laisse. Tous ces récits étaient trop du goût d'un tel auditoire pour qu'ils ne fussent pas préférés à toute autre occupation, à toute autre distraction⁶⁰.

«C'était, dit Lenet, un plaisir très-grand de voir toutes les jeunes dames qui composaient cette cour-là, tristes ou gaies, suivant les visites rares ou fréquentes qui leur venaient, et suivant la nature

⁵⁸ SAUVAL, *Galanteries des Rois de France*, édit. 1738, t. II, p. 59.

⁵⁹ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XLI, p. 95.

⁶⁰ LENET, t. LIII, p. 139, 140, 142, 143.

des lettres qu'elles recevaient; et comme on savait à peu près les affaires des unes et des autres, il était aisé d'entrer assez avant pour s'en divertir. Il y en avait qui étaient servies d'un même galant; d'autres qui croyaient l'être de plusieurs, et qui ne l'étaient de personne, et d'autres qui l'auraient voulu être d'un autre que de celui qui les galantisait; d'autres encore qui eussent souhaité d'être les seules qui eussent été servies de tous; et en vérité elles méritaient toutes de l'être⁶¹.»

La marquise de Gouville était, de toutes les jeunes femmes qui composaient la cour de Chantilly, celle qui, par ses charmes et la vivacité de son esprit, s'attirait le plus d'adorateurs. Son mari était à l'armée du prince de Condé⁶², et elle se trouvait sous la surveillance de sa mère, la comtesse de Tourville; surveillance légère, qui servit plutôt à voiler qu'à empêcher les poursuites des comtes de Cessac, de Meille, de Lorges et de Guitaut, qui étaient devenus amoureux d'elle: ce dernier l'emporta sur ses rivaux⁶³.

A Paris, en 1655, la marquise de Gouville fut une des beautés qui contribuèrent le plus à l'agrément des fêtes nombreuses qui eurent lieu. Elle-même en donna plusieurs, et réunit la société la plus brillante. On jouait chez elle des ballets, et le bal succédait à la comédie⁶⁴. Au milieu de ce grand monde de la capitale, dont elle faisait partie, et dont elle attirait les regards à tant de titres, le nombre de ses adorateurs devint bien plus considérable que lorsqu'au commencement de son mariage elle se trouvait sous la tutelle maternelle, et attachée à la petite cour de la princesse de Condé. Le maréchal Duplessis⁶⁵, du Lude, le beau Candale, le présomptueux Barlet, étaient alors ceux qui se disputaient ses faveurs⁶⁶. Elle vit Bussy, et il lui plut. Bussy, malgré ses engagements avec madame de Monglat, ne put se refuser à une aussi agréable conquête; mais elle fut cause qu'il se conduisit envers madame de Sévigné d'une manière à se donner les apparences de l'oubli et de l'indifférence. Madame de Sévigné était à Livry lorsque Bussy se disposait à partir pour l'armée⁶⁷. Bussy avait promis à sa cousine d'aller la voir dans sa retraite champêtre; mais fort occupé, dans les derniers moments, de son double amour et de ses équipages de guerre, il différa cette visite jusqu'à la veille de son départ. Comme il se disposait à se rendre à Livry, il reçut un billet d'une de ses maîtresses, qui l'invitait à venir la trouver. Madame de Sévigné, qui attendait Bussy, ne le voyant point arriver, envoya fort tard lui demander s'il ne viendrait pas lui dire adieu. Le messenger de madame de Sévigné revint avec la lettre qu'elle lui avait remise, et lui annonça qu'il n'avait point trouvé M. de Bussy au Temple, ni pu savoir où il était. Le lendemain matin, Bussy, après avoir passé hors de chez lui la nuit entière, ne trouva plus un seul moment à sa disposition, et il partit sans avoir vu sa cousine, et sans savoir qu'elle lui avait écrit⁶⁸.

⁶¹ LENET, *Mém.*, t. LIII, p. 112, 143, 155.

⁶² MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLI, p. 190.

⁶³ LENET, *Mém.*, t. LIII, p. 112, 113, 154, 155, 239, 266 et 513; t. LIV, p. 213.—COLIGNY-SALIGNY, *Mém.*, 1841, in-8°, p. 24 à 31.

⁶⁴ LORET, liv. VI, p. 106, du 17 juillet 1655.

⁶⁵ SEGRAIS, *Mém.*, t. II, p. 127.

⁶⁶ CONRART, *Mém.*, t. XLVIII, p. 200.

⁶⁷ SÉVIGNÉ, *lettres* (26 juin et 3 juillet 1655), t. I, p. 30 et 32, édit. M.; t. I, p. 38 et 40, édit. G. C'est bien de la marquise de Gouville qu'il est question en cet endroit.

⁶⁸ BUSSY, *Mém.*, édit. 1721, t. II, p. 14, et t. II, p. 17 de l'édit. in-4°.

CHAPITRE IV.

1655

Bussy, pour s'excuser, écrit à sa cousine qu'il avait passé la nuit chez le baigneur.—Explication sur ce mot.—Ce qu'étaient les hôtels garnis et les bains publics sous le siècle de Louis XIV.—Madame de Sévigné devine Bussy, ou est instruite de ses actions.—Lettre qu'elle lui écrit.—Bussy lui avoue tout.—Il lui demande réciprocité de confiance.—L'interroge sur l'amour qu'a pour elle le surintendant.—Réponse de madame de Sévigné.—Correspondance qui s'établit entre eux.—Nouvelle lettre de madame de Sévigné à Bussy.—Cette correspondance augmente l'inclination qu'ils avaient l'un pour l'autre.—Bussy se plaint de n'être pas assez aimé de sa cousine.—Comment madame de Sévigné se défend, et se justifie de désirer que Bussy reste à l'armée.—Bussy envoie un messenger à Paris, avec des lettres pour ses deux maîtresses, sans écrire à madame de Sévigné.—Reproche que fait à Bussy madame de Sévigné.

Lorsque Bussy fut arrivé devant Landrecies, dont l'armée royale avait formé le siège, il n'eut rien de plus pressé que d'écrire à sa cousine pour s'excuser d'avoir manqué à lui faire ses adieux; et pour ne pas révéler le secret de ses amours, il lui dit que dans la nuit qui avait précédé son départ il avait été coucher chez le baigneur. Pour bien comprendre la réponse que lui fit madame de Sévigné, et avoir une idée exacte des mœurs et des habitudes de cette époque, il faut expliquer à nos lecteurs ce qu'on entendait par *le baigneur*, lors de la jeunesse de Louis XIV.

Il y avait alors à Paris, en plus grand nombre qu'aujourd'hui, des bains chauds nommés étuves pour la bourgeoisie, et même pour les gens de bas étage⁶⁹. On comptait aussi dans cette ville une quantité d'auberges et d'hôtelleries pour toutes les conditions, puis quelques hôtels garnis magnifiquement meublés⁷⁰, mais en très-petit nombre. Ces hôtels étaient principalement à l'usage de ceux de la haute noblesse qui ne faisaient pas partie de la cour, et qui n'avaient à Paris ni maison ni hôtel à eux. Pour ceux de cette classe qui en possédaient, pour les grands seigneurs et les gens de cour qui résidaient dans la capitale, il existait encore une ou deux maisons, un ou deux établissements d'un genre particulier, qu'il est difficile de définir, parce qu'il n'y en a plus de semblable: c'était bien un hôtel garni, où l'on se trouvait pourvu avec luxe de tous les besoins et de toutes les commodités de la vie, mais où l'on pouvait s'en procurer encore d'autres, qui n'existaient pas dans les meilleurs et les plus somptueux hôtels garnis.

Ces maisons étaient ordinairement tenues par des hommes experts dans tout ce qui concernait la toilette, et renommés par leur habileté à coiffer les hommes et les femmes. Les barbiers et les baigneurs ne formaient alors qu'une seule et même profession; ils étaient constitués en corporation, sous le titre de barbiers-étuvistes; mais le maître de l'établissement dont nous parlons, et qu'on nommait *le baigneur* par excellence, n'était point soumis aux règlements de cette corporation. Il exerçait son état par un privilège spécial émané du roi lui-même, ou d'un des officiers de sa maison.

On se rendait chez le baigneur par différents motifs. D'abord par raison de santé et de propreté: c'était là que l'on prenait les meilleurs bains, les bains épilatoires, les bains mêlés de parfums et de cosmétiques, par lesquels on donnait plus de vigueur au corps, plus de douceur à la peau, plus de souplesse aux membres. Cette maison était pourvue d'un grand nombre de domestiques soumis, réservés, discrets, adroits. On s'y enfermait la veille d'un départ, ou le jour même d'un retour, afin de se préparer aux fatigues qu'on allait éprouver, ou pour se remettre de celles qu'on avait essayées.

⁶⁹ SAUVAL, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 650.

⁷⁰ *Livre commode, contenant les adresses de la ville de Paris*, 1692, in-8°, p. 54 à 89.

Voulait-on disparaître un instant du monde, fuir les importuns et les ennuyeux, échapper à l'œil curieux de ses gens, on allait chez le baigneur: on s'y trouvait chez soi, on était servi, choyé; on s'y procurait toutes les jouissances qui caractérisent le luxe ou la dépravation d'une grande ville. Le maître de l'établissement et tous ceux qui étaient sous ses ordres devinaient à vos gestes, à vos regards, si vous vouliez garder l'incognito; et tous ceux qui vous servaient, et dont vous étiez le mieux connu, paraissaient ignorer jusqu'à votre nom. Votre entrée et votre séjour dans cette maison étaient pour eux comme un secret d'État, qu'ils ne révélaient jamais. Aussi c'était chez le baigneur que les femmes qui ne pouvaient autrement échapper aux yeux qui les surveillaient se rendaient déguisées, le visage masqué, seules, ou conduites par leurs amants. Enfin de jeunes seigneurs, amis des plaisirs sans contrainte, ou d'une vie peu réglée, faisaient la partie de se rendre ensemble chez le baigneur, et y séjournaient quelquefois plusieurs jours, afin de se livrer plus facilement et plus secrètement à leur goût pour le jeu, le vin et la débauche. Pourtant cette maison était tellement grande et si bien distribuée en corps de logis séparés, que les personnes sages, tranquilles ou infirmes, que des motifs de santé ou les aisances qu'on y trouvait y avaient conduites, n'étaient nullement troublées par ces hôtes bruyants et dissolus: elles ne pouvaient même soupçonner leur présence dans un lieu où régnaient toujours pour elles l'ordre, la décence et un calme profond.

La faculté de tenir un établissement de ce genre était une sorte de privilège exclusif, qui ne pouvait s'exercer qu'au moyen d'un haut patronage. C'était donc pour ceux qui y étaient propres, et qui n'y répugnaient pas, un moyen assuré de faire fortune. Ils étaient nécessairement les intermédiaires de beaucoup d'intrigues, les confidents de plusieurs grands personnages, les dépositaires d'importants secrets. Aussi les écrits du temps, qui se taisent sur plusieurs faits historiques, nous ont fait connaître le nom du plus fameux baigneur de cette époque: ce fut Prudhomme⁷¹, auquel succéda plus tard La Vienne, chez lequel le roi lui-même, dans le temps de ses premières amours, allait se baigner et se parfumer. La Vienne devint par la suite son premier valet de chambre⁷².

Nos lecteurs, qui savent actuellement ce que c'était que *le baigneur*, comprendront mieux la réponse que fit à Bussy madame de Sévigné. Elle ne fut pas dupe de la feinte de son cousin, ou elle fut instruite de quelle manière il avait passé la nuit la veille de son départ. La lettre de Bussy lui était parvenue à Livry, et c'est de ce lieu que sa réponse est datée, le 26 juin:

«Je me doutais bien que tôt ou tard vous me diriez adieu, et que si ce n'était chez moi, ce serait du camp devant Landrecies. Comme je ne suis pas une femme de cérémonie, je me contente de celui-ci, et je n'ai pas songé à me fâcher que vous eussiez manqué à l'autre. Je m'étais déjà dit vos raisons, avant que vous me les eussiez écrites; et je suis trop raisonnable pour trouver étrange que la veille d'un départ on couche chez le baigneur. Je suis d'une grande commodité pour la liberté publique; et pourvu que les bains ne soient pas chez moi, je suis contente: mon zèle ne me porte pas à trouver mauvais qu'il y en ait dans la ville⁷³.»

Bussy s'aperçut que madame de Sévigné avait tout appris ou tout deviné, et il chercha à se faire tout pardonner, en l'amusant par le récit de son entrevue et de ses adieux. Il le fait avec beaucoup d'esprit et de gaieté, et parvient à tout dire, en conservant les convenances et une grande décence d'expression. Mais il voudrait ne pas faire à sa cousine, avec abandon, confiance de tout ce qui le concerne, sans obtenir d'elle la même réciprocité.

⁷¹ CHAVAGNAC, *Mém.*, 1699, in-12, t. I, p. 207.—CHOISY, *Mém.*, t. LXIII, p. 304 (Prud'homme fournissait de l'argent au duc de la Feuillade).

⁷² *France galante, ou Hist. am. de la Cour*, 1695, in-12, p. 134; *Hist. am. des Gaules*, 1754, t. II, p. 326, 331.—SÉVIGNÉ, *Lettres* (4 avril 1671), t. II, p. 3, édit. de Monmerqué.—SAINT-SIMON, *Œuvres complètes*, 1791, in-8^o, t. I^{er}, p. 75.—Ibid., *Mém. authentiques*, t. II, p. 81, 82. Voyez ci-après, p. 54.

⁷³ *Supplément aux Mém. et Lettres de M. le comte de Bussy*, t. I, p. 49.—BUSSY, *Mém.*, 1721, in-12, t. II, p. 14; t. II, p. 17 de l'édit. in-4^o.—SÉVIGNÉ, *Lettres* (3 juillet 1655), t. I, p. 30 et 32, édit. Monmerqué; ou t. I, p. 38 et 40 de l'édit. de G. de S.-G.

«Mandez-moi, lui dit-il, je vous prie, des nouvelles de l'amour du surintendant; vous n'obligerez pas un ingrat. Je vais vous dire, à la pareille, des nouvelles du mien pour ma Chimène: il me semble que je vous fais un honnête parti, quand je vous offre de vous dire un secret pour des bagatelles.»

En terminant, Bussy insiste encore pour que sa cousine lui mande l'histoire de l'amour du surintendant, quelle qu'elle soit. Elle lui répond sur cet article dans une lettre datée de Paris le 19 juillet, écrite au retour du voyage qu'elle avait fait à Saint-Fargeau, et dont elle fait mention dans cette lettre. Ce qu'elle dit nous prouve combien Fouquet mettait d'insistance dans le désir qu'il avait de la séduire, et nous éclaire sur la conduite qu'elle tenait à son égard, et sur son plan de défense.

«Quoiqu'il n'y ait rien de plus galant que ce que vous me dites sur toute votre affaire, je ne me sens point tentée de vous faire une pareille confidence sur ce qui se passe entre le surintendant et moi; et je serais au désespoir de pouvoir vous mander quelque chose d'approchant. J'ai toujours avec lui les mêmes précautions et les mêmes craintes; de sorte que cela retarde notablement les progrès qu'il voudrait faire. Je crois qu'il se lassera enfin de vouloir recommencer toujours la même chose. Je ne l'ai vu que deux fois depuis six semaines, à cause d'un voyage que j'ai fait. Voilà ce que je puis vous en dire et ce qui en est. Usez aussi bien de mon secret que j'userai du vôtre; vous avez autant d'intérêt que moi de le cacher⁷⁴.»

Dans la correspondance qui s'établit pendant cette campagne entre madame de Sévigné et Bussy, dont ce dernier a enrichi ses Mémoires, on les voit tous deux mutuellement charmés de leur esprit, et fiers de s'appartenir. Madame de Sévigné éprouve une joie sensible lorsqu'elle reçoit la nouvelle que son cousin s'est distingué à Landrecies⁷⁵, qu'il a reçu les éloges de Turenne; que Mazarin, le roi et toute la cour ont dit du bien de lui. Et Bussy, de son côté, tout amoureux qu'il est de sa cousine, et fort disposé à s'en montrer jaloux, apprend cependant toujours avec plaisir l'effet produit par ses charmes sur quelques personnages importants.

«Il y a deux ou trois jours qu'en causant, lui dit-il, avec M. de Turenne, je vins à vous nommer. Il me demanda si je vous voyais: je lui dis que oui, et qu'étant cousins germains et de même maison, je ne voyais pas une femme plus souvent que vous. Il me dit qu'il vous connaissait, et qu'il avait été vingt fois chez vous sans vous rencontrer; qu'il vous estimait fort, et qu'une marque de cela était l'envie qu'il avait de vous voir, lui qui ne voyait aucune femme. Je lui dis que vous m'aviez parlé de lui, que vous aviez su l'honneur qu'il vous avait fait, et que vous m'aviez témoigné lui en être obligée. A propos de cela, madame, il faut que je vous dise que je ne pense pas qu'il y ait au monde une personne si généralement estimée que vous. Vous êtes les délices du genre humain; l'antiquité vous aurait dressé des autels, et vous auriez assurément été déesse de quelque chose. Dans notre siècle, où l'on n'est pas si prodigue d'encens, et surtout pour le mérite vivant, on se contente de dire qu'il n'y a point de femme à votre âge plus vertueuse ni plus aimable que vous. Je connais des princes du sang, des princes étrangers, des grands seigneurs façon de princes, des grands capitaines, des gentils-hommes, des ministres d'État, des magistrats et des philosophes, qui fileraient pour vous si vous les laissiez faire. En pouvez-vous demander davantage? A moins que d'en vouloir à la liberté des cloîtres, vous ne sauriez aller plus loin⁷⁶.»

On ne peut donner à une femme des éloges plus satisfaisants pour son orgueil; et ce qui devait les rendre plus acceptables, c'est qu'ils étaient l'expression de la vérité, et non celle d'une fade adulation ou d'un sot enthousiasme. Madame de Sévigné ne montre pas pour son cousin la même admiration qu'il témoigne pour elle; cependant elle loue son esprit avec une sincère effusion. «Je ne crois pas, lui écrit-elle, avoir jamais rien lu de plus agréable que la description que vous me faites de l'adieu

⁷⁴ SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 36, édit. de M.; ou p. 46, édit. de G.; *Supplément aux Mém. de BUSSY*, t. I, p. 51; *Mém.*, t. II, p. 27, édit. in-12, et p. 35 de l'édit. in-4^o.

⁷⁵ MONGLAT, *Mémoires*, t. L, p. 461; *Histoire de la Monarchie française sous le règne de Louis le Grand*, 4^e édition, 1697, in-12, p. 72.

⁷⁶ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 47, in-12, et p. 56 de l'in-4^o.—SÉVIGNÉ, *Lettres* (7 octobre 1655), t. I, p. 42, édit. M.; t. I, p. 52, édit. G.

de votre maîtresse. Ce que vous dites, que l'Amour est un vrai *recommenceur*, est tellement joli et tellement vrai, que je suis étonnée que, l'ayant pensé mille fois, je n'aie pas eu l'esprit de le dire⁷⁷.»

Bussy se plaint que sa cousine montre trop peu de tendresse pour lui, en paraissant si préoccupée de sa gloire et de son avancement. «Quand on aime bien les gens qui vont à l'armée, dit-il avec justesse, on a plus de crainte pour les dangers de leur personne que de joie dans l'espérance de l'honneur qu'ils vont acquérir⁷⁸.» Cependant, comme en même temps Bussy devine qu'il y a plus de dépit dans ce que sa cousine a écrit sur ce sujet, que d'absence de sentiment, et qu'il a la fatuité de le lui dire, elle lui répond de manière à tâcher de le convaincre que c'est bien véritablement qu'elle mérite le reproche qu'il lui adresse, et qu'elle ne désire pas qu'il en soit autrement. Ayant appris qu'il sollicitait la permission de rester à l'armée pendant tout l'hiver, elle lui dit: «Comme vous savez, mon pauvre Comte, que je vous aime un peu rustaudement, je voudrais qu'on vous l'accordât; car on dit qu'il n'y a rien qui avance tant les gens, et vous ne doutez pas de la passion que j'ai pour votre fortune⁷⁹.»

Cependant la lettre dont Bussy se plaignait montrait bien évidemment que sa cousine conservait de la rancune pour la manière dont il avait agi à l'époque de son départ pour l'armée. Elle était piquée d'avoir été sacrifiée alors au désir de passer quelques heures de plus avec une maîtresse. Bussy avait raison d'avoir cette pensée; mais il avait tort de la manifester.

«Je serais, lui avait-elle dit, une indigne cousine d'un si brave cousin si j'étais fâchée de vous voir cette campagne à la tête du plus beau corps qui soit en France, et dans un poste aussi glorieux que celui que vous tenez. Je crois que vous désavoueriez des sentiments moins nobles que ceux-là. Je laisse aux *baigneurs* d'en avoir de plus tendres et de plus faibles. Chacun aime à sa mode: pour moi, je fais profession d'être brave aussi bien que vous. Voilà les sentiments dont je veux faire parade⁸⁰.»

Dans une autre occasion, l'empressement qu'elle met à écrire à son cousin, lorsqu'il la néglige, nous prouve avec quel soin elle cherchait à écarter d'elle tout soupçon de dépit ou de sentiment jaloux, quoiqu'elle ne puisse s'empêcher d'en laisser toujours percer quelque chose. Bussy avait envoyé à Paris un messenger avec des lettres pour ses deux maîtresses, et il ne lui avait rien remis pour madame de Sévigné. Celle-ci profita cependant de ce même messenger pour écrire à son cousin, afin de le féliciter sur les succès qu'il avait obtenus à la guerre, et dont la renommée l'avait instruite. Dans une autre lettre, où elle avait besoin de rappeler toutes celles qu'elle lui avait adressées depuis quelque temps, elle dit: «Je vous ai encore écrit par un laquais que vous avez envoyé ici, lequel était chargé de plusieurs lettres pour de belles dames. Je ne me suis pas amusée à vous chicaner de ce qu'il n'y en avait pas pour moi, et je vous fis une petite lettre en galoppant⁸¹.»

Voici en quels termes elle avait écrit à Bussy sur ce point délicat, dans cette petite lettre faite en *galoppant*:

«Je me trouvai hier chez madame de Monglat, qui avait reçu une de vos lettres, et madame de Gouville aussi: je croyais en avoir une chez moi, mais je me suis trompée dans mon attente, et je jugeai que vous n'aviez pas voulu confondre tant de rares merveilles. J'en suis bien aise, et je prétends avoir un de ces jours *une voiture* à part.»

L'allusion qu'elle fait ici à la haute renommée de Voiture comme épistolographe, et à la double signification de son nom, qui ne serait dans toute autre occasion qu'un simple calembour, devient dans cette circonstance un éloge flatteur, et un reproche aimable, empreint du sentiment d'une noble et juste fierté.

⁷⁷ SÉVIGNÉ, *lettre* en date du 19 juillet 1655, t. I, p. 130, et t. I, p. 45, édit. de G. de S.-G.

⁷⁸ *Lettre de Bussy*, en date du 13 août 1655.—Dans SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 40, édit. M.; p. 49.—BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 32, in-12, et dans l'édit. in-4^o, t. II, p. 38.

⁷⁹ SÉVIGNY, *Lettres* (25 novembre 1655), t. I, p. 56, édit. G., p. 45, édit. M.

⁸⁰ SÉVIGNY, *Lettres* (20 juin 1655), t. I, p. 31, édit. M., ou p. 39, édit. G.—BUSSY, *Mém.* t. II, p. 15 de l'in-12; de l'édit. in-4^o, p. 18.

⁸¹ SÉVIGNÉ, *Lettres* (14 juillet, t. I, p. 33), édit. M.—BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 23 de l'édit. in-12, et t. II, p. 28 de l'édit. in-4^o.—*Lettres de SÉVIGNÉ*, t. I, p. 42 et 45 de l'édit. de G. de S.-G.; t. I, p. 35 et 36, édit. M. (19 juillet).

CHAPITRE V.

1655

Madame de Gouville donne une fête peu de jours après l'avanie faite à Bartet, son amant.—Détails sur Bartet.—Il est employé pendant la Fronde à d'importantes négociations.—Aventures de sa jeunesse, et comment il était parvenu.—Sa présomption et sa vanité.—Ressentiments qu'elles excitent.—Il obtient les faveurs de la marquise de Gouville.—Il tient un propos outrageant sur le duc de Candale.—Le duc de Candale s'en venge en lui faisant une avanie.—Pourquoi Mazarin abandonne Bartet dans cette circonstance.—Tout le monde rit de l'aventure de Bartet.—Épigramme à ce sujet.—Bussy mande à madame de Sévigné la querelle entre le marquis d'Humières, le comte de Nogent et la Châtre.—Détails sur Bautru, comte de Nogent.—Plaisanteries qu'il se permet au sujet de Roquelaure.—Passage d'une des lettres de madame de Sévigné sur la duchesse de Roquelaure.—Querelle entre le prince d'Harcourt et la Feuillade.—Madame de Sévigné trouve plaisante la captivité de la duchesse de Châtillon chez Fouquet.—Réflexions à ce sujet.—Bussy se rend à Compiègne.—Il sollicite de Mazarin de servir pendant l'hiver, et n'obtient rien.—Revient à Paris.—Y séjourne.—Repart pour se rendre à l'armée de Turenne.

Le même jour que madame de Sévigné écrivit la lettre que nous venons de citer, la marquise de Gouville donnait dans son hôtel, à Paris, une fête dont le récit remplit une page entière de la Gazette de Loret⁸²: il décrit le ballet, les scènes grotesques, les danses, le concert, et la collation. Cependant, lorsque la marquise de Gouville donnait cette fête, l'avanie qu'à cause d'elle avait éprouvée Bartet, un de ses amants, venait d'avoir lieu, et était l'objet des conversations générales. Madame de Sévigné en parle dans une lettre écrite à Bussy trois jours après celle dont nous avons fait mention en dernier, c'est-à-dire le 19 juillet⁸³; mais elle en parle brièvement et en passant, afin de ne pas blesser son cousin. Pour bien la comprendre, il faut suppléer aux détails qu'elle n'a pas eu besoin de donner en écrivant à Bussy, qui était parfaitement instruit sur ce qui concernait celui qui faisait l'objet de cette aventure.

Quand Mazarin était exilé et proscrit par des arrêts du parlement, du consentement du roi, c'est-à-dire de la reine régente, qui parlait en son nom, il n'en continuait pas moins, des bords du Rhin ou de la solitude des Ardennes, où il s'était réfugié, à diriger les affaires. Le gouvernement n'était pas dans le cabinet des ministres, dans la salle du conseil, dans les actes authentiques publiés au nom du roi, mais dans les résolutions et les déterminations prises par la reine régente dans les conciliabules qui avaient lieu dans la chambre de l'exilé ou dans l'oratoire de la reine. Il était alors nécessaire que la reine et son ministre pussent communiquer entre eux continuellement, et de manière à ce qu'il ne restât aucune trace de ces communications; que le secret le plus profond et le plus impénétrable fût gardé sur leur but et sur leur résultat. De là naquit l'importance des courriers de cabinet, et l'influence que ces personnages subalternes prirent à cette époque. Comme ils auraient pu être arrêtés par les partisans de la Fronde ou des princes, jugés et condamnés par les parlements, à cause de leur correspondance avec un banni déclaré ennemi de l'État, ils n'étaient chargés d'aucune dépêche, d'aucune note, d'aucun papier; mais dépositaires des pensées et des intentions secrètes du cardinal et de la reine, ils allaient et venaient continuellement, portaient les paroles de l'un et de l'autre, et prenaient à l'égard des tiers des engagements en leurs noms. On voit que durant ces temps de troubles ces courriers de cabinet

⁸² LORET, liv. VI, p. 106, *lettre* 28 juillet 1655.

⁸³ SÉVIGNÉ, *Lettres* (19 juillet 1655), t. I, p. 37, édit. de M., et t. I, p. 46, édit. de G. de S.-G.—BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 28, in-12, et de l'in-4^o, t. II, p. 34.

n'étaient pas seulement des porteurs de dépêches, mais de véritables négociateurs. A une époque aussi agitée, lorsque les intérêts variaient sans cesse et si rapidement, lorsqu'il y avait tant d'intrigues différentes, et qu'il fallait pour les conduire tant de dissimulation et d'audace; lorsque les troupes des différents partis envahissaient le pays, et empêchaient qu'on ne pût faire le plus petit trajet sans travestissement, ce rôle de courrier de cabinet donnait à tous ceux qui l'exerçaient une réputation de capacité, de courage, de prudence et de fidélité, qui ennoblissait leurs fonctions, et les faisait jouir d'une considération supérieure à celle de la charge dont ils étaient revêtus. Bartet fut un de ceux que la reine et Mazarin employèrent en cette qualité le plus souvent et avec le plus de succès.

Il était fils d'un paysan du Béarn. Son père lui ayant donné de l'éducation, il devint avocat au parlement de Navarre. Il séduisit la femme de chambre de l'épouse d'un conseiller de ce parlement. On voulut le forcer à épouser cette fille, très-chérie de sa maîtresse: il s'y refusa, quitta le pays, s'en alla à Rome, et, recommandé par des jésuites, il s'attacha au duc de Bouillon, puis ensuite au prince Casimir, frère du roi de Pologne, et qui lui succéda au trône. Celui-ci, lorsqu'il fut roi, nomma Bartet son résident en France. Bartet se fit ainsi connaître de Mazarin et des autres ministres de la reine, et il obtint, par l'entremise de la princesse Palatine, d'être nommé secrétaire du cabinet⁸⁴. Bientôt il eut toute la confiance de la reine et de son ministre, et fut initié aux plus importants secrets d'État⁸⁵. Fier de ses succès, il se fit de nombreux ennemis par sa suffisance, sa fatuité, son ton et ses manières, qui auprès des personnages élevés auxquels il avait affaire contrastaient si fort avec son humble origine. La manifestation de notre propre supériorité choque l'orgueil naturel d'autrui, lors même qu'elle semble justifiée par la prééminence du talent, de la naissance ou de la fortune; mais l'insolence d'un parvenu semble une atteinte portée à tous les droits acquis: elle blesse comme une usurpation, et révolte comme une ingratitude. Tels étaient les sentiments que faisait naître Bartet, dont la causticité d'ailleurs n'épargnait personne, pas même ses amis et ses bienfaiteurs. Bartet devint amoureux de la marquise de Gouville. Cette femme séduisante était en même temps courtisée par le duc de Candale, dont la vie fut si courte et les aventures si nombreuses⁸⁶. Bartet, si inférieur au duc de Candale pour la figure et la tournure, l'emportait sur lui par certains avantages auxquels la marquise de Gouville se montrait fort sensible. Au lieu de jouir en secret d'un bonheur qui pouvait lui faire un ennemi puissant, Bartet eut l'impudence de faire parade de sa conquête d'une manière injurieuse pour son rival. En présence d'un grand nombre de personnes, dont quelques-unes faisaient l'éloge du duc de Candale comme du plus bel homme de l'époque et le plus propre à plaire aux femmes, Bartet dit, avec un ton dédaigneux, «que si on ôtait à ce beau duc ses grands cheveux, ses grands canons, ses grandes manchettes et ses grosses touffes de galants, il ne serait plus qu'un squelette et un atome.» Candale, outré de l'insolence de Bartet, et regardant comme au-dessous de lui de se mesurer avec un tel homme, se vengea en grand seigneur, ou, si l'on veut, en vrai brigand. Laval, son écuyer, à la tête de onze hommes à cheval, arrêta en plein jour, dans la rue Saint-Thomas du Louvre, la voiture de Bartet. Deux des cavaliers se saisirent des chevaux, deux autres portent le pistolet à la gorge du cocher, deux autres mettent pied à terre, et entrent dans le carrosse le poignard à la main; ils se précipitent sur Bartet, lui coupent avec des ciseaux les cheveux d'un côté, et une moustache de l'autre; ils lui arrachent son rabat, ses canons et ses manchettes; et, après lui avoir appris que cette opération a lieu par ordre de monseigneur le duc de Candale, ils le laissent aller⁸⁷.

⁸⁴ CONRART, *Mém.*, t. XLVIII, p. 267.

⁸⁵ CONRART, t. XLVIII, p. 260 à 270.—MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLI, p. 136, 326, 488; t. XLII, p. 22.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 115, 116 et 210.—RETZ, t. XLV, p. 279, 282, 380, 388, 412, 422, 459; t. XLVI, p. 329.—GUY-JOLY, t. XLVII, p. 230.—NEMOURS, t. XXXIV, p. 510.—CONRART, t. XLVIII, p. 230.—LA ROCHEFOUCAULD, t. LI, p. 95 et 96.—DUPLESSIS, t. LVII, p. 370 et 372.—LORET, liv. III, 1652, p. 178; liv. V, 1654, p. 17.

⁸⁶ CHAVAGNAC, *Mém.*, t. I, p. 165, 185, 208, 210, 220, 226, 227.—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 210.—MONGLAT, *Mém.*, t. L, p. 394.—CONRART, t. XLVIII, p. 265.—BUSSY, *Hist. am. des Gaules*, t. I, p. 1 à 42, édit. 1754.—SAUVAL, *Galanteries des Rois de France* t. II, p. 60, 61, 206.—RETZ, t. XLV, p. 113.—SAINT-ÉVREMOND, *Œuvres*, 1753, in-12, t. I, p. v et p. 34; t. III, p. 154 à 180; t. VII, p. 42.

⁸⁷ CHAVAGNAC, *Mém.*, t. I, p. 220.—MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLI, p. 489.—CONRART, *Mém.*, t. XLVIII, p. 265.

Sous Richelieu, le personnage, quelque élevé qu'il fût, qui aurait ainsi traité le plus obscur et le plus infime de ses affidés, eût été obligé de fuir, et aurait eu à supporter le poids d'une procédure criminelle. Mazarin, auquel Bartet se plaignit, lui promit justice, fit même commencer quelques procédures, mais n'osa pas les faire continuer. Candale avait rendu de grands services à Mazarin, qui s'était donné des torts envers lui, en ne réalisant pas la promesse qu'il avait faite de lui faire épouser sa nièce Martinozzi, mariée au prince de Conti. Mazarin ne fut donc pas fâché d'avoir occasion de montrer des égards pour ce seigneur, afin de le retenir dans son parti. D'ailleurs, Bartet avait été le protégé de la reine plus encore que celui de Mazarin, qui, dans sa correspondance écrite avec Anne d'Autriche, avait cherché à la prémunir contre les défauts du caractère de ce confident, et l'avait engagée à ne se fier à lui qu'avec précaution⁸⁸. Toute la haute noblesse était indignée de l'insolence de Bartet, et applaudissait à l'avanie qui lui était faite. Chavagnac, en racontant cette aventure, dit qu'elle fit plus de bruit qu'elle ne méritait⁸⁹. Madame de Sévigné n'en parle qu'en plaisantant, et la trouve tout à fait bien imaginée; elle ne doute pas que son cousin ne s'en soit fort diverti⁹⁰. On rit beaucoup aux dépens de Bartet, et l'on fit sur lui le couplet suivant, qui courut tout Paris:

Comme un autre homme
Vous étiez fait, monsieur Bartet:
Mais quand vous iriez chez Prudhomme,
De six mois vous ne seriez fait
Comme un autre homme⁹¹.

Non-seulement Bartet n'obtint aucune réparation de l'affront qu'il avait éprouvé, mais plus tard on le força de s'exiler de la cour, lorsque le duc de Candale s'y trouvait⁹². Ainsi la différence des rangs était alors si fortement marquée, que ceux qui osaient s'en prévaloir pour conserver leurs privilèges d'insolence et de domination pouvaient encore faire violence à la justice et braver la faveur.

Bussy et madame de Sévigné se faisaient part mutuellement dans leurs lettres des nouvelles qui pouvaient les intéresser: lui, celles de l'armée; elle, celles de la cour. Bussy, dans sa lettre du 17 octobre⁹³, entretient sa cousine de la querelle qui s'est élevée entre le marquis d'Humières et le comte de Nogent, querelle si peu honorable pour ce dernier. Il avait été provoqué en duel par la Châtre, beau-frère d'Humières, et il avait refusé de se battre. D'Humières, toujours bien auprès du roi et des ministres, devint depuis maréchal de France. Le luxe du grand seigneur le suivait même à l'armée. Il fut le premier qui s'y fit servir en vaisselle d'argent, et avec les mêmes recherches et la même variété de mets que dans son hôtel. Comme la guerre continua, et se régularisa en quelque sorte, ce genre de luxe fut imité par tous les officiers généraux, et même par les simples colonels et les mestres de camp⁹⁴. La Châtre nous est connu par ses liaisons avec Ninon⁹⁵. Armand, comte de Nogent, qui se noya depuis au fameux passage du Rhin⁹⁶, était le fils de Nicolas de Bautru, modèle du courtisan fin, spirituel et bouffon. Celui-ci, arrivé à la cour d'Anne d'Autriche avec huit cents livres de rente, en avait cent cinquante mille lorsqu'il mourut. Sa femme se fit connaître par des désordres honteux. Il en demanda vengeance à la justice, et fit condamner un de ses valets, qui fut mis aux galères⁹⁷. Il

⁸⁸ *Lettres du cardinal Mazarin à la reine*, 1836, in-8°, p. 419; lettre en date du 27 novembre 1641.

⁸⁹ CHAVAGNAC, t. I, p. 220.

⁹⁰ SÉVIGNÉ, *Lettres* (19 juillet 1655), t. I, p. 37, édit. de Monmerqué; t. I, p. 47, édit. de G. de S.-G.

⁹¹ CONRART, *Mém.*, t. XLVIII, p. 263, note 1. Voyez ci-dessus, p. 40.

⁹² MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 22.

⁹³ BUSSY, dans les *Lettres de SÉVIGNÉ*, t. I, p. 43 de l'édit. M.; t. I, p. 53 de l'édit. de G. de S.-G.

⁹⁴ GOURVILLE, *Mém.*, t. LII, p. 287.

⁹⁵ Voyez la première partie de ces Mémoires, ch. XVI, p. 244.

⁹⁶ SÉVIGNÉ, *Lettres* (17 juin 1672), t. II, p. 468, édit. M., et t. III, p. 61, édit. G. de S.-G.

⁹⁷ *Ménagiana*, t. I, p. 67, 140, 267.

se rendait un jour chez la reine, lorsque cette affaire était encore récente; et la cynique plaisanterie qu'il se permit pour faire rejaillir sur le duc de Roquelaure le ridicule dont celui-ci avait voulu le couvrir en présence de toute la cour, prouve qu'une partie du secret de la mystérieuse intrigue de la duchesse de Roquelaure n'avait pas échappé aux regards scrutateurs des jeunes courtisans⁹⁸. Cet indécent quolibet, qui fit rougir la reine, sert en même temps à expliquer le passage suivant de la lettre que madame de Sévigné écrivit à Bussy le 25 novembre⁹⁹.

«Madame de Roquelaure est revenue tellement belle, qu'elle défit hier le Louvre à plate couture¹⁰⁰: ce qui donne une si terrible jalousie aux belles qui y sont, que par dépit on a résolu qu'elle ne serait pas des après-soupers, qui sont gais et galants comme vous savez. Madame de Fiennes voulut l'y faire demeurer hier; mais on comprit par la réponse de la reine qu'elle pouvait s'en retourner.»

Madame de Sévigné paraît avoir ignoré le véritable motif de l'exclusion de la duchesse de Roquelaure des après-soupers; mais la duchesse de Roquelaure a dû le connaître ou le deviner. Les chagrins causés par des humiliations de cette nature, et par les remords de les avoir mérités, ont pu contribuer, autant que les infidélités de Vardes, à précipiter dans la tombe cette intéressante victime d'un premier amour. Une autre raison devait encore déterminer à ne pas admettre la duchesse de Roquelaure dans ces réunions familiales. Le jeune duc d'Anjou manifestait du penchant pour elle; et le chagrin qu'il témoigna lorsqu'il apprit sa mort montra quelle était déjà la violence de sa passion¹⁰¹.

Madame de Sévigné, qui ne veut rien laisser ignorer à Bussy de ce qui se passe dans le monde, raconte aussi dans la même lettre une querelle assez ridicule, mais qui n'eut aucune suite, entre le prince d'Harcourt, la Feuillade, qui fut depuis maréchal de France, et le chevalier de Gramont, si connu par l'histoire que le spirituel Hamilton nous a donnée de ses aventures galantes. La chose se passa chez Jannin de Castille, financier, assez bel homme, peu spirituel, et fort riche. Bussy a fait lui-même connaître les liaisons de ce personnage avec la comtesse d'Olonne¹⁰², et Sauval a révélé celles qu'il eut avec mademoiselle de Guerchy, une des filles d'honneur de la reine¹⁰³. Mademoiselle de Guerchy fut depuis la maîtresse du duc de Vitry, et périt victime des moyens qu'employa pour la faire avorter une sage-femme nommée Constantin, qui fut pendue pour ce crime. Le comte Gaspard de Chavagnac, qui, pour obliger Vitry, son ami, avait conduit l'infortunée Guerchy chez la Constantin, fut mis en cause, et subit même une condamnation, qui ne fut pas capitale. Lui, qui était la braveur même, raconte naïvement dans ses Mémoires la frayeur qu'il éprouva «quand il vit les mêmes juges avec lesquels il faisait tous les jours la débauche l'interroger avec un visage si sévère¹⁰⁴».

Madame de Sévigné apprit, sans en connaître la cause, que la duchesse de Châtillon se trouvait captive chez l'abbé Fouquet; et, dans sa lettre du 5 novembre, elle mande cette nouvelle à son cousin en une seule ligne, en ajoutant: «Cela paraît fort plaisant à tout le monde¹⁰⁵.» Singulière époque que celle où l'on trouvait plaisant qu'une femme de ce rang, de cette naissance, qu'une Montmorency, que la veuve d'un Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, fût retenue d'autorité en chartre privée, chez un abbé, son amant! Cependant la chose paraîtra moins étrange lorsque l'on saura que l'abbé Fouquet avait avec lui sa mère, qui était la vertu même¹⁰⁶.

⁹⁸ *Ibid.*, t. III, p. 48 et 49.

⁹⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres* (25 novembre 1655), t. I, p. 46, édit. de M.; t. I, p. 59, édit. de G. de S.-G.—BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 54, édit. in-12.

¹⁰⁰ Conférez MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 137.

¹⁰¹ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 268 et 269.

¹⁰² BUSSY, *Histoire amoureuse de la France*, édit. 1710, p. 26, 31, 55.—*Histoire amoureuse des Gaules*, édit. 1754, t. I, p. 23, 28, 32, 42, 52.

¹⁰³ SAUVAL, *Galanteries des Rois de France*, 1738, t. II, p. 73.

¹⁰⁴ GASPARD, comte de CHAVAGNAC, *Mém.*, t. I, p. 220 à 222, édit. de Besançon, 1699, in-12.

¹⁰⁵ SÉVIGNÉ, *Lettres* (25 novembre 1655), t. I, p. 45, et p. 56 de l'édit. de G. de S.-G.

¹⁰⁶ MONTPENSIER, t. XLII, p. 148.

Quand Bussy reçut, le 22 novembre, cette dernière lettre de madame de Sévigné, il n'était plus à l'armée. Pour être placé sur les cadres de ceux qui continuaient à servir pendant la saison rigoureuse, il s'était rendu à Compiègne, où la cour résidait. Le cardinal lui promit de faire ce qu'il demandait; mais il ne lui tint pas parole. Bussy revint vers la fin de décembre à Paris; et, après y avoir séjourné tout l'hiver, il repartit le 12 mars pour Amiens, où le maréchal de Turenne avait assigné le rendez-vous de tous les officiers généraux qui dans la campagne prochaine devaient servir sous ses ordres¹⁰⁷.

¹⁰⁷ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 54 et 57 de l'édit. in-12.—Ibid., t. II, p. 65 et 68 de l'édit. in-4°.

CHAPITRE VI.

1656

Madame de Sévigné est recherchée par les femmes âgées comme par les jeunes.—Sa jeunesse s'est passée sous le ministère de Mazarin.—Ses souvenirs embrassent l'époque qui l'a précédé, une partie du siècle de Louis XIII, puis la régence d'Anne d'Autriche et presque tout le siècle de Louis XIV, et les personnes qui brillèrent sous la régence du duc d'Orléans et qui moururent sous Louis XV.—Elle était liée avec madame de Chevreuse, avec la maréchale de Schomberg, née Marie de Hautefort.—Portrait de mademoiselle de Hautefort: elle est placée près d'Anne d'Autriche pour la surveiller.—Elle s'attache à elle.—S'attire, en la servant, les persécutions de Richelieu.—A la mort de ce ministre, elle est rappelée de son exil par la reine, qui reçoit mal ses observations relativement au cardinal Mazarin.—Brouillerie et raccommodement entre elle et la reine.—Mademoiselle de Hautefort reçoit l'ordre de quitter le Palais-Royal.—Elle se retire dans un couvent.—Épouse le maréchal de Schomberg.—S'efforce de se réconcilier avec Anne d'Autriche.—Est de nouveau repoussée.—Ses torts envers la reine.—Différence de la conduite d'Anne d'Autriche envers elle et envers la duchesse de Chevreuse.—Réflexions à ce sujet.—Le maréchal de Schomberg et sa femme se retirent dans leur gouvernement de Metz.—Ils sont les protecteurs des gens de lettres.—La mort de sa grand'mère force la maréchale de Schomberg de revenir à Paris.—Nombre de personnes vont à sa rencontre.—Madame de Sévigné, qui ignorait ce retour, n'est pas de ce nombre.—Regret qu'elle en éprouve.—Citation de la Gazette de Loret à ce sujet.—Mort de la maréchale de Schomberg.

La jeunesse de madame de Sévigné s'est écoulée tout entière pendant la durée du ministère du cardinal de Mazarin; mais les femmes qui avaient passé la leur sous le règne de Richelieu, attirées par la précoce maturité du jugement de notre jeune veuve, par son discernement, par sa discrétion, sa franchise, ne cultivaient pas son amitié avec moins d'empressement que celles dont l'âge se rapprochait du sien. Dans sa vieillesse, son indulgente gaieté, la réputation qu'elle s'était acquise par son esprit, l'égalité de son humeur et les agréments de son commerce, la firent rechercher par celles qui commençaient à briller comme des astres nouveaux levés sur l'horizon, vers la fin du siècle de Louis XIV. Celles-ci se montrèrent dans tout leur éclat sous la régence du duc d'Orléans, et terminèrent leur existence sous Louis XV. Jamais madame de Sévigné ne se retira du monde, et jamais le monde aussi ne se retira d'elle. Toujours elle aima à se répandre dans la société: elle lui appartient toujours. Sa vie et ses écrits sont donc propres à nous éclairer sur les mœurs, les habitudes de plusieurs générations successives et de trois règnes différents.

Nous avons déjà vu la liaison qu'elle avait contractée avec la duchesse de Chevreuse, qui sous le règne de Louis XIII s'était illustrée par sa résistance au despotisme de Richelieu. Madame de Sévigné avait conquis l'amitié d'une autre femme, qui, sans posséder l'avantage d'une aussi grande naissance, n'avait pas donné à la reine de moindres preuves de dévouement et de courage que madame de Chevreuse: c'était Marie de Hautefort, femme du maréchal duc de Schomberg.

On se souvenait encore à l'époque dont nous nous occupons, de l'impression qu'avait faite à la cour de Louis XIII cette blonde aux yeux grands et pleins de feu, aux traits si réguliers, aux dents si blanches, au teint d'une si ravissante fraîcheur. On se ressouvenait encore de cette gorge parfaitement belle, dont la seule vue protégea, contre la main scrupuleuse d'un monarque dévot, le

billet dépositaire du secret de la reine¹⁰⁸. Placée comme dame d'atour auprès d'Anne d'Autriche par un ministre soupçonneux et un mari jaloux, mademoiselle de Hautefort s'indigna du vil rôle auquel on l'avait crue propre. Au lieu d'être, comme on le voulait, la surveillante et la délatrice d'une reine dont elle ressentait vivement le malheur, elle en devint l'amie la plus sincère, la confidente la plus intime¹⁰⁹. Pour lui procurer plus de liberté, pour diminuer l'oppression que Richelieu faisait peser sur elle et sur tout ce qui l'entourait, mademoiselle de Hautefort se prévalut des sentiments de préférence qu'elle inspira à un roi si froid, si faible, si scrupuleux. Pour capter sa confiance, elle supporta l'ennui d'un amour qui ne se laissait deviner que par des traits d'une jalousie bizarre ou ne se manifestait que par d'insipides entretiens. Marie de Hautefort montra pour Anne d'Autriche plus de courage et de dévouement encore, en bravant la colère et les persécutions de Richelieu, qui, ne la voyant pas répondre à ses desseins, la fit exiler. Il eut l'air d'envelopper dans la même disgrâce Chemerault, autre dame de la reine; mais c'était pour être instruit par elle de toutes les démarches, de tous les secrets de mademoiselle de Hautefort, qui la croyait son amie¹¹⁰.

Lorsque Anne d'Autriche devint régente, elle s'empessa de rappeler, par une mesure générale, toutes les personnes qui avaient été exilées sous Richelieu; mais elle écrivit de sa propre main à mademoiselle de Hautefort de revenir près d'elle, lui disant qu'elle mourait d'impatience de la voir¹¹¹. Mademoiselle de Hautefort revint; mais elle ignorait que la nature des relations doive changer avec les situations: elle crut que tout devait être inaltérable comme ses sentiments, et elle éprouva combien sont différentes les affections de cœur dans l'infortune ou dans la prospérité, dans l'abaissement ou dans la puissance. Elle avait fait naître des passions très-vives; mais toutes les tentatives qu'on avait faites pour la séduire n'avaient servi qu'à donner un nouveau lustre à sa vertu¹¹². Cette vertu s'appuyait sur une piété fervente¹¹³, qui avait trouvé un nouvel aliment dans le malheur et dans les persécutions. Revenue à la cour après une si longue absence, elle fut singulièrement frappée des changements qui s'y étaient opérés. Elle vit avec peine l'ascendant que Mazarin avait pris sur la reine: cet ascendant ne lui paraissait pas suffisamment justifié par les talents de ce ministre et le besoin qu'Anne d'Autriche avait de lui. L'espèce d'intimité et de familiarité qui régnaient entre la reine et son ministre, en écartant même toute pensée de liaison illicite, choquaient ses scrupules religieux, et étaient contraires aux idées qu'elle s'était faites de la dignité de son sexe et de la majesté royale. Elle savait combien la malignité publique aimait à s'exercer sur ce chapitre; elle connaissait une partie des chansons, des satires, des épigrammes qui avaient cours: son amitié vive et sincère lui fit désirer ardemment d'ôter à cet égard tout prétexte à la calomnie. Naturellement franche, elle s'expliqua sans réticence et sans détour sur ce sujet délicat. La reine, blessée, ne lui répondit que par des paroles dures et des reproches sévères¹¹⁴. Il y eut des larmes répandues, des explications vives, des réconciliations, des promesses, des pardons donnés et reçus¹¹⁵, puis de nouveaux accès d'humeur et d'une brusque franchise. Enfin, au moment où on s'y attendait le moins, un ordre fut donné à mademoiselle de Hautefort de quitter le Palais-Royal¹¹⁶. La sensible confidente, qui n'avait jamais prévu que son amitié, toujours la même, que son dévouement, toujours entier, pussent avoir ce résultat, sentit son cœur se briser par tant

¹⁰⁸ SAUVAL, *Galanteries des Rois de France*, 1738, in-12, t. II, p. 18 et 277.—DREUX DU RADIER, *Mémoires et Anecdotes des Reines et Régentes de France*; Amsterdam, 1782, t. VI, p. 294.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXVI, p. 370 et 379.—MONGLAT, t. XLIII, p. 63.

¹⁰⁹ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXVI, p. 378 et 379.—MONGLAT, *Mém.*, t. XLIII, p. 251.—LA PORTE, *Mém.*, t. LIX, p. 394.—SCARRON, *Œuvres*, t. VIII, p. 399.

¹¹⁰ MOTTEVILLE, *Mém.*, *loc. cit.*—MONGLAT, *Mém.*, t. XLIII, p. 241.—LA PORTE, *Mém.*, t. LIX, p. 394.

¹¹¹ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXVII, p. 71.

¹¹² LA PORTE, *Mém.*, t. LIX, p. 391 et 392.—SCARRON, *Œuvres*, t. VIII, p. 190.

¹¹³ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXVII, p. 63.—LA PORTE, t. LIX, p. 407.—SCARRON, t. VIII, p. 160, 162, 168.

¹¹⁴ MOTTEVILLE, t. XXXVII, p. 32.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 36.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 63.—LA PORTE, t. LIX, p. 407.

d'ingratitude¹¹⁷. Elle partit, aimée, vénérée de toute la cour; l'admiration qu'avaient inspirée sa loyauté, sa générosité, sa vertu, s'augmenta encore de toute la haine amassée contre le cardinal, auquel elle était sacrifiée. La reine, quoiqu'elle en témoignât son mécontentement, ne put empêcher que les personnes qui lui étaient le plus attachées, le plus dans sa dépendance, n'allassent consoler mademoiselle de Hautefort et ne plainnissent hautement son malheur.

Elle se retira dans un couvent, et on craignit pendant quelque temps qu'elle ne se fît religieuse. Heureusement pour le monde, dont elle devait être le modèle, qu'un homme instruit, spirituel, joignant aux talents du guerrier tous ceux qui font briller en société¹¹⁸, la rechercha, et lui fit agréer ses vœux. Elle épousa en 1646 le maréchal duc de Schomberg. Son mari, qui avait acquis tous ses grades sous le règne précédent, désira, dans l'intérêt de son ambition, que sa femme reparût à la cour; qu'elle tâchât de se prévaloir de l'ancienne et longue affection que la reine avait eue pour elle, et qu'il ne pouvait croire entièrement éteinte. Pour lui obéir, elle se contraignit, et se dépouilla d'une fierté qui lui avait semblé noble et légitime. Ses efforts pour rentrer en grâce auprès d'Anne d'Autriche furent repoussés avec tant de hauteur, qu'elle ne put parvenir à déguiser la douleur qu'elle en ressentait, ni s'empêcher de montrer encore devant cette reine altière, et en présence de toute la cour, son visage baigné de larmes¹¹⁹.

On doit dire que pendant la Fronde la maréchale de Schomberg s'était liée avec la duchesse de Longueville, et que, sans s'engager dans aucun parti, elle avait paru cependant plutôt favorable que contraire à ceux qui étaient opposés à Mazarin; mais son mari était resté neutre. La duchesse de Chevreuse, qui s'était montrée hostile, non-seulement avait obtenu son pardon, mais elle avait reconquis toute la faveur et toute l'influence qu'elle avait eues autrefois auprès d'Anne d'Autriche. Cependant il existait entre la duchesse de Chevreuse et la maréchale de Schomberg toute la distance qui sépare le vice de la vertu; l'honneur, de l'intrigue; la loyauté, de la duplicité.

Le maréchal de Schomberg et sa femme ne firent plus d'autre tentative auprès d'Anne d'Autriche et de Mazarin. Ils se retirèrent dans leur gouvernement de Metz; et, sans jamais donner de marque de mécontentement, ils s'acquirent par leur zèle ardent pour tout ce qui pouvait contribuer au bien public, l'estime et l'affection de tout le monde: par leur conduite ils finirent par obtenir les égards de la reine et de son ministre, et même par se concilier leur bienveillance. Ils se montrèrent tous deux protecteurs des gens de lettres: Scarron et le gazetier Loret étaient au nombre de leurs pensionnaires¹²⁰. Ils furent les protecteurs de Bossuet, et comme les promoteurs de son génie. Ce grand homme commença par être archidiacre à Metz, où son père résidait¹²¹.

Au commencement de l'année 1656, madame de La Flotte, grand-mère de la maréchale de Schomberg, mourut, âgée de quatre-vingt-sept ans; elle était la doyenne des dames d'atour de la reine. De tout temps vénérée par sa piété, elle s'était maintenue dans sa place en restant étrangère à toutes les intrigues, et en y donnant l'exemple de toutes les vertus. Personne à la cour ne s'abstint d'aller jeter de l'eau bénite sur sa tombe, et le roi s'y rendit comme les autres. Loret rapporte que le jeune monarque voulut voir le visage de cette défunte octogénaire, et en le contemplant il dit: «Voilà le destin qui m'attend; et ma couronne ne m'en exemptera pas¹²².»

Cet événement força la maréchale de Schomberg et son mari de se rendre à Paris, où depuis longtemps ils n'avaient point paru. Le jour de leur arrivée fut connu de plusieurs personnes, qui

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 65.—LA PORTE, *loc. cit.*

¹¹⁸ SCARRON, *Épithalame ou ce qu'il vous plaira sur le mariage de M. le maréchal de Schomberg et de madame de Hautefort*, Œuvres, t. VIII, p. 252 et 254.

¹¹⁹ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXVII, p. 277.

¹²⁰ SCARRON, Œuvres, t. VIII, p. 160, 162, 168, 247 et 399.

¹²¹ DE BAUSSET, *Hist. de Bossuet*, 1814, in-8^o, t. I, p. 38 et 39.

¹²² LORET, t. VII, p. 62, *lettre* en date du 22 avril 1656.

allèrent à leur rencontre. Le nombre en fut si grand, que la file des carrosses s'étendait, si l'on en croit Loret, depuis les remparts de la ville jusqu'au Bourget¹²³.

Madame de Sévigné, quoique liée intimement avec la maréchale de Schomberg, ne fut pas prévenue du jour de son arrivée à Paris, et ne fit point partie du nombreux cortège qui l'accompagna à son entrée. La contrariété qu'elle en ressentit et la touchante expression de ses regrets firent assez de sensation dans le beau monde pour que Loret en parlât dans sa Gazette.

Même trois jours après, je sus
Que madame de Sévigny,
Veuve de mérite infini,
Et dont le teint encor mieux brille
Que de la plus aimable fille,
N'ayant su le temps ni le jour
Du susdit glorieux retour
(Ignoré dans chaque paroisse),
Faillit s'en pâmer d'angoisse.
Son chagrin ne peut s'égalier;
Et quand on la veut consoler
Avec des fleurs de rhétorique,
Sa divine bouche s'explique
(Comme elle a l'esprit excellent)
D'un air si noble et si galant,
Et qui jamais ne l'abandonne,
Que de bon cœur je lui pardonne¹²⁴.

Le maréchal de Schomberg ne jouit pas longtemps de cette manifestation de l'opinion publique, si glorieuse pour lui et pour sa femme, ni de l'accueil flatteur que lui firent le roi et la reine mère. Il mourut deux mois après son arrivée à Paris; son corps fut porté au château de Nanteuil, dans le lieu de sépulture de ses ancêtres, où sa veuve, qui lui survécut longtemps, lui fit ériger un monument, près duquel Bossuet ne manquait jamais d'aller prier toutes les fois qu'il passait à Nanteuil¹²⁵.

¹²³ LORET, *Muse historique*, liv. VII, p. 63, *lettre 16*, en date du 22 avril 1656.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ LORET, *Muse historique*, liv. VII, p. 68, *lettre 17*, en date du 29 avril 1656, p. 97, *lettre 25*, en date du 24 juin.—DE BARANTE, dans la *Biographie universelle*, art. *Bossuet*.

CHAPITRE VII.

1656

Madame de Sévigné passe toute cette année à Paris.—Elle assiste aux fêtes nombreuses qui s'y donnent.—Elle a des occasions de s'entretenir familièrement avec le jeune roi.—Les partis se rapprochent.—Gaston s'arrange avec la cour.—On n'était pas satisfait du gouvernement.—Mort du grand prieur Hugues de Rabutin.—Cette mort n'interrompt pas les plaisirs de madame de Sévigné.—Bussy écrit à sa cousine les événemens de la campagne.—Condé délivre Valenciennes.—Turenne prend la Capelle.—Départ du roi pour l'armée, le 17 mai.—Bussy va en Bourgogne, et revient passer l'hiver à Paris.—Les plaisirs n'avaient pas cessé pendant l'été.—Plusieurs occasions y donnèrent lieu.—Premier voyage de la reine Christine en France.—Admiration qu'elle excite.—Réflexion sur ceux qui se démettent du trône.—Christine est reçue en France avec de grands honneurs.—Madame de Sévigné est du nombre des femmes qu'elle goûte le plus.—C'est avec la France que Christine avait ses principales correspondances.—La France avait alors la supériorité en tout, et attirait l'attention de l'Europe entière.—Un mouvement nouveau s'y faisait remarquer dans les esprits.—Entretien à ce sujet, rapporté par Saint-Évremond.—Portrait que Saint-Évremond trace des précieuses de cette époque, bien avant Molière.—Discussions produites par les jansénistes.—Courte exposition de ces discussions.—Publications des Provinciales. Jugement sur cet ouvrage.—Effet qu'il produit.

Cette circonstance de l'arrivée du maréchal et de madame la maréchale de Schomberg et les lettres de Bussy démontrent que madame de Sévigné continua de résider à Paris pendant le cours de cette année 1656¹²⁶. Elle fut donc témoin de toutes les fêtes qui se donnèrent à la cour et chez les grands; et peut-être figura-t-elle dans les ballets et les mascarades, pour lesquels le jeune roi montrait de jour en jour plus d'inclination, et auxquels la reine et Mazarin se prêtaient. Le roi aimait aussi les courses de chevaux, les jeux de bagues, les carrousels, et il les renouvela cette année. Pendant le carrousel, il se plut à courir par la ville avec son frère sous divers déguisements, et à s'affranchir de toute étiquette¹²⁷. Madame de Sévigné dut avoir plus d'une occasion de s'entretenir avec lui, non-seulement au milieu de ces grands divertissemens, mais chez la princesse de Conti, chez la duchesse de Mercœur, et chez d'autres jeunes femmes d'un moindre rang, auxquelles elle se complaisait à faire des visites fréquentes et familières; et enfin chez le surintendant Fouquet, qui lui donnait, ainsi qu'au roi, à la reine et à toute la cour, de somptueux repas dans son château de Saint-Mandé¹²⁸. Malgré tous ces moyens de dissipation, le théâtre et les concerts publics n'étaient pas moins fréquentés. La médiocre tragédie de Thomas Corneille (*Timocrate*) eut un succès qui rappela celui des chefs-d'œuvre de son frère, et les représentations en furent suivies tout l'hiver avec un empressement qui n'avait pas encore été égalé¹²⁹. Le roi vint exprès au Théâtre du Marais, pour voir jouer cette pièce.

¹²⁶ LORET, *lettre* du 22 avril 1656, liv. VII, p. 62.—BUSSY, dans *Lettres de SÉVIGNÉ*, t. I, p. 48 et 51, lettres du 2 et 9 juillet 1656, éd. M.

¹²⁷ LORET, liv. VII, p. 1 et 2, *lettre* en date du 1^{er} janvier 1656, p. 14, 15, 19, 29; *lettres* en date des 22 et 29 janvier, 19 février 1656.—MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 1 et 2.—BENSERADE, *Œuvres*, t. II, p. 142 à 172.—LORET, liv. VII, p. 23, 61, *lettres* en date des 2 février et 2 avril 1656.

¹²⁸ LORET, t. VII, p. 35, *lettre* en date du 26 janvier 1656; *lettres* en date des 27 mai et 19 août 1656, p. 191; *lettre* en date du 2 décembre 1656, p. 50, 53, 54; *lettres* en date des 25 mars et 1^{er} avril.—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 371.

¹²⁹ Frères PARFAICT, *Hist. du Théâtre François*, t. VII, p. 178 à 182.—LORET, liv. VII, p. 198, du 16 décembre 1656.—Ibid., p. 176, apostille de la *lettre* en date du 5 novembre 1656.

Les ressentiments que les divisions de partis avaient fait naître s'affaiblissaient et disparaissaient, par l'effet de ces fréquentes réunions, où l'on goûtait en commun les mêmes plaisirs. Les mariages, que des penchants mutuels ou des convenances de rang et de fortune faisaient contracter, formaient chaque jour des alliances étroites entre des familles que les haines politiques séparaient auparavant. Les exilés étaient presque tous rappelés, et le sort de ceux qui ne l'étaient pas était adouci¹³⁰. On avait même permis à MADEMOISELLE de s'approcher de Paris, et elle avait profité de cette permission pour donner une fête superbe au roi et à la reine d'Angleterre, dans son château de Chilly. Gaston n'avait pas encore quitté Blois, mais il avait fait son arrangement avec la cour, et il devait bientôt y reparaitre. Tous ces actes de clémence donnaient de la sécurité, et augmentaient l'allégresse générale. Elle se répandit dans les provinces, où l'on cherchait aussi à imiter la capitale, qui elle-même se modelait sur la cour.

Ce n'est pas qu'on fût complètement satisfait: les changements dans les monnaies occasionnèrent des murmures; on avait, sur de simples soupçons, renfermé plusieurs personnes à la Bastille: mais ces sujets de mécontentement ne pouvaient contre-balancer le bien-être que l'on éprouvait de se voir délivré des factions et des guerres civiles, par le rétablissement de l'autorité royale.

La mort de Hugues de Rabutin, grand prieur du Temple, qui eut lieu cette année, vers le commencement de juin, ne mit point obstacle aux plaisirs auxquels madame de Sévigné se livrait à cette brillante époque de son existence. Ce grand prieur avait les manières rudes et impolies d'un corsaire; il en avait aussi les mœurs dissolues: il rappelait à madame de Sévigné tous les défauts et les vices de son mari, sans aucune de ses qualités. Au grand contentement de notre jeune veuve, Hugues de Rabutin donna tout ce qu'il possédait à son neveu, le comte de Bussy.

Celui-ci, dans les lettres qu'il écrivait à sa cousine, lui rendait compte des événements de la campagne¹³¹; et par la part qu'il y eut, par le grade qu'il occupait dans l'armée, les détails auxquels il se livre sont précieux pour l'histoire, et plus certains que ceux des relations officielles; car la politique, l'intérêt du moment, tendent toujours dans ces sortes de relations à fausser la vérité. Nous apprenons encore par ces lettres de Bussy qu'il était en correspondance réglée avec Corbinelli, et que celui-ci communiquait exactement à madame de Sévigné toutes les nouvelles qu'il recevait par ce canal. Le marquis de la Trousse, cousin germain de madame de Sévigné, était dans l'armée; elle s'intéressait vivement à lui, et Bussy a grand soin de faire part à sa cousine de tout ce qui concerne ce jeune homme¹³².

Les événements qui font la matière des lettres de Bussy étaient d'une grande importance. Condé avait délivré Valenciennes avec autant de bonheur que Turenne avait fait pour Arras; et Turenne, de même que Condé, s'était illustré par une savante retraite, qui aux yeux des gens de guerre contribua plus à sa réputation qu'une victoire; ou plutôt cette défaite même, que l'obstination du maréchal de la Ferté avait causée, devint pour Turenne l'occasion d'un triomphe. Après une marche rapide et déguisée, il se présenta devant la Capelle, et prit cette place, avec tous les magasins que les ennemis y avaient déposés¹³³.

Quoique le jeune roi allât chaque année rejoindre l'armée et emmenât avec lui une portion de sa cour, cependant la guerre n'interrompait point les plaisirs ni le mouvement ordinaire de la capitale.

¹³⁰ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 48, 51.—LORET, liv. VII, p. 3; *lettre* en date du 1^{er} janvier 1656.—SÉVIGNÉ, *lettre* de madame de Coulanges du 24 juin. 1695.—LORET, liv. VII, p. 78, en date du 20 mars 1656, et p. 29, 30, 35, 36, 103; *lettres* en date des 19 février, 18 avril, 24 juin et 1^{er} juillet 1656.—SÉVIGNÉ, *lettre* en date du 15 mai 1671, t. II, p. 72, édit. de G. de St.-G., et 2 novembre 1673, t. III, p. 203.—LORET, liv. VII, p. 104, *lettre* en date du 1^{er} juillet 1656.

¹³¹ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 65 et 72 de l'in-12.—Ibid., t. II, p. 78 et 87 de l'in-4^o.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. Monm., t. I, p. 48 et 51; t. I, p. 59 et 82, édit. de G. de St.-G. (9 et 20 juillet 1656).

¹³² SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 50, note b, édit. M. (9 juillet 1656).

¹³³ DESORMEAUX, *Histoire du grand Condé*, t. IV, p. 79, 86, 93.—MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 7.—GOURVILLE, *Mém.*, t. LII, p. 303.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 392.—RAGUENET, *Hist. de Turenne*, édit. de 1769, p. 264.—BUSSY-RABUTIN, *Mém.*, t. II, p. 72, 80, 82, édit. in-12; *Discours de BUSSY à ses Enfants*, p. 282, 302.

Les armées de part et d'autre étaient alors peu nombreuses; on ne s'était pas encore habitué, dans les calculs de l'ambition ou dans les combinaisons belliqueuses, à compter les hommes pour peu de chose, et l'on évitait d'ajouter aux effets destructeurs des combats ceux des rigueurs de l'hiver. D'un commun accord, on évitait de se mesurer avec ce terrible ennemi; on se cantonnait, et l'on restait en repos tout le temps que durait cet engourdissement de la nature; on entra tard en campagne, et les officiers généraux ne se rendaient à l'armée que lorsque les opérations allaient commencer, c'est-à-dire en mai ou en juin; et ils revenaient souvent en ville en septembre et en octobre. Grâce au génie de Turenne, on redoutait peu les suites de la guerre. Avec lui toujours on espérait des succès; et lorsqu'il y avait des revers, on ne se laissait pas décourager, parce qu'on s'attendait à les voir presque aussitôt réparés. Ce grand capitaine prévoyait toutes les chances possibles de la fortune, et savait en effet la retenir avec fermeté au moment même où elle se disposait à lui échapper.

Ainsi cette année le roi ne partit que le 27 mai¹³⁴, et il était de retour au 9 octobre¹³⁵. Bussy ne quitta l'armée que le 2 novembre¹³⁶, et se rendit en Bourgogne, où ses affaires l'appelaient; mais il passa par Paris, et revint y séjourner pendant l'hiver. Les plaisirs qu'on y goûtait n'avaient souffert aucune interruption; des occasions extraordinaires s'étaient présentées qui même leur avaient donné une nouvelle activité. Après le départ du duc de Modène, reçu avec une pompe et des honneurs qui excitèrent la jalousie et blessèrent l'orgueil du duc de Mantoue¹³⁷, vint la visite de la princesse d'Orange à sa mère la reine d'Angleterre¹³⁸, puis ensuite le premier voyage de la reine Christine en France. Le gouvernement du jeune monarque se surpassa en magnificence et en générosité hospitalière et chevaleresque, par la réception qui fut faite à cette reine virile. La curiosité qu'elle excita fut si vive et si générale, qu'elle fit quelque temps diversion à l'attention que l'on portait aux événements de la guerre, aux cercles des précieuses, et aux disputes religieuses, qui par la publication des premières Provinciales avaient acquis un nouveau degré de chaleur.

Cette fille du grand Gustave, qui parvint jeune à la couronne, s'était rendue célèbre par l'énergie de son caractère, son application aux affaires, ses liaisons et ses correspondances avec les savants et les hommes les plus éminents de son temps. Elle s'était faite leur disciple, et se montrait digne d'être leur émule; mais à vingt-huit ans elle résigna son sceptre, changea de religion, et se retira à Rome, pour se livrer sans distraction à ses penchants pour l'étude. Par cet acte extraordinaire elle s'attira des éloges universels, et fut l'objet de l'admiration générale; car c'est une opinion vulgaire et une erreur commune de penser qu'il n'y a rien de plus grand que le mépris des honneurs, des richesses, et de la puissance: le véritable héroïsme consiste à soutenir avec force le fardeau d'un rang éminent quand la destinée nous l'a imposé, et non pas à la répudier. Quiconque eut son berceau placé sur un trône ne doit quitter ce trône que pour un tombeau. En descendre, c'est se dégrader; se démettre de ses devoirs n'est pas s'en affranchir, mais les méconnaître. L'histoire nous démontre, par tous ceux qui ont donné de tels exemples au monde, que les souverains qui veulent entrer dans la vie privée ne trouvent ni en eux-mêmes ni dans les autres les moyens de s'y faire admettre, et qu'en cherchant à éviter les soucis des grandeurs, ils ne peuvent se procurer les avantages des humbles conditions. On sait ce qu'ils ne sont plus, on ignore ce qu'ils sont, et on ne sait pas bien ce qu'ils veulent être. Dépossédés des avantages de la puissance, ils ne peuvent acquérir les douceurs de la liberté; les soupçons ombrageux de la politique poursuivent également le monarque qui est descendu du trône de plein gré et celui qui en a été précipité malgré lui: car en tous deux résident des droits indélébiles, que la force ou la volonté n'ont pu anéantir, et que la force ou la volonté peuvent faire renaître; tous deux éprouvent la même contrainte dans leurs actions et dans leurs paroles; ils sont hors des lois communes, et sont

¹³⁴ LORET, liv. VII, p. 84, *lettre* en date du 27 mai 1656.

¹³⁵ MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 10.

¹³⁶ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 84 et 86.—LORET, liv. VII, p. 181, *lettre* en date du 18 novembre 1656.

¹³⁷ MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 1.

¹³⁸ LORET, liv. VII, p. 22, *lettre* en date du 5 février.

mal protégés par elles. Aussi les actes pareils à ceux de la reine Christine ont-ils été toujours suivis d'un long repentir: elle-même, malgré sa philosophie, ne put échapper à l'ordinaire destinée de ceux qui ont cessé de porter la couronne¹³⁹.

Les dames françaises dont Christine goûta le plus l'esprit et les manières furent Ninon¹⁴⁰, les comtesses de Brégy et de la Suze¹⁴¹, et la marquise de Sévigné. Notre jeune veuve avait fait sur cette reine une impression dont elle garda le souvenir; car lorsqu'elle fut de retour à Rome, elle en fit l'éloge dans une lettre qu'elle écrivit à un de ses correspondants de France¹⁴².

C'est en effet avec la France que Christine entretenait la plus grande partie de ses relations littéraires¹⁴³. Aucun autre pays n'offrait alors autant d'hommes remarquables et de génies supérieurs. Descartes et Corneille s'étaient, chacun dans leur genre, élevés à une hauteur à laquelle aucun de leurs contemporains en Europe ne pouvait prétendre. Les guerres qui avaient lieu n'étaient pas de celles où le sort des combats dépend uniquement de l'art de réunir à temps des masses énormes et nombreuses pour les précipiter les unes sur les autres, et où, après un immense carnage, celui qui pouvait faire donner la dernière réserve était certain de rester maître du champ de bataille. Les armées étaient peu nombreuses; elles pouvaient se mouvoir facilement: tout dépendait de l'habileté des chefs et de la valeur des troupes; et les nobles, qui s'y trouvaient en grand nombre et en formaient l'élite, leur donnaient l'exemple, et s'exposaient les premiers au péril. C'était pour la France un grand malheur, mais aussi un grand honneur, que les armées qui combattaient contre elle, comme celles qui combattaient pour elle, fussent commandées par des Français, et que ces Français eussent acquis la réputation d'être les plus grands capitaines de leur temps. L'Europe entière était attentive à cette lutte que la suite des événements avait établie entre Condé et Turenne, et où tous deux déployaient un génie qui accroissait encore leur grande renommée et excitait l'admiration des plus illustres guerriers.

Ce spectacle n'était pas le seul qui fût digne de fixer alors l'attention des étrangers sur la France; elle en offrait un autre, que Christine était bien capable d'apprécier. Un mouvement nouveau et extraordinaire se faisait remarquer dans les esprits. L'exemple donné par l'hôtel de Rambouillet fructifiait; l'instruction se répandait, et devenait en honneur parmi ces nobles qui faisaient autrefois gloire de leur ignorance. Le spirituel Saint-Évremond a raconté avec sa grâce accoutumée une conversation dont il fut témoin, qui peint à merveille l'état de la cour, et le contraste qu'offraient à cette époque les jeunes seigneurs à la mode, et ceux qui, plus âgés, étaient restés partisans des anciennes mœurs et des anciennes habitudes.

La présence de la reine Christine en France fut l'occasion de ce dialogue, dont les principaux interlocuteurs étaient Guillaume Bautru, comte de Serrant, connu par ses bons mots et son savoir, et d'autant plus grand partisan de la reine Christine qu'il en avait été fort goûté; le commandeur de Jars, de la maison de Rochechouart, bon guerrier, homme de grand sens, mais qui se vantait de ne rien devoir aux lettres ni aux sciences, et qui faisait gloire de mépriser ce qu'il appelait leur jargon¹⁴⁴; de Lavardin, évêque du Mans, fort décrié par ses mœurs, recherché pour les délices de sa table, beau parleur, l'ornement des cercles des précieuses, qui admiraient son langage fleuri, correct, mais

¹³⁹ LORET, liv. VII, p. 41, 46, *lettres* en date des 18 mai et 9 septembre 1656; p. 50, 119, 126, *lettre* en date du 12 août, et p. 143, 144, 150, 155, 178; liv. VIII, p. 180, 181, 183, *lettres* en date des 17 et 24 novembre 1657; liv. IX, p. 34, 42, 43, des 2 et 16 mars 1658.—MONGLAT, t. LI, p. 12.—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 376, 384, 390 et 392.—MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 54, 55, 58, 73.—Ibid., t. XLII, p. 266 à 268.—BUSSY-RABUTIN, *Hist. am. des Gaules*, t. I, p. 180 à 190, édit. 1754.—CATTEAU-CATTEVILLE, *Hist. de Christine*, 1815, in-8°, t. II, p. 34, 37, 43, 48, 60, 61, 62.—Ibid., t. I, p. 29; *Ménagiana*, t. II, p. 257.

¹⁴⁰ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 392.

¹⁴¹ CATTEAU-CATTEVILLE, *Hist. de Christine*, t. II, p. 61.

¹⁴² *Lettres de COSTAR*, seconde partie, 1659, in-4°, *lettre* 199, p. 419.—MENAGII *Poemata*, 1656, in-8°, p. 76.—*Lezione d'EGEDIO MENAGIO sopra in sonetto VII di messer Francesco Petrarca*, p. 62, 68 et 74, dans *Historia Mulierum Philosophorum*; Lugduni, 1690, in-12.

¹⁴³ *Ménagiana*, t. I, p. 220, t. IV, p. 24.

¹⁴⁴ SAINT-ÉVREMOND, *Œuvres*, édit. 1753, t. II, p. 79 à 83.

diffus¹⁴⁵. D'Olonne et Saint-Évremond, tous deux présents, se contentèrent d'écouter, et ne prirent point de part à cet entretien. Mais comme avant qu'il ne fût terminé le comte d'Olonne quitta le salon, Saint-Évremond crut devoir lui envoyer dans une lettre le récit suivant, dont nous allons emprunter la substance.

Bautru entama un éloge pompeux de la reine Christine, qui, disait-il, parlait huit langues, et ne s'était montrée étrangère à aucun genre de connaissances. Tout à coup le commandeur de Jars se leva, et ôtant son chapeau d'un air tout particulier: «Messieurs, dit-il, si la reine de Suède n'avait su que les coutumes de son pays, elle y serait encore: pour avoir appris notre langue et nos manières, pour s'être mise en état de réussir huit jours en France, elle a perdu son royaume. Voilà ce qu'ont produit sa science et ses lumières, que vous nous vantez.» Alors Bautru de perdre patience, de s'étonner qu'on puisse être si ignorant; puis de citer Charles-Quint, Dioclétien, Sylla, et tous ceux qui se sont montrés admirables en se démettant du souverain pouvoir; puis enfin de mettre en avant Alexandre, César, M. le prince de Condé, M. de Turenne, et tous les grands capitaines qui ont estimé les lettres et les ont cultivées..... Bautru aurait continué longtemps, si le commandeur, impatienté, ne l'eût interrompu avec tant d'impétuosité, qu'il fut contraint de se taire. «Vous nous en contez bien, dit-il, avec votre César et votre Alexandre. Je ne sais s'ils étaient savants ou non savants: il ne m'importe guère; mais je sais que de mon temps on ne faisait étudier les gentils-hommes que pour être d'Église; encore se contentaient-ils le plus souvent du latin du bréviaire. Ceux que l'on destinait à la cour ou à l'armée allaient honnêtement à l'académie; ils apprenaient à monter à cheval, à danser, à faire des armes, à jouer du luth, à voltiger, un peu de mathématique, et c'était tout. Vous aviez en France mille beaux gens d'armes, galants hommes. C'est ainsi que se formaient les de Thermes¹⁴⁶ et les Bellegarde¹⁴⁷. Du latin! de mon temps du latin! un gentil-homme en eût été déshonoré. Je connais les grandes qualités de M. le Prince, et suis son serviteur; mais je vous dirai que le dernier connétable de Montmorency a su maintenir son crédit dans les provinces et sa considération à la cour sans savoir lire. Peu de latin, vous dis-je, et de bons Français!»

Bautru, retenu par la goutte sur son fauteuil, ne pouvait se contenir; il faisait des efforts pour se lever, et allait répliquer, quand le prélat, charmé de trouver une si belle occasion de faire briller son savoir et sa belle élocution, étendit les bras entre les deux interlocuteurs, trois fois toussa avec méthode, trois fois sourit agréablement à l'apologiste de l'ignorance; puis, lorsqu'il crut avoir suffisamment composé sa physionomie, il dit qu'il allait concilier les deux opinions; et il prononça un discours gonflé de fleurs de rhétorique, chamarré de comparaisons subtiles, embarrassé de distinctions frivoles, obscurci par d'inutiles définitions; ne cessant, pendant qu'il parlait, d'accompagner sa voix de gestes méthodiques, marquant du doigt indicateur le commencement, le milieu et la fin de chacune de ses longues périodes. Le commandeur ne put y tenir. «Il faut finir la conversation, reprit-il brusquement; j'aime encore mieux sa science et son latin que le grand discours que vous faites.» Bautru, de son côté, avoua qu'il préférerait l'agréable ignorance du commandeur aux paroles magnifiques du prélat.

Ainsi finit cet entretien. L'évêque se retira en montrant une grande satisfaction de lui-même, et en paraissant avoir pitié de ces deux gentils-hommes, si peu en état d'apprécier la véritable éloquence et les savants artifices de l'argumentation, l'un parce qu'il n'avait aucune étude, l'autre à cause de la fausse direction des siennes¹⁴⁸.

Le parti de ceux qui prônaient la doctrine du commandeur de Jars était partout le plus faible; le goût de l'instruction était général dans les hautes classes de la société; l'ascendant des femmes et leur influence sur le bon ton, le savoir-vivre et la politesse des manières, s'accroissaient encore

¹⁴⁵ DES MAIZEAUX, *Vie de Saint-Évremond*, dans les *Œuvres*, t. I, p. 78, 83.

¹⁴⁶ Paul de la Barthe, maréchal de Thermes.

¹⁴⁷ Le duc de Bellegarde, grand écuyer.

¹⁴⁸ SAINT-ÉVREMOND, t. II, p. 83.

par les inclinations naissantes du jeune monarque, par les ballets, les réunions, les divertissements, devenus de plus en plus fréquents. Plusieurs cercles s'étaient établis à l'imitation de celui de l'hôtel de Rambouillet; et quelques-uns offraient dans l'exagération de leur modèle des côtés ridicules, qui furent aussitôt saisis par les bons esprits, et que Saint-Évremond fit ressortir dans une satire intitulée *le Cercle*¹⁴⁹. Cette pièce, faiblement versifiée, offre des tableaux moins comiques, mais peut-être plus exacts, que ceux de la comédie de Molière sur les précieuses, qui ne fut écrite que trois ans après.

Saint-Évremond, dans sa satire, nous présente d'abord le portrait d'un habitué

De certaine ruelle
Où la laide se rend aussi bien que la belle,
Où tout âge, où tout sexe, où la ville et la cour
Viennent prendre séance en l'école d'amour.

D'abord il peint la prude

qui partage son âme
Entre les feux humains et la divine flamme;

la coquette surannée, et la jeune coquette, qui n'a que la vanité en tête,

Contente de l'éclat que fait la renommée;

et la coquette solide, qui,

opposée à tous ces vains dehors,
Se veut instruire à fond des intérêts du corps.

Puis

L'intrigueuse vient là, par un esprit d'affaire;
Écoute avec dessein, propose avec mystère;
Et, tandis qu'on s'amuse à discourir d'amour,
Ramasse quelque chose à porter à la cour.

Mais le portrait de la vraie précieuse, de la précieuse sentimentale, platonique, de la précieuse subtile et doctrinaire, est celui qui est tracé avec le plus de bonheur et de vérité:

Dans un lieu plus secret, on tient la précieuse
Occupée aux leçons de morale amoureuse.
Là se font distinguer les fiertés des rigueurs,
Les dédains des mépris, les tourments des langueurs.
On y sait démêler la crainte et les alarmes;
Discerner les attraits, les appas, et les charmes:
On y parle du temps que forme le désir
(Mouvement incertain de peine et de plaisir).
Des premiers maux d'amour on connaît la naissance;
On a de leurs progrès une entière science;

¹⁴⁹ Ibid., p. 83, 85.

Et toujours on ajuste à l'ordre des douleurs
Et le temps de la plainte et la saison des pleurs.

On sait que la reine Christine ayant demandé qu'on lui donnât une définition des précieuses, Ninon lui répondit que «c'étaient les jansénistes de l'amour».

Les jansénistes faisaient alors encore plus de bruit dans le monde que les précieuses; mais s'ils condamnaient les faiblesses en religion comme les précieuses en amour, ils ne réduisaient pas le culte au sentiment, ils mettaient en pratique ses préceptes. Le nombre des solitaires de Port-Royal s'était accru: cependant il n'allait pas au delà de vingt-sept; mais ces vingt-sept personnes, par leur conviction profonde, par leur zèle ardent, leurs vertus, leur abnégation pour le monde, leur savoir, leur indépendance, le génie supérieur de quelques-uns d'entre eux, leurs amis et leurs nombreux sectateurs, partout répandus, formaient une association qui luttait avec l'ordre puissant des jésuites, avec les abus de la cour de Rome, et la molle complaisance des ecclésiastiques envers les puissants.

La publication du livre d'Arnauld sur la *fréquente communion* avait réveillé la haine des jésuites contre la secte qui s'était attachée à l'*Augustinus* de Jansénius, contenant, selon eux, la véritable exposition de la foi catholique. A l'occasion de ce livre de Jansenius, on fit rédiger cinq propositions, qu'on prétendit être le résumé de sa doctrine, et on les déféra au pape, qui les condamna. Les jansénistes souscrivirent à cette condamnation des cinq propositions, mais ils soutinrent qu'elles n'étaient point dans Jansenius. Une assemblée d'évêques, suscitée par Mazarin et les jésuites, sur le rapport des commissaires qu'elle avait nommés, décida que les cinq propositions étaient dans Jansenius. Le livre d'Arnauld sur la fréquente communion fut en même temps déféré à la Sorbonne, où les docteurs se divisèrent. La dispute s'échauffa: soixante-dix docteurs furent expulsés. Le livre d'Arnauld fut censuré. Une nouvelle bulle du pape reconnut que les propositions étaient dans Jansenius: on rédigea un acte ou formulaire, que tous les prêtres, les religieux et les religieuses devaient souscrire, en signe de leur orthodoxie et de leur entière union avec le saint-siège. On avait à combattre une opinion évidemment contraire aux dogmes de l'Église comme à une saine philosophie; une opinion qui introduisait dans la religion la doctrine du fatalisme, et enlevait à l'homme son libre arbitre. Au lieu de recourir aux moyens de douceur et de persuasion, les seuls permis aux défenseurs de la foi, on employa la rigueur et la persécution; et en intéressant ainsi toutes les âmes généreuses au sort de ceux que l'erreur avait égarée, on fit son succès, on contribua à la propager.

Les jansénistes voulaient à la fois résister aux décisions du pape et se considérer comme des fidèles qui lui étaient soumis comme au chef de l'Église: c'est alors que, pour justifier leur résistance et tranquilliser leurs consciences, ils imaginèrent la subtile distinction du fait et du droit. Ils reconnaissaient que pour être sauvé on devait une soumission entière, une foi divine au pape et à l'Église, dans tout ce qui concernait le dogme, parce que le pape et l'Église avaient dans ces matières une autorité divine; mais que quand il s'agissait d'un fait, le pape et l'Église ne pouvaient réclamer des fidèles qu'une foi humaine, c'est-à-dire que chacun était libre de décider selon sa conscience. On devait donc condamner les cinq propositions, d'après la décision du pape; mais on n'était pas forcé de croire d'après la seule assertion du pape et des évêques, que ces cinq propositions fussent dans Jansenius.

Il y a trois principes de nos connaissances, de nos convictions: les sens, la raison, et la foi. Tout ce qui est surnaturel et touche à la révélation se juge par l'Écriture et les décisions de l'Église, et est du ressort de la foi; tout ce qui est naturel, et n'est pas relatif à la révélation, se décide par la raison naturelle. Quant aux faits, on n'est tenu qu'à en croire ses sens. Les propositions qui ne reposent que sur des faits, c'est aux sens seuls qu'il appartient d'en connaître. Dieu n'a pas voulu que jamais la foi pût anéantir la conviction qui résulte du témoignage des sens, ni que cette conviction pût être soumise en nous à aucune autorité; car c'eût été vouloir l'impossible, et anéantir notre propre nature. Les décisions du pape et de l'Église ne peuvent donc enchaîner la conscience en ce qui concerne les faits non révélés.

Ainsi raisonnaient les jansénistes; et comme ils soutenaient que les propositions condamnées n'étaient pas dans Jansenius, ils refusaient de se soumettre à la bulle du pape qui déclarait qu'elles y étaient; ils prétendaient que le pape avait été surpris et trompé. Toute cette contestation reposait sur une subtilité qui semble presque puérile. Il était bien constant qu'on ne pouvait trouver textuellement les cinq propositions dans le livre de l'évêque d'Ypres; mais, selon les juges les plus impartiaux sur ces matières, ces cinq propositions résultaient des doctrines exposées dans ce livre, et en étaient la substance. Il fallait bien cependant que les jansénistes ne pensassent point ainsi, puisqu'ils donnaient leur consentement à la bulle qui les condamnait.

Quoi qu'il en soit, le refus de reconnaître que ces cinq propositions fussent dans le livre de Jansenius devint le prétexte d'une persécution contre les vingt-sept solitaires de Port-Royal. On les expulsa de leur champêtre asile, et on les força de se disperser. Seulement Arnault d'Andilly, qui avait rendu de grands services à l'État dans les hauts emplois de la diplomatie, dont l'attachement au gouvernement était connu, qui inspirait la plus entière confiance à la reine et à Mazarin, et était aimé d'eux, obtint qu'aucune violence ne serait exercée contre les paisibles habitants de la vallée. On se contenta de leur intimider les ordres du roi; et la promesse qu'Arnault avait faite en leur nom, qu'ils y obéiraient sur-le-champ, fut exécutée. «Je ne dirai point à votre éminence, écrivait Arnault au cardinal, que j'obéirai; mais je lui dirai que j'ai commencé à obéir en quittant la sainte maison où Dieu, par sa miséricorde, m'a donné le dessein de finir mes jours; et je continuerai d'obéir en allant demain à Pomponne, que je ne regarde plus comme ma maison, quoique je l'aie fort aimée, mais comme le lieu de mon exil, et d'un exil si douloureux, que rien ne m'y peut faire vivre que ma confiance en la bonté dont la reine et votre éminence m'honorent. Ainsi mon prompt retour dans mon heureuse retraite n'étant pas une simple grâce que je demande à votre éminence, mais une grâce qui m'importe de tout, je la supplie de considérer les jours de mon bannissement comme elle ferait les années pour d'autres¹⁵⁰.»

C'est dans ces circonstances, c'est lorsque la violation de tous les droits, des actes d'une tyrannie arbitraire, avaient rendu les jansénistes l'objet de l'intérêt général, que parurent les lettres intitulées *les Provinciales*¹⁵¹: la première est datée du 23 janvier 1656, et la dernière du 24 mars 1657.

Jamais pamphlets ne produisirent un effet plus puissant; jamais une cause ne fut défendue avec plus de talent; jamais une attaque ne fut dirigée avec une si terrible énergie, ni combinée et graduée avec un art plus subtil. Pour concevoir le succès que durent avoir ces écrits, qui paraissaient de mois en mois, il faut se rappeler ce que nous avons déjà dit, qu'à cette époque, où l'on remarquait tant d'ardeur pour le plaisir, tant d'intrigues immorales, tant d'aventures scandaleuses, le sentiment religieux était fortement empreint dans les esprits: ceux qui étaient le plus plongés dans les délices du monde les interrompaient souvent pour satisfaire ce besoin de l'âme; et même quelquefois ils les quittaient pour toujours, afin de s'occuper uniquement de Dieu et de leur salut. Leurs compagnons de plaisirs admiraient et enviaient leurs résolutions; et, dans le vide et l'ennui que laissent toujours après elles les passions satisfaites, ils regrettaient fréquemment de n'avoir pas le courage de les imiter.

Avec une telle disposition des esprits, comment pouvait-on ne pas être charmé d'un écrivain qui donnait aux raisonnements les mieux enchaînés, aux discussions les plus savantes, la forme d'un dialogue animé, la gaieté d'une scène comique, le sel mordant d'une satire enjouée, l'autorité d'une doctrine irréfragable, l'entraînement de la plus sublime éloquence? L'intérêt qu'inspiraient de tels écrits s'augmentait encore quand on savait qu'ils étaient composés pour venger des solitaires vertueux et inoffensifs, de saintes et faibles religieuses, des hommes admirés de l'Europe entière par le noble usage qu'ils faisaient de leur génie et de leurs loisirs, des femmes d'un mérite supérieur, gloire et modèle de leur sexe; quand on songeait qu'ils étaient opprimés au nom de la religion par un ministre

¹⁵⁰ ARNAULD d'ANDILLY, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 89, 94.

¹⁵¹ *Les Provinciales, ou les Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique des saints Pères*; Cologne, 1657, in-18, Elzeviers, p. 1 et 369.

qui, après avoir enlevé à tous la liberté politique avec une armée de soldats, voulait avec une armée de religieux ravir aussi à tous la liberté de conscience, et anéantir toute discussion sur les intérêts spirituels, comme il l'avait déjà fait sur les intérêts temporels.

Qu'on ne s'étonne pas qu'un livre composé pour une lutte qui n'existe plus, et pour un temps si différent du nôtre, ait survécu à l'époque qui le vit naître, aux motifs qui le firent écrire, et qu'il captive encore tellement notre attention, qu'on ne peut en quitter la lecture, lorsqu'une fois on l'a commencée. Ceux-là même qui l'ont le plus loué n'y ont vu qu'un livre de controverse religieuse, qu'un ouvrage de circonstance, et n'ont pas su apercevoir, sous la forme spéciale et théologique qui la déguise, toute la grandeur des questions qui y sont traitées. Les vérités qu'on y agite ne sont ni fugitives ni périssables; ce sont celles qui intéressent le plus l'homme sociable et l'homme religieux. Le système des opinions probables et de la direction d'intention, qu'est-ce autre chose que la vieille dispute des stoïciens et des sceptiques? Quel est celui qui ne fait pas un retour plein d'effroi sur lui-même, alors que l'auteur des *Provinciales* prouve, avec une évidence qui s'accroît à chaque page, que les principes de la morale ne peuvent se modifier ni se laisser fléchir; et que si par la faiblesse de notre nature on est amené à se permettre la moindre déviation, le premier pas nous conduit, par une route de plus en plus divergente, jusque dans l'abîme du crime et de la folie? Ne sentons-nous pas que nos passions, nos vices et notre égoïsme sont des casuistes toujours prêts à égarer notre conscience, et l'obligent à des capitulations qui tendent à altérer sa pureté, et même à la pervertir entièrement? Ces disputes, qui paraissent toutes théologiques, sur la grâce suffisante et insuffisante, diffèrent-elles en rien des doutes et des croyances sur l'absence ou l'existence de l'intervention céleste dans les choses terrestres, et sur la liberté de l'homme dans ses rapports avec Dieu? A quelle époque et chez quel peuple civilisé les philosophes ont-ils cessé de se partager sur ces questions, ou se sont-ils abstenus de les discuter? En est-il en effet de plus hautes? en est-il qui intéressent plus l'homme en général? En est-il qui embrassent d'une manière plus complète toute sa destinée dans sa vie présente et mortelle et dans son immortel avenir?

Le voile dont se couvrait l'auteur de ces lettres, et qui fut quelque temps avant de pouvoir être soulevé, contribua encore à leur réputation. Quand on sut quel était le nom célèbre que cachait le nom obscur de Montalte, et que Blaise Pascal, connu par ses sublimes découvertes en physique et en mathématiques, était celui que l'on cherchait, la surprise se mêla à l'admiration. Tout le monde voulut lire ces écrits théologiques du jeune et savant géomètre. Madame de Sévigné, qui avait parmi les solitaires de Port-Royal des amis dévoués, lut donc aussi les *Petites Lettres* (c'est ainsi qu'on les appelait alors); elle les lut avec l'intérêt puissant qu'excitaient en elle le sujet et les personnages; elle se pénétra des doctrines qu'elles contenaient. Nous nous en apercevons souvent en lisant ce qu'elle a écrit, et par cette raison nous avons dû signaler l'époque de leur apparition comme une circonstance essentielle dans sa vie.

L'effet des *Provinciales* ne se borna pas à exciter une stérile admiration. L'opinion publique fut tellement émue par elles, elles excitèrent une telle clameur, qu'elles forcèrent en quelque sorte l'autorité à permettre que les solitaires de Port-Royal reprissent possession de leur vallée chérie, et rouvrirent leur savante école: le gouvernement permit encore aux saintes vierges du couvent de les encourager par leurs prières, tandis qu'eux-mêmes les instruisaient par leurs discours et les édifiaient par leurs exemples¹⁵².

¹⁵² PETITOT, *Notice sur Port-Royal*, dans la *Collection des Mémoires sur l'Hist. de France*, t. XXXIII, p. 137.

CHAPITRE VIII. 1657-1658

Soins que madame de Sévigné donne à l'éducation de ses deux enfants.— Leur amitié prouve qu'ils ont été élevés ensemble.—Services rendus par les jésuites à l'éducation publique.—Révolution dans la philosophie, produite par Descartes. Elle donne l'impulsion aux écrivains de Port-Royal.—Bossuet paraît.—Sa doctrine, fondée sur les saintes Écritures, ne s'appuie ni sur Jansenius ni sur les jésuites.—Madame de Sévigné fait l'éducation de ses enfants sous l'influence de ces divers systèmes.—Elle les résume tous en elle.—Sa fille s'instruit dans la philosophie de Descartes, et est moins religieuse que sa mère.—Son fils est conduit par l'influence du jansénisme aux pratiques de la plus haute dévotion.—La vie de l'une comme celle de l'autre prouvent combien leur éducation fut soignée.—Caractère de madame de Grignan.—Caractère du marquis de Sévigné.—Différence d'opinion entre la mère, la fille, et le fils, en matière de littérature.—De l'abbé Arnould, et de l'origine de sa liaison avec madame de Sévigné.—Ce qu'il dit d'elle lorsqu'il la rencontra pour la première fois avec ses enfants.

Les deux enfants de madame de Sévigné étaient tous deux parvenus à cet âge qui tient le milieu entre l'enfance et l'adolescence, et que les anciens exprimaient par un mot qui manque à notre langue. Les soins qu'elle donnait à leur éducation devenaient de jour en jour plus importants et plus nécessaires; et sans doute une partie du temps qu'elle était habituée à sacrifier aux amusements du monde fut consacrée aux deux êtres qui lui étaient les plus chers, et vers lesquels se dirigeaient ses principales pensées.

Ce n'était pas à cause de ce titre d'excellente mère qu'elle s'était attiré les prévenances et les assiduités d'un si grand nombre de ses contemporains et qu'elle était recherchée par les femmes les plus aimables de son temps; les intérêts de la société, dont elle faisait le charme, se trouvaient, au contraire, en opposition avec ses devoirs maternels. Aussi les mémoires et les correspondances de ces temps ne nous donnent aucun détail sur la manière dont madame de Sévigné dirigea l'éducation de ses enfants. Mais l'amitié vive et sincère qui s'établit entre le frère et la sœur semble démontrer qu'ils ont été élevés ensemble et sous les yeux de leur mère.

On a souvent discuté les avantages et les désavantages de l'éducation publique et de l'éducation particulière, et cherché à déterminer quelle est celle des deux qui doit obtenir la préférence sur l'autre. Montaigne et Pascal n'eurent point d'autres précepteurs que leurs pères; et nous savons que ceux-ci firent de l'éducation de leurs enfants l'œuvre principale de leur vie. Cependant ces exemples et plusieurs autres semblables ne décident point cette question, qui, comme beaucoup d'autres, n'est pas susceptible d'une solution absolue. Il en est des divers modes d'éducation comme des différentes formes de gouvernement, dont les perfections et les vices dépendent de ceux qui les dirigent. A l'époque dont nous parlons il régnait une grande émulation pour le perfectionnement de l'éducation publique. L'université de Paris, après avoir rendu d'immenses services pour la renaissance des lettres en Europe, était, comme toutes les corporations privilégiées ou sans rivales, restée stationnaire au milieu du mouvement progressif de la société et des esprits. Retranchée derrière ses vieux usages et ses antiques préjugés, elle serait devenue tout à fait impropre à remplir les fins de sa création, si les jésuites, en élevant partout des collèges qui ne ressortissaient pas à sa juridiction, et en admettant dans leur plan d'éducation tout ce que les mœurs et les progrès de la société rendaient nécessaire, n'avaient pas produit une heureuse émulation, et forcé l'université, au commencement du dix-septième siècle, à introduire quelques innovations dans ses statuts. Ces innovations furent en petit nombre et insuffisantes; cependant l'université ne put se décider à les faire sans jeter de hauts cris contre ceux

qui l'y contraignaient, et sans demander aux parlements que les écoles de ceux-ci fussent fermées. A la suite de ces nouveaux statuts, imprimés en 1601, elle compare l'ordre des jésuites à une nouvelle Carthage qui était venue établir son camp sur le territoire de Rome elle-même, et à un astre contagieux qui produit la flétrissure et la décadence des études à Paris et dans toutes les académies du royaume¹⁵³. Mais, heureusement pour les progrès de l'enseignement en France et pour l'université elle-même, ses plaintes ne furent point écoutées. Les jésuites, protégés par le pape et les souverains, enlevèrent à l'université son monopole, et la forcèrent à faire de nouvelles altérations dans le plan des études, sous peine de voir désertir ses bancs.

Cette révolution dans l'instruction n'était que le prélude d'une plus grande. La philosophie d'Aristote était alors exclusivement enseignée par l'université comme par les jésuites; et l'admiration pour le génie de cet ancien philosophe était telle, que ses axiomes de physique et de métaphysique semblaient être les dernières limites de la raison et celles dans lesquelles elle devait se renfermer. On les regardait comme des principes aussi incontestables, aussi hors de toute discussion que les articles de foi, que la religion nous ordonne de croire. Les nier eût été une sorte de sacrilège ou une preuve de la plus grossière ignorance.

Un génie puissant, élevé chez les jésuites, venait, à l'époque dont nous nous occupons, de briser les entraves dans lesquelles la routine avait si longtemps enchaîné l'esprit humain, et de mettre en crédit une nouvelle philosophie: c'était Descartes. Toutes les intelligences vigoureuses s'empressèrent de se mettre à la suite de ce hardi novateur, de s'enrôler sous les drapeaux de ce nouveau chef, qui les appelait à une entière liberté, et les délivrait des chaînes qui jusque alors avaient arrêté leur essor. Les écrivains de Port-Royal durent au doute universel de Descartes et à ses écrits, au vaste horizon tracé par sa profonde métaphysique, cette méthode lumineuse de discussion, cette hauteur de vues, cette déduction sévère dans les raisonnements, cette lucidité d'expression, cette énergie de style qu'ils portèrent jusque dans les régions, auparavant si obscures, de la théologie. Par leur école, mais plus encore par leurs excellents livres élémentaires, ils opérèrent dans l'enseignement une réforme complète. Ils introduisirent surtout dans toutes les classes éclairées le goût des discussions en matière religieuse, et par là ils contribuèrent à accroître la ferveur de ceux dont la foi était ferme et sincère. Rien n'est plus propre à raffermir une croyance dont les semences, implantées dès l'enfance, ont jeté en nous de fortes et profondes racines, que les efforts qu'il nous faut faire pour repousser une autre croyance, que nous regardons comme fausse, et qu'on voudrait nous imposer. Ce qu'il y a de plus mortel pour l'esprit comme pour le cœur, c'est l'indifférence. Ce vers de la comédie de Gresset,

.... Rien n'est vrai sur rien; qu'importe ce qu'on dit?

est le résumé de la doctrine du type brillant et corrompu d'une société usée, qui n'a plus ni principe, ni croyance, ni morale, et où tout tend à se dissoudre.

Tandis que Descartes démontrait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme par les seuls secours de la raison; que les jansénistes semblaient concentrer tous les principes de la religion et de la morale dans leur doctrine sur la grâce; que les jésuites plaçaient tout espoir de salut dans une soumission aveugle à l'autorité du pape, un jeune homme parut tout à coup, comme un soleil d'été, qui en se levant darde aussitôt sur l'horizon la lumière et la chaleur. Survenu au milieu de ces opinions opposées, mais qui toutes se proposaient le même but, il s'appuya sur ce que chacune d'elles lui offrait de conforme aux Écritures et aux décisions de l'Église. Par son génie, par sa vaste érudition, par son saint enthousiasme, par sa haute éloquence, il se créa un nouvel apostolat, qui ne se fondait ni sur une servile obéissance à Rome, ni sur les subtiles doctrines de Jansenius, ni sur les concessions jésuitiques. Ce jeune homme, tous nos lecteurs l'ont nommé, c'était Bossuet.

¹⁵³ CRÉVIER, *Hist. de l'Université de Paris*, t. VII, p. 60.

Ce fut en 1657 qu'il parut à Paris pour la première fois dans la chaire évangélique. Il prêcha le 10 mars à Saint-Thomas d'Aquin, et le 24 du même mois aux Feuillants, en présence de vingt-deux évêques; puis le 27 octobre suivant il prononça le panégyrique de sainte Thérèse, en présence de la reine mère et de toute sa cour. Dès ces premiers débuts il laissa bien loin derrière lui les Boux, les Camus, les Lingende, et les Testu, qui à cette époque n'avaient point de rivaux dans la prédication.

Loret, qui l'entendit alors, et qui ne pouvait prévoir la réputation que ce jeune docteur, comme il l'appelle, devait acquérir un jour, qui ne vécut même point assez pour la connaître, atteste que jamais orateur chrétien n'a prêché avec un tel succès; et il résume, avec une précision qui certes ne lui est pas ordinaire, tout ce qu'il a dit sur l'effet que produisait le nouveau prédicateur:

Il presse, il enflamme, il inspire¹⁵⁴.

Telles étaient les diverses sortes d'influences sous lesquelles se trouvait placée madame de Sévigné lorsqu'elle s'occupait de l'éducation de ses enfants. Elle était liée particulièrement avec madame Duplessis-Guénégaud, une des amies intimes du jeune Bossuet, et elle dut le rencontrer fréquemment chez elle¹⁵⁵. Par l'oncle de son mari et par le cardinal de Retz, elle avait toujours eu des communications fréquentes avec les plus célèbres solitaires de Port-Royal. Les écrits de Descartes sur la philosophie, dont plusieurs étaient adressés à des femmes, à la reine Christine ou à la princesse Élisabeth, se trouvaient, comme les Lettres provinciales, entre les mains de toutes les personnes dont l'éducation était cultivée. Enfin les plus savants, les plus illustres dans l'ordre des jésuites étaient admis à la cour et dans les maisons des grands; ils se répandaient partout dans le monde, et ne pouvaient être évités. Aussi madame de Sévigné était liée avec quelques-uns d'entre eux, remarquables par leur esprit et leur savoir-vivre.

C'est par de bien justes motifs que nous détaillons ici les influences morales et religieuses qui agissaient alors sur la société en France; car toutes se sont réalisées sur madame de Sévigné et sur ses enfants. Ceux-ci ne subirent que l'effet de quelques-unes; mais pour elle, il semble qu'elle conserva des empreintes de toutes. Ses désirs de religion étaient tempérés par son goût pour les plaisirs; la sévérité de ses principes, modifiée par une imagination éprise des charmes de la belle littérature; la roideur et la subtilité des doctrines de son jansénisme, rectifiées par un jugement naturellement ennemi de tout ce qui l'éloignait du bon sens général et de la raison commune. Elle résumait en elle l'élégance galante et polie de l'hôtel de Rambouillet, le spiritualisme de Port-Royal, l'indulgence mondaine des disciples de Loyola, les vives résolutions d'un Bossuet, et quelque chose de la sensibilité pieuse et de l'amour mystique d'une sœur de Sainte-Thérèse. Sa fille, avec plus de beauté, eut moins d'esprit naturel, un savoir aussi varié et plus étendu, une tête plus forte et plus calme. Moins aimable, elle fut moins aimée, moins flattée par ses contemporains, qui l'ont jugée avec trop de sévérité, peut-être parce que, comme nous, ils la comparaient sans cesse à sa mère. Eh! quelle est la femme qui sortirait avec avantage d'une telle comparaison? Madame de Grignan avait étudié les œuvres de Descartes et les parties les plus abstruses de sa métaphysique; elle croyait avoir saisi l'ensemble du système de ce grand homme, et triomphé des difficultés qu'il offrait aux intelligences vulgaires. Devenue le disciple de cet apôtre du doute, elle se soumettait avec moins d'abandon que sa mère à ce que la foi commandait de croire; elle cherchait plus souvent ses points d'appui dans la philosophie cartésienne que dans les lumières de la révélation. Son frère, né et élevé au milieu des doctrines de Port-Royal, y fut toute sa vie fidèle; mais l'heureuse flexibilité du caractère de sa mère s'était chez lui convertie en une incurable légèreté: incapable d'éprouver aucune impression profonde et durable, il effleura tout,

¹⁵⁴ LORET, liv. VIII, p. 36 et 162 (10 et 24 mars 1857).—Ibid., liv. VIII, p. 28, 48, 200.—DE BAUSSET, *Vie de Bossuet*, 1814, in-8^o, t. I, p. 130. M. de Bausset n'a pas bien connu ces premiers commencements de Bossuet, ni bien déterminé les dates de ses premières compositions. *Œuvres de Bossuet*; Versailles, 1816, in-8^o, t. XVI, p. 463.

¹⁵⁵ DE BAUSSET, *Hist. de Bossuet*, t. I, p. 21.

même le désordre. La femme qu'il épousa, et dont il n'eut point d'enfants, le ploya, dans sa vieillesse, aux habitudes de la plus haute dévotion.

L'éducation ne peut tout faire; elle ne donne ni le génie, ni la force de réflexion, ni l'énergie de caractère, ni la constance des résolutions, ni la sensibilité de cœur. Nous pouvons perfectionner ou détériorer la nature, mais nous ne pouvons suppléer à ce qu'elle n'a pas, ni lui ôter ce qu'elle possède. Celui qui a eu occasion de remarquer combien différemment la même culture et la même instruction profite à des esprits différents, est d'avance convaincu de l'absurdité du système d'Helvétius, qui soutient que toutes les intelligences sont égales, et proclame la toute-puissance de l'éducation. Non, il n'est pas vrai que l'influence des objets extérieurs soit la seule cause des modifications que nous éprouvons. Les impressions reçues produisent des résultats divers, selon le sujet qui les reçoit. L'homme n'est point une matière inerte, qu'on puisse façonner à volonté. Le principe vital, selon le plus ou moins de chaleur du sang, décompose et recompose différemment, dans chaque être vivant, les substances qu'il s'assimile; de même il y a en nous une âme qui élabore les sensations, les pensées, et qui fonctionne différemment dans chaque individu. Dans la multitude innombrable de créatures humaines répandues sur la surface de la terre, il n'y en a pas deux qui aient des visages semblables, des sens pareils, des facultés égales, des volontés identiques, ni les mêmes désirs, ni les mêmes passions, ni le même caractère. La lumière, telle qu'elle semble émaner du soleil, est pure de toute couleur, toujours semblable, toujours la même; mais, selon les corps qui la divisent, la modifient, l'absorbent ou la réfléchissent, elle donne le rouge, le bleu, le jaune, le vert, le violet, l'orange, le noir, le blanc, toutes les teintes, toutes les nuances. Voilà l'image de la même éducation, de la même instruction agissant sur les individus qui diffèrent par leur tempérament et leur organisation.

Ces mémoires, si nous y donnions une suite, feraient connaître les qualités et les défauts du fils et de la fille de madame de Sévigné, et la part que l'on doit faire en eux au naturel, au temps, aux circonstances. Mais nous pouvons juger dès à présent, par l'ensemble de leur vie, combien fut solide et brillante l'éducation que cette mère tendre et éclairée sut donner à ses enfants, et combien les résultats en furent heureux.

Sa fille, remarquable par son éclatante beauté, devint la femme d'un homme deux fois veuf, et beaucoup plus âgé qu'elle. Jamais elle ne fit soupçonner sa vertu: forcée par le rang et la place qu'occupait son mari, à une représentation continuelle, elle suffit à toutes les exigences du grand monde. Contrainte, par le goût de M. de Grignan pour le faste et l'ostentation, à des dépenses ruineuses, elle sut, par l'ordre et l'économie, trouver des ressources à mesure qu'il les épuisait: quand il eut consumé presque tout son bien, elle n'hésita pas à s'engager pour lui et à lui sacrifier une partie du sien.

Le fils de madame de Sévigné fut un militaire distingué: il se fit remarquer par son intrépidité et son habileté, en Orient, dans la petite croisade de la noblesse française contre les Turcs qui assiégeaient Candie; en Hollande, dans l'armée du maréchal de Luxembourg; au sanglant combat de Senef et à l'attaque meurtrière du prince d'Orange. Gai, aimable, prévenant, poli, blond comme sa mère et sa sœur, d'une figure agréable, il se fit chérir dans le monde, où il était fort répandu; il en adopta aussi les travers et les dérèglements, mais sans les pousser jusqu'à ce degré qui entache. Après avoir brillé parmi les hommes de plaisir, il devint, dans sa vieillesse, le modèle des hommes vertueux. Sa piété, douce et indulgente, ne fut pas incompatible avec les délassements de l'esprit et le commerce des Muses; car sous le rapport de l'instruction les deux enfants de madame de Sévigné ne furent pas moins remarquables que sous celui des qualités sociales. Sa fille, qui savait un peu de latin et parfaitement bien la langue italienne, écrivait dans la sienne avec une pureté et un savoir qui a fait conclure de nos jours qu'elle devait être pédante: banale accusation, rarement méritée par les femmes qui s'élèvent au-dessus de la foule par des études sérieuses et profondes, et que renouvellent sans cesse l'ignorance et la frivolité, envieuses d'une supériorité qui les choque. Le fils de madame de Sévigné aimait les belles-lettres. Boileau et Racine, avec lesquels il fut lié, achevèrent de former son goût, qui était plus pur que celui de sa mère; mais les principes moins classiques de madame de Sévigné en

littérature étaient peut-être plus favorables aux élans de l'imagination et à l'originalité du style. Le marquis de Sévigné avait un talent particulier pour bien lire, surtout les pièces de théâtre; ce qu'il dut peut-être à sa liaison intime avec la Champmêlé, dont il fut pendant quelque temps amoureux, autant qu'il pouvait l'être. Il cultiva toujours la langue latine, et s'y rendit très-habile. Vers la fin de ses jours, il eut une discussion avec le célèbre Dacier sur le sens d'un passage d'Horace; et sa dissertation, qui fut imprimée, lui attira l'approbation des érudits du temps¹⁵⁶.

Ces détails suffisent pour avoir une idée des soins que madame de Sévigné a donnés à l'éducation de ses enfants. Il est probable qu'à l'époque dont nous nous occupons leur instruction était le motif qui la retenait à Paris et la forçait d'y séjourner. Un passage des mémoires de l'abbé Arnauld semble prouver qu'elle ne les quittait que rarement de vue, et qu'il était difficile de la rencontrer sans eux.

L'abbé Antoine Arnauld était le fils aîné du célèbre Arnauld d'Andilly, dont il a été fait mention dans le chapitre précédent. L'abbé Arnauld avait d'abord, malgré la volonté de son père, choisi la profession des armes, qu'il quitta, parce que la mort de Feuquières lui avait ravi tout espoir d'avancement. Il embrassa à vingt-sept ans l'état ecclésiastique. Attaché à son oncle Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, qui fut depuis évêque d'Angers, quoique janséniste, l'abbé Arnauld séjourna pendant quelque temps chez les solitaires de Port-Royal. Il demeura attaché à leurs doctrines, mais par esprit de famille, et pour satisfaire à sa position, plutôt que par conviction. Il n'avait aucun goût pour les discussions théologiques, et il avait conservé, au contraire, de très-fortes inclinations pour le monde et ses jouissances. Il était lié avec plusieurs femmes aimables, et même avec plusieurs femmes galantes¹⁵⁷. Il était l'ami de Renaud de Sévigné; et la terre de Champiré que possédait celui-ci, dans le voisinage d'Angers, leur donnait les moyens de se voir fréquemment. Renaud de Sévigné passait alors presque tous ses hivers à Paris; et il s'y trouvait lorsqu'un procès y amena l'abbé Arnauld, au commencement de l'année 1657.

«Ce fut en ce voyage, dit-il, que M. de Sévigné me fit faire connaissance avec l'illustre marquise de Sévigné, sa nièce, dont le nom vaut un éloge à ceux qui savent estimer l'esprit, l'agrément et la vertu. On peut dire d'elle une chose fort avantageuse et fort singulière; qu'une des plus dangereuses plumes de France [c'est Bussy-Rabutin que l'abbé Arnauld désigne ici] ayant entrepris de médire d'elle comme de beaucoup d'autres, a été contrainte, par la force de la vérité, de lui feindre des défauts purement imaginaires, ne lui en ayant pu trouver de réels. Il me semble que je la vois encore telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, au milieu de monsieur son fils et de mademoiselle sa fille; tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatait d'agréments et de beauté dans la mère et dans les enfants. Elle me fit l'honneur dès lors de me promettre de l'amitié, et je me tiens fort glorieux d'avoir conservé jusqu'à cette heure un don si cher et si précieux. Mais aussi je dois dire, à la louange du sexe, que j'ai trouvé beaucoup plus de fidélité dans mes amies que dans mes amis, ayant été souvent trompé par ceux-ci, et ne l'ayant jamais été par les premières¹⁵⁸.»

Ce fut aussi cette même année que le frère de l'abbé Arnauld, le célèbre Arnauld de Pomponne, vit les deux enfants de madame de Sévigné chez leur oncle Renaud de Sévigné; il fut tellement frappé de leur beauté, que près de vingt ans après, et lorsqu'il était ministre, il se souvenait de cette journée, et la rappelait à la marquise de Sévigné. Celle-ci, en écrivant à madame de Grignan, lui dit: «Monsieur de Pomponne se souvient d'un jour que vous étiez petite fille chez mon oncle Sévigné. Vous étiez derrière une vitre avec votre frère, plus belle, dit-il, qu'un ange; vous disiez que vous étiez prisonnière,

¹⁵⁶ *Dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace, où l'on donne une idée générale des pièces de théâtre, où l'on examine si un poète doit préférer les caractères connus aux caractères inventez*; Paris, chez Barthélemy Girin, M. DC. XVIII (sic), in-12.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 314, et t. II, p. 6, édit. 1820, in-8^o (1^{er} avril et 8 avril 1671).

¹⁵⁷ PETITOT, *Notice sur l'abbé Arnauld*, t. XXXIV, p. 112.

¹⁵⁸ *Mémoires de l'abbé ARNAULD dans la Collection de Petitot*, in 8^o, t. XXXIV, p. 314; t. II, p. 62 et 63 de l'édit. 1756.

que vous étiez une princesse chassée de chez son père. Votre frère était beau comme vous. Vous aviez neuf ans. Il me fit souvenir de cette journée. Il n'a jamais oublié aucun moment où il vous a vue¹⁵⁹.»

Au commencement de cette année il parut un recueil de vers où la louange de madame de Sévigné se trouve réunie à celle du roi, de Monsieur, de la reine, de Mazarin, des ministres, et des personnes des deux sexes les plus illustres. Ce recueil est un phénomène intellectuel qui serait à peine croyable s'il n'était si bien attesté. Le fils d'un comédien de Paris, nommé Beauchasteau, se montra si précoce, que dès l'âge de sept à huit ans il parlait plusieurs langues et improvisait des vers avec facilité. On le fit venir à la cour; on le mit à l'épreuve, et il surpassa encore l'idée que les récits en avaient donnée. Mazarin lui fit une pension de mille livres; le chancelier Séguier lui en accorda une de trois cents; et on publia un recueil in-4^o de ses improvisations, avec les portraits du roi, des membres de la famille royale, et des personnages objets des madrigaux de cet Apollon enfant. Le poète Maynard fut l'éditeur de ce beau volume; le portrait de Beauchasteau et les vers composés à sa louange n'y furent pas oubliés. Dès l'année 1656 Beauchasteau avait improvisé des vers devant Christine, et il fut de nouveau présenté à cette reine en 1658. Il alla en Espagne, en Angleterre, et parut devant Cromwell. Partout il excita le même étonnement, la même admiration. La personne qui l'avait conduit en Angleterre l'emmena en Perse, et on n'entendit plus parler de lui. Ainsi s'évanouit, presque aussitôt après sa subite apparition, cette espèce de météore intellectuel. Voici le quatrain que ce jeune enfant improvisa en voyant madame de Sévigné:

Sévigné, suspendez vos charmes
Et les clartés de votre esprit?
Pour nous faire rendre les armes,
Voire extrême beauté suffit¹⁶⁰.

¹⁵⁹ SÉVIGNÉ, *Lettres*, en date du 15 janvier 1674, t. III, p. 210, édit. M., ou t. III, p. 307, édit. G.

¹⁶⁰ *La Lyre du jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit BEAUCHASTEAU*, 1657, in-4^o, p. 160.—DU TILLET, *Parnasse français*, in-folio, p. 321.—WEISS, *Biographie universelle*, t. III, p. 621.—LORET, liv. IX, p. 6 (12 janvier 1658), et p. 25, liv. X, p. 170.

CHAPITRE IX. 1657-1658

Les nombreux décès qui ont lieu à la cour ralentissent les fêtes.—L'arrivée des ducs de Modène et de Mantoue et le mariage d'Olympe Mancini les raniment.—Les déguisements en femmes dans les ballets étaient fréquents.—Louis XIV aime la compagnie des femmes.—Il est escorté par plusieurs beautés de la cour dans ses promenades à cheval.—Il prend des leçons de politesse et de galanterie de la comtesse de Choisy.—Se montre indifférent au mariage d'Olympe Mancini.—Joie que la reine en ressent.—Mazarin fait sortir deux de ses nièces du couvent, et les introduit à la cour.—Louis XIV ne fait d'abord aucune attention aux nièces de Mazarin.—Il devient amoureux de mademoiselle de La Mothe d'Argencourt.—Mazarin et la reine également intéressés à s'opposer à cet amour.—La reine emploie la religion.—Le jeune roi fait une retraite, communie, et promet de se vaincre.—Mazarin découvre que mademoiselle d'Argencourt a un amant.—Le roi voit mademoiselle d'Argencourt dans un bal, et s'enflamme de nouveau pour elle.—Mazarin le guérit, en lui prouvant que celle qu'il aime le trahit pour un autre.—D'Argencourt, abandonnée du roi, veut se consoler avec le duc de Richelieu.—Sur la demande de la duchesse, elle est forcée d'entrer au couvent, où elle reste volontairement.—Liaison du roi avec mademoiselle de Beauvais.—Avec une jeune jardinière.—Il en a une fille.—Passage des Mémoires de Saint-Simon sur la destinée de ce premier enfant de Louis XIV.

En se livrant à l'éducation de ses enfants, madame de Sévigné eut cette année moins de sacrifices à faire à ses plaisirs que dans les années précédentes. La mort de madame de Mancini, du duc de Chevreuse, celle du duc de Villars, du maréchal de la Mothe-Houdancourt¹⁶¹, du duc d'Elbœuf¹⁶², de Pomponne de Bellière¹⁶³, de la duchesse de Montbazou¹⁶⁴, de la duchesse de Mercœur, de la duchesse de Bouillon¹⁶⁵, de la duchesse de Roquelaure¹⁶⁶, qui eurent lieu dans l'intervalle de quelques mois, contristèrent la cour et la haute société, et ralentirent les fêtes et les divertissements. Mais cela ne pouvait durer longtemps. Le nombre de ceux qui dans un grand royaume sont attachés au service du monarque est trop considérable pour que les chances habituelles de la mortalité n'y portent pas de fréquentes atteintes; et l'habitude de voir presque chaque année disparaître quelques-uns de leurs plus chers serviteurs émousse la sensibilité des rois. Heureux encore quand la perte de ceux qui les ont servis avec le plus de zèle ne leur cause pas une satisfaction secrète, par l'occasion qu'elle leur fournit de conférer des grâces et d'accorder des faveurs aux objets de leurs plus récentes affections!

Les plaisirs reprirent bientôt leur activité accoutumée. L'arrivée du duc de Mantoue à Paris, celle du duc de Modène, qui avait si bien soutenu les armées françaises contre l'Autriche; le mariage de mademoiselle de Longueville avec le duc de Nemours, celui d'Olympe Mancini avec le duc de Soissons, devinrent des prétextes pour bannir tous les signes de deuil et des occasions pour donner

¹⁶¹ LORET, liv. VIII, p. 2, 13, 17 et 22, *lettres* en date des 6 janvier, 3, 10 et 26 février 1657.—Ibid., liv. VIII, p. 47 (7 avril).

¹⁶² LORET, liv. VIII, p. 182 (1^{er} décembre 1657).

¹⁶³ MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 405.—GUY-JOLY, t. XLVII, p. 414, 415.—MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 20.—GUY-PATIN, *Lettres*, p. 132.

¹⁶⁴ MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 412.—LORET, t. VIII, p. 63.

¹⁶⁵ LORET, liv. VIII, p. 22 (10 février 1657), p. 103 (10 juillet 1657).—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 398.—MONGLAT, t. LI, p. 20.

¹⁶⁶ MONTPENSIER, t. XLII, p. 264, 268.—LORET, liv. VIII, p. 195, 22 décembre 1657.

mutuellement des fêtes. Il y eut donc encore des repas splendides, des concerts, des mascarades, des danses où le jeune monarque et ses courtisans déployaient leurs grâces et leur habileté, en compagnie avec le célèbre Bauchamp, le Vestris et le Duport de cette époque¹⁶⁷. On joua au Louvre, avec les ballets anciens, un nouveau ballet, *l'Amour malade*, dont Benserade¹⁶⁸ avait, comme de coutume, versifié les paroles, mais dont la musique était l'ouvrage d'un jeune et nouveau compositeur, nommé Baptiste Lully: alors on le nommait tout simplement Baptiste. Italien de naissance, il avait été amené jeune en France par le chevalier de Guise, pour être au service de MADEMOISELLE: il l'avait quittée lorsqu'elle fut exilée. Entré depuis dans la musique du roi, il commençait déjà la révolution musicale qui devait lui faire acquérir tant de réputation et de richesses¹⁶⁹. Dans ce nouveau ballet il jouait le rôle de Scaramouche; et sa petite taille, sa mine chétive, ses petits yeux, étaient si bien appropriés au burlesque de son rôle, qu'il réjouit encore plus les spectateurs par son jeu que par sa musique. Le goût des nobles figurants de ces ballets et de ces mascarades pour les déguisements de femmes augmentait chaque année, surtout pour ceux qui faisaient partie de la maison de MONSIEUR ou étaient attachés à ce prince¹⁷⁰. On remarqua aussi que de jour en jour le jeune roi se plaisait davantage dans la société des femmes; et un essaim de jeunes beautés, portées comme lui sur de superbes coursiers, l'entourait presque toujours à la chasse, et le suivait dans ses rapides et brillantes cavalcades.

Mais les jeunes femmes n'étaient pas celles qu'il recherchait uniquement ni toujours avec le plus d'empressement. La comtesse de Choisy, dont le mari était chancelier de la maison de son frère, femme d'esprit, dans l'âge du retour, qui possédait toutes les grâces de la politesse et du bon ton, toute la science du savoir-vivre, toutes les perfections d'une précieuse du beau temps de l'hôtel de Rambouillet, avait osé dire au jeune roi que s'il voulait devenir un honnête homme (c'est-à-dire, dans le sens qu'on attachait alors à ce mot, un cavalier accompli sous le rapport de la galanterie et de l'élégance des manières), il fallait qu'il eût souvent des entretiens avec elle. Ce conseil fut suivi; Louis allait dîner familièrement chez la comtesse de Choisy, et par la suite il se ressouvint de son institutrice et la récompensa par une pension de huit mille livres¹⁷¹.

Après les préférences marquées que dans toute occasion Louis XIV avait montrées pour Olympe Mancini, on fut étonné de l'indifférence avec laquelle il apprit le mariage qu'elle allait contracter avec le duc de Soissons. On en conclut que Louis était encore trop jeune pour être capable d'éprouver le sentiment de l'amour, et que son goût pour Olympe Mancini, semblable à celui qu'il avait montré autrefois pour la duchesse de Châtillon, n'était encore que l'effet passager des premières habitudes et des souvenirs de l'enfance. La reine le crut ainsi, et témoigna ouvertement la joie qu'elle en ressentait¹⁷². Mazarin fit aussi semblant d'en être satisfait; mais, devinant mieux le naturel du jeune monarque, il se hâta de faire sortir du couvent deux de ses nièces et de les produire à la cour.

La plus âgée des deux, Marie Mancini, celle-là même qui devait inspirer à Louis XIV un attachement si vrai et si tendre, était une grande fille maigre, avec de longs bras, un long cou, un teint brun et jaune, une grande bouche, mais de belles dents et de grands yeux noirs, beaux, pleins de feu. Louis fit à elle peu d'attention¹⁷³. Toutefois il la préférait à sa sœur Hortense Mancini, qui devint une des plus belles personnes de son temps, mais qui était encore dans cet âge dont Louis ne faisait que de sortir. Au moment où la reine se félicitait de l'indifférence de son fils à l'égard des femmes, et où elle espérait que de quelque temps du moins la tendresse qu'il avait pour sa mère ne serait combattue par

¹⁶⁷ MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 20, 38, 64.—LORET, liv. VIII, p. 11 (20 janvier), p. 29 (24 février), p. 73 (26 mai), p. 41 (17 mars), p. 185 (8 décembre 1657).—LORET, liv. IX, p. 21 (9 février 1658).

¹⁶⁸ BENSERADE, *Œuvres*, t. II, p. 173, 178 et 182.—LORET, liv. VIII, p. 9 (20 janvier), p. 15 (27 janvier), p. 21 (10 février), p. 29 (19 février).—LORET, liv. VIII, p. 75.

¹⁶⁹ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 400.—SEVELINGES, article *Lully* dans la *Biographie universelle*, t. XXV, p. 423.

¹⁷⁰ LORET, liv. VIII, p. 9, 15, 21 (20 et 27 janvier, et 10 février 1657).

¹⁷¹ LORET, liv. VIII, p. 59 (28 avril).—CHOISY, *Mém.*, *Notice sur sa vie*, t. LXIII, p. 124.

¹⁷² MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 400.—LORET, *Muse historique*, liv. VIII, p. 29 (*lettre* en date du 24 février 1657).

¹⁷³ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 400.—MONTPENSIER, t. XLII, p. 120.—MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 114.

aucun autre sentiment, elle s'aperçut qu'il était devenu amoureux d'une de ses filles d'atour. Cette fille se nommait de La Mothe d'Argencourt; elle n'avait ni beaucoup d'esprit ni beaucoup de beauté, mais pourtant toute sa personne était aimable. Elle dansait admirablement, et sa façon de parler, mêlée de douceur et de vivacité, plaisait au premier abord. Sa peau n'était ni très-fine ni très-blanche; mais, par une singularité piquante, avec de beaux yeux, bleus et des cheveux blonds, elle avait des sourcils noirs et bien arqués; sa taille était grande et svelte, les traits de son visage étaient fins et réguliers, et ses manières pleines de dignité et de grâce. S'il y a au monde quelque chose qu'il soit impossible de dissimuler, c'est un premier amour: Louis ne put dérober la connaissance de celui dont il était atteint aux regards vigilants des personnes intéressées à le surveiller. Il se divertissait quelquefois le soir à de petits jeux, auxquels mademoiselle d'Argencourt participait avec plusieurs de ses compagnes. Dans la familiarité suite nécessaire d'un tel amusement la force de la passion du jeune roi se manifesta de manière à alarmer la reine et Mazarin. Anne d'Autriche ne voulait pas que son fils avant son mariage s'échappât jusqu'à s'abandonner à des plaisirs que la religion réprouvait; et elle mettait tous ses soins à le conserver pur. Il paraissait impossible à Mazarin d'empêcher plus longtemps Louis de se livrer à ses penchants; et pour le maintien de son influence, il désirait que cette sensibilité amoureuse, qui entraînait le jeune roi vers le beau sexe, se dirigeât sur une de ses nièces, et non sur d'autres. La reine et son ministre étaient donc également intéressés, quoique par des motifs différents, à s'opposer à la passion naissante de Louis XIV pour mademoiselle d'Argencourt.

La reine usa d'abord de tout le pouvoir qu'elle avait encore sur son fils. A son profane amour elle opposa cet amour de Dieu qu'elle lui avait inspiré. Elle effraya la conscience de ce royal adolescent, et réussit à le convaincre qu'il ne pouvait échapper au danger qui le menaçait qu'en le fuyant. Louis se retira à Vincennes, chez le cardinal¹⁷⁴. Ce ne fut pas sans de douloureux combats qu'il put persister dans la résolution que lui avaient fait prendre les deux personnes en possession de toute sa confiance, et auxquelles il n'ignorait pas qu'il était redevable de sa vie et de sa couronne. Il gémit, pria, soupira, se confessa, communia; et après une retraite de huit jours, passés dans ces exercices pieux, il reparut dans le monde et au milieu de sa cour, où une si longue absence avait été un sujet d'étonnement et d'entretiens continuels. Le roi évitait de se trouver avec mademoiselle d'Argencourt, et même de la regarder. La reine et le cardinal en éprouvaient une vive satisfaction, et saisissaient toutes les occasions de le féliciter du triomphe qu'il avait remporté sur lui-même¹⁷⁵.

Mademoiselle d'Argencourt n'en était pas, comme Louis, à son début: elle avait un amant quand elle reçut la déclaration du jeune monarque; c'était le beau Chamarante; d'autres disent le marquis de Richelieu: il n'y a d'incertitude que sur l'un ou sur l'autre de ces personnages, et les mémoires qui substituent le nom de l'un à celui de l'autre ne commettent probablement qu'une erreur de date. Cependant ses liaisons avec l'un ou avec l'autre, ou avec tous deux successivement, étaient restées secrètes, et sa réputation survivait encore à sa vertu. La passion que le roi avait pour elle flatta sa vanité, et excita son ambition. Elle ne lui avait opposé qu'une résistance calculée, et lui avait fait promettre, si elle consentait à répondre à son amour, de résister toujours à sa mère et au cardinal, s'ils entreprenaient de la séparer de lui. Elle en était là lorsque Louis, cédant aux conseils d'Anne d'Autriche, s'était retiré à Vincennes. Toute la famille de mademoiselle d'Argencourt, qui avait fondé de grandes espérances sur sa liaison avec le roi, fut, ainsi qu'elle, extrêmement contrariée de le savoir renfermé et gardé à vue chez le cardinal. Ils pensèrent qu'il y était retenu malgré lui; que Mazarin et la reine croyaient que les refus de mademoiselle d'Argencourt de céder aux désirs du roi étaient moins dus à sa vertu qu'au projet qu'elle avait de profiter de la violence d'une première passion et de l'inexpérience de l'âge pour se faire épouser. Afin de bien dissiper ces craintes, la mère de mademoiselle d'Argencourt offrit au cardinal et à Anne d'Autriche de consentir à ce que sa fille demeurât la maîtresse du roi. Elle crut les contraindre à ne pas s'y opposer en leur faisant

¹⁷⁴ LORET, liv. IX, p. 15 (26 janvier 1658).—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 401.

¹⁷⁵ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 272, lig. 1 (lisez La Mothe d'Argencourt au lieu de La Mothe-Houdancourt).

confiance de ce qui s'était passé dans le tête-à-tête entre les deux amants, et des promesses du roi de résister toujours aux tentatives qu'on pourrait faire pour le séparer de celle qu'il aimait. Ce fut un motif de plus pour le cardinal et pour la reine de chercher à rompre une liaison si menaçante pour leur autorité. La reine en voyant la conduite de son fils après sa retraite de Vincennes se flatta d'y avoir complètement réussi, et elle était persuadée qu'elle n'avait plus rien à redouter de mademoiselle d'Argencourt. Mazarin, moins confiant, ne cessa de faire épier la jeune fille; et, employant ses moyens ordinaires, l'argent et les séductions, il connut ses liaisons, se rendit maître de tous ses secrets, et prit dès lors ses mesures contre tout ce que sa famille ou elle pourraient tenter.

Tant de précautions semblaient inutiles. Louis tenait bon, et paraissait ne plus conserver du trace de ce qui s'était passé: il était plutôt occupé à éviter qu'à rechercher mademoiselle d'Argencourt. Mais un jour elle parut dans un bal où il se trouvait; ses charmes étaient encore rehaussés par une parure pleine de goût¹⁷⁶. En la voyant entrer le roi tressaillit; mademoiselle d'Argencourt s'aperçut aussitôt de l'impression qu'elle produisait; et avec cette assurance que donne à la beauté la conscience de son irrésistible empire, elle s'avança vers le jeune monarque, lui prit la main, et le pria de danser avec elle. Toutes les résolutions prises et gardées avec tant de peine furent abandonnées à l'instant même; la main de Louis trembla dans celle de son amante, une sueur froide le saisit, il changea de visage, et fut quelque temps à se remettre. Tous les regards s'étaient dirigés vers lui, et cette scène avait eu pour témoins toute la cour. Cet événement devint l'objet des conversations; personne ne doutait que le triomphe de mademoiselle d'Argencourt sur le roi ne fût assuré et qu'elle ne parvînt à le rendre durable. La reine elle-même n'y voyait pas de remède, et déjà l'on faisait des projets pour s'arranger avec la grandeur future de cette favorite et de celle de sa famille.

On se trompait; Mazarin en avait décidé autrement. Dès le lendemain du bal, il avait eu avec Louis un long entretien. A ce jeune néophyte, qui se trouvait sous le charme d'une passion en vain combattue, il ne parla point des scrupules de la religion, digue impuissante, déjà emportée par l'impétuosité du torrent; mais il fit entendre les maximes du monde, les exigences de l'opinion, ce que l'expérience enseigne, ce que la prudence prescrit. Il retraça tout ce qu'un homme, et encore plus un souverain qui savait s'estimer et se faire estimer des autres, avait droit d'exiger d'une femme quand il se donnait à elle. Il ne se consuma point en vaines paroles pour signaler les dangers de l'amour; mais il démontra bien pour tous les hommes, et encore plus pour un roi, la nécessité de se prémunir contre la perfidie de celles qui avaient le pouvoir de l'inspirer. Dès que Mazarin commença à entrer en explication, et qu'il eut parlé des promesses faites par le monarque à mademoiselle d'Argencourt; qu'il eut redit les discours qui avaient eu lieu entre les deux amants dans le tête-à-tête, Louis fut ébranlé, et commença à se croire trahi par celle qui lui était chère; mais il n'en douta plus quand les lettres écrites par elle à l'amant qu'elle favorisait lui furent remises. Celui qui les avait reçues avait eu la lâcheté de les livrer au ministre tout-puissant, dont il voulait se concilier la faveur; et Mazarin gardait depuis longtemps pour ce moment décisif, qu'il avait prévu, le secret de cette correspondance et les preuves qu'il en avait.

Le dépit et l'orgueil firent ce que la religion et la raison n'avaient pu faire: Louis sans daigner avoir aucune explication avec mademoiselle d'Argencourt, ne lui témoigna plus que du dédain. Elle, qui ignorait la trame qu'on avait ourdie, crut que l'ascendant de la reine mère et de son ministre avait été plus fort sur le jeune roi que le pouvoir de ses charmes; et elle attribuait à cette cause l'étrange changement des manières de Louis à son égard. Elle ne songea donc plus qu'à se consoler de la chute de ses espérances avec le marquis de Richelieu. Mais la marquise sa femme s'étant plainte à la reine de cette liaison scandaleuse, mademoiselle d'Argencourt fut chassée, et renfermée dans le couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot. Là elle apprit l'odieuse intrigue dont elle avait été la victime. Les douleurs de l'amour trahi, les mécomptes de l'ambition trompée, la disposèrent à écouter favorablement les leçons de piété et de religion qui lui furent données par les bonnes religieuses au

¹⁷⁶ MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 400.—LORET, liv. IX, p. 168, en date du 26 octobre, *lettre 42*.

milieu desquelles elle se trouvait; leur compassion la toucha, leurs consolations la convertirent; leur société lui devint agréable et chère: si bien que lorsqu'on lui permit de rentrer dans le monde, elle s'y refusa. Elle resta au couvent, et, toujours libre d'en sortir et sans jamais prononcer aucun vœu, elle y passa toute sa vie, et y mourut, chérie et regrettée de tous ceux qui la connurent¹⁷⁷.

Après cette aventure, les penchants du jeune roi pour les femmes, que ses jeux d'enfance avaient donné lieu de soupçonner, ne furent plus un secret pour personne. La reine avait une femme de chambre nommée mademoiselle de Beauvais, qu'elle affectionnait beaucoup, à cause de sa dextérité, de son exquise propreté, du zèle et de l'intelligence qu'elle mettait à la servir. Dans l'âge du retour, laide et borgne, et peu scrupuleuse, mademoiselle de Beauvais épiait depuis longtemps les premiers effets de la puberté dans le jeune roi. Elle savait qu'à cet âge, si le cœur sait déjà choisir ses affections, les sens obéissent sans discernement à une première surprise. Elle s'en prévalut; et le souvenir des instructions que Louis reçut d'elle lui devint par la suite un moyen d'élévation pour sa famille¹⁷⁸.

Dès que le jeune roi eut appris qu'on pouvait goûter les jouissances de la volupté sans avoir besoin d'éprouver le sentiment de l'amour, la violence de ses passions l'emporta sur ses scrupules, mais non pas encore sur sa pudeur. Il n'osa pas s'attaquer à ces fleurs qui brillaient éminentes autour de lui, mais qui se trouvaient placées sous les regards et sous la protection de sa mère; les plus humbles et les plus cachées lui devinrent préférables, et il s'embarrassa peu d'avoir à se baisser pour les cueillir. Une jardinière, fraîche et jolie, devint enceinte de ses œuvres, et en eut une fille. Madame de Sévigné et les Mémoires du temps, qui nous entretiennent si souvent des enfants naturels de Louis XIV, ne parlent pas de celui-ci. Le profond mystère dont le jeune roi enveloppait à cette époque ses aventures galantes ne pouvait lui permettre d'en déclarer le premier fruit; l'obscurité de la condition de celle à laquelle il était dû l'en empêcha par la suite. Mais sa fille lui ressemblait trop pour qu'il pût la méconnaître. Bontemps, son valet de chambre et son homme de confiance, fut chargé de la marier à un gentil-homme nommé Laqueue, seigneur du lieu qui porte ce nom, à six lieues de Versailles. Ce gentilhomme se promettait une fortune d'une telle alliance, dont le secret, dit Saint-Simon, lui fut dit à l'oreille; mais il ne parvint jamais au delà du grade de capitaine de cavalerie. Sa femme était grande et bien faite; elle savait de qui elle tenait le jour, et enviait le sort de ses trois sœurs (comme elle filles naturelles), princesses magnifiquement mariées. Elle vécut ainsi vingt ans, sans sortir de son village, plus heureuse que si elle avait été admise à la cour. Sans l'exact Saint-Simon, si bien instruit des détails de ce grand règne, on eût ignoré jusqu'à l'existence de cette aînée de tous les enfants du plus illustre de nos rois¹⁷⁹.

¹⁷⁷ MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 400, 404, 435.—LA FARE, chap. IV, t. LXV, p. 157.—DREUX DU RADIER, *Mém. des Reines et Régents de France*, 1782, t. VI, p. 363 à 373.—MONTPENSIER, t. XLII, p. 348.

¹⁷⁸ SAINT-SIMON, *Mém.*, 1829, in-8^o, t. I, p. 124, ch. XIV.

¹⁷⁹ SAINT-SIMON, *Mém.*, 1829, in-8^o, t. IV, p. 192, ch. XIV.

CHAPITRE X.

1658

Partis qui se forment à la cour parmi les courtisans.—Commencement de la faveur du prince de Marsillac.—Politique de Mazarin dans l'intérieur.—Il gouverne pendant la régence, par son influence sur la reine.—Depuis la majorité du roi, par l'ascendant qu'il sut prendre sur lui.—Il l'occupe des deux choses qu'il aimait le plus, la guerre et la galanterie.—Il le force avec autorité de s'occuper d'affaires.—Adresse que Mazarin met dans sa conduite envers les autres membres de la famille royale.—Il se concilie Gaston et MADEMOISELLE.—Il accorde un passe-port au médecin Guenaud pour aller soigner Condé, malade.—Procédés de Mazarin envers la princesse de Longueville.—Détails sur cette princesse et sur le prince de Conti.—Mazarin n'a plus d'autres ennemis à l'intérieur que les amis de Retz et les jansénistes.—Politique de Mazarin à l'extérieur.—Moyens qu'il emploie pour abattre la puissance de la maison d'Autriche.—L'ennemi s'empare de Rocroi.—Cette circonstance donne lieu à l'épître de La Fontaine à une abbesse.—Madame de Sévigné en entend la lecture chez Fouquet, et en fait l'éloge.—Madrigal de La Fontaine à ce sujet, adressé à madame de Sévigné.—Grandes richesses de Fouquet.—Il construit Vaux.—Protège les beaux esprits.—De mademoiselle de Scudéry et de ses romans, et de l'influence qu'elle exerçait.—Madame de Sévigné allait fréquemment à Vaux.—Madame Scarron, encore plus souvent.—Phrase d'une de ses lettres à madame Fouquet, au sujet des jardins de Vaux.—Madame de Sévigné va à sa terre des Rochers, et y passe l'automne avec ses trois oncles et son cousin de Coulanges.

Les plus légères préférences du jeune roi pour quelques-uns de ses courtisans n'étaient pas remarquées avec moins de soin que ses plus petites attentions envers les femmes. L'ambition, qui toujours veille, épiait avec une jalousie inquiète, ou avec une secrète joie, ses amitiés comme ses amours. Sa prédilection pour le prince de Marsillac n'avait échappé à personne, et la faveur naissante de ce fils du duc de La Rochefoucauld, cet ancien chef de la Fronde, était appuyée par la reine: tant sur le théâtre mouvant des cours les combinaisons de l'intérêt font varier rapidement les liges et les hostilités, les ressentiments et les affections! Le marquis de Vardes et quelques autres jeunes courtisans, comme lui intimement liés avec le prince de Marsillac, le secondaient dans ses efforts pour s'assurer de plus en plus les bonnes grâces de Louis; mais les comtes de Soissons, de Guiche, de Villequier, l'abbé Fouquet, formaient, avec plusieurs autres dans la jeune noblesse, un parti qui lui était opposé. Mazarin soutenait ce parti, afin de diviser les courtisans, de les empêcher de se réunir contre lui, et de tenir les fils de leurs intrigues¹⁸⁰.

Pendant la régence, Mazarin gouverna par son influence sur la reine. Il établit sur cette base le fondement de sa puissance; c'est par là qu'il parvint à triompher des parlements, de la cour et de la Fronde. Depuis la majorité, c'est par l'ascendant qu'il sut acquérir sur le jeune monarque qu'il assura la continuation de son autorité. Par ce moyen, il se rendit indépendant d'une reine qui n'était pas exempte de cette versatilité trop ordinaire à son sexe. Il est vrai qu'ainsi il mécontentait fortement celle à laquelle il devait son élévation, et qu'il se faisait taxer d'ingratitude par tous ceux qui étaient attachés à sa personne et reconnaissants de ses faveurs¹⁸¹. Mais le rusé ministre savait qu'Anne d'Autriche lui avait sacrifié trop de monde pour pouvoir se séparer de lui; qu'elle tenait à lui par trop de liens pour

¹⁸⁰ MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 411.

¹⁸¹ LOMÉNIE DE BRIENNE, *Mémoires inédits*, 1828, t. II, p. 46.

oser même le désirer. En gouvernant seul et sans son appui, il flattait Louis, qui, ainsi affranchi de cette tutelle maternelle, ne se crut vraiment roi que lorsqu'il vit que son gouvernement n'était plus la proie des intrigues des femmes et des exigences des courtisans, mais qu'il reposait tout entier dans son ministre.

Mazarin occupait sans cesse Louis des deux choses pour lesquelles la jeunesse se passionne le plus facilement: la guerre et la galanterie. Mais en flattant ainsi les penchants de gloire et d'amour du jeune monarque, il savait s'en faire estimer, et lui imprimer une haute idée de ses talents et de sa capacité. Bien loin, comme on l'a prétendu, de lui dérober le secret des affaires, il cherchait, au contraire, à lui faire surmonter l'ennui que toute occupation sérieuse cause à cet âge, où le temps semble manquer au plaisir, où toutes les heures qui s'écoulent sans lui semblent pénibles et fatigantes. Mazarin savait, d'autorité, forcer le jeune roi à contracter l'habitude de fixer son attention sur les détails de son gouvernement. Un jour, Louis XIV s'absenta à l'heure où le conseil se tenait. Il s'était amusé, pendant ce temps, à répéter avec Motteville les scènes d'un ballet où ils devaient jouer ensemble. Mazarin fit à ce sujet au roi une verte réprimande; il éloigna Motteville de la cour, et donna des ordres sévères à tous les jeunes courtisans de ne point chercher à distraire le roi lorsque son devoir l'appelait au conseil¹⁸². Depuis lors, Louis XIV ne manqua pas d'y assister régulièrement et de prêter toute son attention aux affaires qui s'y traitaient.

La conduite de Mazarin envers les autres membres de la famille royale ne fut pas moins adroite. Il parvint par ses cajoleries, ses promesses et ses négociations, à rallier à lui Gaston¹⁸³ et MADEMOISELLE¹⁸⁴, et à faire cesser leur correspondance avec Condé. Envers ce prince, son ennemi, et alors aussi celui de la France, Mazarin sut montrer de la grandeur d'âme et de la générosité. On apprit que Condé était tombé dangereusement malade à Bruxelles; Mazarin se souvint seulement que Condé était Français et prince du sang royal, qu'il avait rendu d'éminents services à son pays et à son roi; il s'empessa d'accorder un passeport au médecin Guenaud, pour qu'il pût aller donner ses soins à l'illustre malade¹⁸⁵. Quand on sut que Condé était hors de danger, Mazarin fut un des premiers à envoyer complimenter la duchesse de Longueville. Celle-ci, bien loin de favoriser, comme autrefois, la rébellion de son frère, ne cherchait qu'à se concilier la bienveillance du ministre et de la cour. Entièrement livrée à la plus sévère dévotion, elle entretenait une correspondance active avec plusieurs religieuses du couvent des Carmélites, et entre autres avec mademoiselle du Vigean, célèbre par la passion qu'elle avait inspirée à Condé et à Saint-Mégrin. Madame de Longueville eût voulu, à l'imitation de cette amie, consacrer le reste de sa vie à la retraite; mais ses directeurs spirituels ne le lui permirent pas, et lui rappelèrent que ses devoirs marquaient sa place près de son mari, avec lequel il fallait qu'elle se réconciliât. C'était peut-être la plus rigoureuse pénitence qu'ils pussent lui imposer; elle la subit cependant, obtint du duc de Longueville le pardon de ses nombreuses offenses, ne le quitta plus, et se montra désormais soumise à ses moindres volontés¹⁸⁶.

Soit qu'il fût encore, dans le bien comme dans le mal, soumis à l'influence de sa sœur, soit qu'il fût converti par les vertus de sa femme, soit enfin que l'âge eût amorti en lui le feu des passions et lui eût inspiré d'autres pensées, soit enfin par toutes ces causes réunies, le prince de Conti devint aussi régulier dans sa conduite, aussi pieux dans ses sentiments, qu'il s'était précédemment montré déréglé¹⁸⁷.

¹⁸² MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 409.

¹⁸³ LORET, liv. VIII, p. 153.—MONTPENSIER, t. XLII, p. 153.

¹⁸⁴ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 104, 169, 198, 207, 208, 215, 238.—LORET, liv. VIII, p. 98, 114 (en date du 6 août 1657), p. 121 (13 août), p. 181.—MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 34.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XXXIX, p. 47.—LORET, liv. IX, p. 5 (2 janvier 1658).

¹⁸⁵ GUY-PATIN, *Lettres*, t. V, p. 145.—MOTTEVILLE, t. XXXIX, p. 421.—MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 26.—DESORMEAUX, *Histoire de Condé*, t. IV, p. 102.

¹⁸⁶ *Vie de madame de Longueville*, édit. 1739, t. II, p. 10, 11, 18, 22, 24 et 26.

¹⁸⁷ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 220 et 221.

La duchesse de Chevreuse et la princesse Palatine étaient depuis longtemps dévouées au premier ministre¹⁸⁸. Le duc de Beaufort fut de tous les chefs de la Fronde un de ceux qu'on eut le plus de peine à réduire au rôle de suppliant; cependant il s'y résolut, et rentra aussi en grâces: bientôt après il reçut de l'emploi et un commandement¹⁸⁹.

Ainsi Mazarin ne rencontrait plus d'obstacles à l'intérieur. Les partisans du cardinal de Retz, Caumartin, d'Hacqueville, Joly, Laigues, d'Aubigny, Pelletier de la Houssaye, l'abbé de Lameth, Montrésor et autres, étaient trop peu nombreux, trop peu puissants pour former un parti; et Mazarin n'aurait fait aucune attention à eux, s'ils n'avaient pas été, en secret, aidés par les jansénistes. Par cette raison, il les surveillait de près, et faisait enfermer de temps en temps quelques-uns de ces opposants à la Bastille¹⁹⁰.

C'est en quelque sorte en se jouant que Mazarin était parvenu à déconcerter toutes les intrigues qu'on avait ourdies pour le renverser ou pour entraver l'exercice de son pouvoir; mais les difficultés du gouvernement et la politique extérieure demandaient une vue plus vaste et des talents d'un ordre plus élevé. C'est sous ce rapport surtout que Mazarin se montra grand ministre. Continuant toujours l'œuvre de Henri IV et de Richelieu, il cherchait à affaiblir la puissance de la maison d'Autriche. Tous les moyens qui conduisaient à ce but lui paraissaient bons et légitimes. C'est ainsi qu'on le vit se lier avec Cromwell et conclure avec lui un traité. Étranger à toutes les haines comme à toutes les affections, Mazarin ne connaissait plus ni sentiment ni convenance quand la raison politique ordonnait. Là où il trouvait des forces, il cherchait à s'en saisir, quelle que fût leur origine ou leur cause. Il ne craignit pas de froisser tous les cœurs, de choquer les royales répugnances, pour arriver à ses fins; et, sur la demande de l'usurpateur, le roi et les princes d'Angleterre furent expulsés de France; la reine d'Angleterre, comme fille de Henri IV, eut seule la permission d'y rester¹⁹¹. Mazarin obtint aussi de Cromwell un renfort de six mille hommes, qui contribuèrent au succès de la campagne de cette année, signalée par la prise de Montmédy, de Mardick et de Saint-Venant¹⁹².

Lors de la diète qui fut tenue à Francfort pour l'élection d'un empereur, Mazarin parvint à faire admettre les plénipotentiaires du roi de France, qui n'avait aucun droit d'y assister¹⁹³. L'or et l'intrigue semèrent des divisions dans toute l'Allemagne, obtinrent des alliés pour la France, créèrent des ennemis à l'Autriche. Toujours Mazarin joignait les négociations aux armées, et l'adresse à la force. La guerre se poursuivait avec activité dans les Pays-Bas, en Italie, en Catalogne¹⁹⁴, tandis que des plénipotentiaires français en Hollande, à Madrid, à Bruxelles, à Munich, travaillaient à négocier la paix, mais toujours sous des conditions avantageuses à la France¹⁹⁵.

Malgré les succès constants de Turenne, la France souffrait aussi par la guerre, et n'avait pas assez de troupes sur pied pour se garantir des fléaux qu'elle infligeait aux pays ennemis. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de Rocroi, dont la garnison, commandée par l'intrépide Montalte, menaçait Reims, et détachait souvent des partisans. Ceux-ci, pour obtenir de grosses rançons, enlevaient des riches bourgeois dans toute la Champagne, et même s'avançaient jusque près de la capitale. Leur audace s'accrut au point que les habitants de Reims se virent obligés de s'armer pour défendre leur

¹⁸⁸ *Vie de la duchesse de Longueville*; Amsterdam, 1739, in-12, t. II, p. 26.

¹⁸⁹ MONTPENSIER, *Mém.*, t. XLII, p. 299.

¹⁹⁰ GUY-JOLY, *Mém.*, t. XLVII, p. 410.—PETITOT, *Notice sur Port-Royal*, t. XXXIII, p. 137.

¹⁹¹ LORET, liv. VIII, p. 136 (18 septembre), p. 156 (13 octobre).

¹⁹² MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 24, 37.—RAGUENET, *Vie de Turenne*, p. 270.—DESORMEAUX, *Hist. de Condé*, t. IV, p. 103.—JACQUES II, *Mémoires*, t. II, p. 116.—LORET, liv. VIII, p. 120, 123, 131, 142 (13 août, 1^{er} et 22 septembre).—RAMSAY, *Hist. de Turenne*, t. II, p. 72, 80, édit. in-12.

¹⁹³ MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 38 et 40.—GRAMONT, *Mém.*, t. LVI, p. 275, 436, 445, 452, 463, 464, 477.—LORET, liv. VIII, p. 106, 136 et 143 (21 juillet, 8 et 12 septembre).—GUY-PATIN, *Lettres*, t. V, p. 137.

¹⁹⁴ MONGLAT, t. LI, p. 64.—LORET, liv. VIII, p. 115 et 116.

¹⁹⁵ LORET, liv. VIII, p. 162 (27 octobre).

ville contre le pillage, et que le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, fit faire des patrouilles dans la banlieue, pour arrêter ou effrayer ces hardis maraudeurs¹⁹⁶.

Un jeune poète de Château-Thierry, alors sans réputation, mais non pas sans talent (c'était La Fontaine), avait été invité par une abbesse de Mons à venir la trouver: il s'en excusa par le peu de sûreté de la route, et par la crainte que lui inspiraient Montalte et ses soldats. L'épître en vers qu'il lui adressa à ce sujet surpassait par l'esprit, la grâce, la facilité, l'harmonie, les meilleures lettres de Voiture. La Fontaine en fit la lecture chez le surintendant Fouquet, dont il était le pensionnaire, en présence d'un assez nombreux auditoire. Madame de Sévigné en faisait partie: elle fut charmée de cette pièce; elle exprima le plaisir qu'elle en ressentait, avec cet abandon et ce ton de franchise qui lui étaient ordinaires. La Fontaine, joyeux d'un tel suffrage, adressa deux jours après un dizain à Fouquet, dans lequel il lui dit¹⁹⁷:

De Sévigné, depuis deux jours en ça,
Ma lettre tient les trois parts de sa gloire,
Elle lui plut, et cela se passa,
Phébus tenant chez vous son consistoire.
Entre les dieux (et c'est chose notoire),
En me louant, Sévigné me plaça.
Ingrat ne suis: son nom sera pieçà¹⁹⁸
Delà le ciel, si l'on m'en voulait croire.

Nous dirons bientôt de quelle manière Fouquet était parvenu à s'emparer de l'administration des finances, et comment il s'était acquis une puissance qui commençait à porter ombrage au premier ministre. Il le surpassait par l'éclat de son luxe et par sa magnificence. Plus généreux que lui, plus homme de goût, meilleur juge en littérature, appréciateur plus éclairé des beaux-arts, il récompensait les auteurs et les artistes avec plus de discernement et plus de libéralité; ce qui était encore préférable, il s'en faisait aimer par son accueil affectueux, par la franchise, la simplicité et l'affabilité de ses manières. Il avait achevé avec une énorme dépense le beau château de Vaux-le-Vicomte, près de Melun. L'architecte du roi Le Vau avait construit les bâtiments, le peintre Lebrun les avait ornés, Le Nostre avait dessiné et planté les jardins et le parc¹⁹⁹. C'est dans ce somptueux séjour que Fouquet se plaisait à réunir, avec ce qu'il y avait de plus aimable et de plus considérable en France, les hommes de lettres en réputation et ceux dont la réputation était à faire. Chapelain, Ménage, Costar, la comtesse de La Suze, mademoiselle de Scudéry, s'y trouvaient souvent ensemble; La Fontaine y était admis depuis longtemps; Molière commençait à y paraître, en même temps qu'il venait d'obtenir pour sa troupe la permission de jouer à Paris. L'avocat Pellisson, qui joignait le génie des affaires à celui des lettres, premier commis de Fouquet, était son intermédiaire avec les beaux esprits. Pellisson s'était déclaré l'amant de mademoiselle de Scudéry, mais à la manière poétique de l'hôtel de Rambouillet. C'est là qu'on lui avait donné le nom d'Acante, et à elle celui de Sapho. L'admiration que mademoiselle de Scudéry excitait alors était grande. Un de ses contemporains dit qu'elle est la dixième Muse et aussi la première. La publication d'un nouveau volume d'un de ses interminables romans était un événement. Thomas Corneille, pour mieux recommander une de ses pièces à l'attention publique, a soin d'annoncer qu'elle est une imitation d'un des ouvrages de mademoiselle de Scudéry. On n'a pas assez remarqué, ce me semble, que les romans ont toujours exercé une grande influence sur le théâtre et la poésie. Le roman signale et détermine le caractère spécial de la littérature de chaque époque.

¹⁹⁶ LORET, liv. VIII, p. 111 (28 juillet).—MONGLAT, *Mém.*, t. LI, p. 38; *Hist. de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, 3^e éd., t. I, p. 37.

¹⁹⁷ LA FONTAINE, *Œuvres*, édit. 1827, t. VI, p. 260.

¹⁹⁸ Longtemps.

¹⁹⁹ FOUQUET, *Conclusions de ses Défenses*; Elzeviers, 1668, in-18, p. 90.

Dans ce genre, plus que dans tous les autres, les auteurs originaux sont rares, les imitateurs abondent; par le grand nombre même de productions qu'il enfante et la multitude de lecteurs qu'il s'attire, il met en circulation les mêmes classes d'idées et de sentiments, donne du crédit à des manières particulières de voir et de sentir, introduit l'usage des mêmes formes de style, imprime au goût ses habitudes, impose à l'imagination ses préférences; il crée, enfin, une sorte d'atmosphère dans la littérature et dans les arts, dont le génie le plus puissant et le plus indépendant subit l'influence, et contre laquelle la froide critique cherche en vain à se débattre.

Fouquet donnait à Vaux les fêtes les plus somptueuses que l'on eût encore vues en France. Madame de Sévigné allait souvent à Vaux. C'est à Vaux que la belle épouse du burlesque Scarron, sans aucune idée de la destinée qui l'attendait, demandait à madame Fouquet la permission de se rendre, «pour témoigner, disait-elle, sa reconnaissance au héros qui en était le maître; osant espérer qu'on ne la trouverait pas de trop dans ces allées où l'on pense avec tant de raison, où l'on badine avec tant de grâce²⁰⁰.»

Mais madame de Sévigné se déroba aux délices de Vaux et de Livry, aux fêtes de la cour, aux charmes des beaux cercles de la capitale, pour se rendre en Bretagne, où sa présence était nécessaire au règlement de ses affaires et aux embellissements qu'elle avait projetés au château et au parc de sa terre des Rochers.

Cependant elle ne partit point seule: elle fut suivie ou accompagnée par ses deux oncles, le *bien bon* Christophe de Coulanges, abbé de Livry, et par son frère cadet, Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, homme excellent, très-pieux, mais cependant naturellement jovial, grand joueur de mail, sans ambition, sans intrigues, et qui s'acquittait, par son caractère et par les qualités de son cœur et de son esprit, beaucoup d'amis, même dans les rangs les plus élevés. Il les conserva toute sa vie, quoiqu'en devenant âgé, il eût, pour satisfaire ses habitudes et ses inclinations, choqué les convenances du monde par un mariage inégal²⁰¹. Saint-Aubin, comme l'abbé de Coulanges, aidait madame de Sévigné dans l'administration de ses biens, et dans tous les travaux qu'elle faisait entreprendre à sa terre des Rochers. Aussi attaché que son frère à l'aimable veuve, il l'assistait de ses conseils, et elle lui abandonnait volontiers le soin de leur exécution. Saint-Aubin, comme sa nièce, aimait les bons livres, et était d'une complaisance infatigable quand elle lui demandait de lui faire des lectures.

A ces deux oncles de madame de Sévigné vint se joindre bientôt un troisième: c'était Louis de Coulanges de Chezières²⁰². Celui-ci était depuis peu de retour d'un grand voyage qu'il avait fait en compagnie avec son neveu Philippe-Emmanuel de Coulanges, ce même petit Coulanges avec lequel madame de Sévigné avait passé son enfance au château de Sucy²⁰³. Lui et de Chezières s'étaient mis à la suite du maréchal duc de Gramont et de M. de Lyonne, envoyés en ambassade à Francfort-sur-le-Mein, auprès des électeurs, qui y avaient été convoqués pour nommer un empereur. Ils avaient, en compagnie de Nointel, d'Amelot, de Le Camus, qui depuis devinrent de hauts personnages, parcouru l'Allemagne et l'Italie. Successivement bien accueillis à la cour de Bavière, à celle de Wurtemberg, de l'électeur Palatin, de Piémont, de Toscane, ils avaient vu à Rome le nouveau pape officier pendant la semaine sainte, et ils étaient de retour à Paris le 23 octobre 1658. Coulanges alla aussitôt en Picardie voir son oncle d'Ormesson, qui était intendant de cette province; il rejoignit ensuite son père à la campagne, chez la marquise de La Trousse, sa tante, dans la terre de ce nom. Il retrouva là aussi sa tante, ses deux sœurs, et sa cousine mademoiselle de La Trousse. Son oncle de Chezières l'avait quitté, et s'était empressé, ainsi que je l'ai dit, de se rendre aux Rochers²⁰⁴.

²⁰⁰ MAINTENON, *Lettres*, 1756, in-12, t. I, p. 24, *lettre à madame Fouquet*.

²⁰¹ SÉVIGNÉ, *Lettres* (4 mai 1672), t. I, p. 420, M.; (6 octobre 1679) t. V, p. 452, 455, 458; (10 et 15 novembre 1688) t. VIII, p. 149, 153; (19 novembre) p. 164; (6 décembre 1688) p. 192; et dans l'édition de Gault de Saint-Germain, voyez t. VI, p. 152; t. VIII, p. 436, 440, 444, 446, 476; conférez 3^e partie de ces *Mémoires*, ch. VIII, p. 133.

²⁰² COULANGES, *Mémoires*, 1820, in-8^o, p. 2 et 49; conf. 3^e partie, ch. VIII, p. 132.

²⁰³ SÉVIGNÉ, *Lettres* (22 juillet 1676), t. IV, p. 382; dans G. de St.-G., t. V, p. 31.

²⁰⁴ COULANGES, *Mémoires*, p. 49.

On peut juger combien madame de Sévigné dut être satisfaite de l'arrivée de cet oncle, qu'elle aimait à l'égal des deux autres. Après un voyage aussi long et aussi intéressant, sa conversation dut être d'autant plus délicieuse pour elle pendant les jours d'oisiveté qui permettent à la campagne de jouir du présent et de faire une pose dans la vie, que de Chezières était un homme ponctuel dans ses narrations, retenant avec soin les dates, les noms et les circonstances, et toujours prêt à redresser les faits et à les expliquer. Il aimait beaucoup le séjour des Rochers, probablement à cause de l'amitié qu'il portait à sa nièce; et il y revenait volontiers et souvent²⁰⁵.

Madame de Sévigné se plaisait tant dans la société de ses trois oncles, qu'elle ne quitta les Rochers qu'à la fin de l'année et dans les derniers jours de septembre. Elle retrouva à Paris son cousin de Coulanges, son ami d'enfance. Mais il faut le laisser parler, et copier ce qu'il a dit lui-même dans son journal aussitôt après son retour:

«Vers Noël, madame la marquise de Sévigné, ma cousine germaine, dame d'un mérite extraordinaire, et pour laquelle j'ai eu toute ma vie une très-tendre amitié, arriva de ses terres de Bretagne avec l'abbé de Coulanges, M. de Chezières, qui l'était allé trouver après son retour d'Allemagne, et M. de Saint-Aubin, ses oncles et les miens. J'eus la plus grande joie du monde de les embrasser tous, et de voir, par leur arrivée, toute ma famille paternelle réunie pour longtemps²⁰⁶.»

²⁰⁵ SÉVIGNÉ, *Lettres* (5 août 1671), t. II, p. 143; (23 août 1671) t. II, p. 168; (30 avril 1675) t. III, p. 264; (10 mai 1675) t. III, p. 266; (2 octobre 1675) t. IV, p. 13; t. V, p. 224; conférez dans l'édition de Gault de St.-Germain, t. II, p. 172, 202; t. III, p. 41, 383.

²⁰⁶ COULANGES, *Mémoires*, p. 49 et 50.

CHAPITRE XI. 1657-1658

Bussy poursuit son plan auprès de sa cousine.—Il savait apprécier son style.—Il aimait à exercer sa critique sur les auteurs les plus fameux.—Il se plaisait à faire confiance à sa cousine de ses intrigues galantes.—Lettres de Bussy à madame de Sévigné.—Ce qu'il a écrit à la marquise d'Uxelles.—Rupture entre Bussy et madame de Sévigné.—Bussy déplaît à Turenne.—Il fait sa cour à Mazarin et à Fouquet.—Sa galanterie lui fait des rivaux et des ennemis.—Il contracte des dettes.—Il remet à Fouquet la démission de sa charge.—Bussy reçoit de l'argent de Fouquet.—Bussy s'adonne au jeu.—Il a besoin d'argent pour ses équipages de campagne.—Madame de Sévigné consent à lui en prêter.—Des formalités empêchent la délivrance de la somme.—Bussy emprunte sur les diamants de madame de Monglat.—Il part furieux contre madame de Sévigné.—Ses malheurs datent de sa rupture avec elle.—Il se distingue à l'armée.—Il fait pendant la semaine sainte une partie de débauche au château de Roissy.—Bussy est disgracié pour cette orgie.—Il fait des vers contre Mazarin et des personnes de la cour.—Il compose son *Histoire amoureuse des Gaules*, et y place le portrait de madame de Sévigné.—Il est mis à la Bastille pour ce libelle.—Supporte mal l'infortune.—Comment se passa la fin de sa vie.—Personne ne l'aimait, hors madame de Sévigné.—Cependant le souvenir de l'injure qu'il lui a faite excite toujours ses craintes.—Bussy se repent de ce qu'il a fait contre sa cousine.—Dans une circonstance mémorable il se conduit à son égard avec générosité.

Bussy se flattait peu, après une aussi longue résistance, de pouvoir triompher de sa cousine; mais il goûtait de jour en jour davantage le commerce épistolaire qu'il entretenait avec elle. Homme de goût et d'esprit, il se vantait avec quelque raison de son tact en littérature et de l'indépendance de ses jugements. Chapelain, dont la haute réputation avait résisté même à la publication de son poëme, n'était pas à l'abri de ses critiques. Bussy appréciait parfaitement le naturel, l'élégance, la variété et la vivacité des tours et toutes les qualités du style de sa cousine. Il en était charmé, et ses lettres lui causaient un plaisir toujours nouveau. D'ailleurs, il avait la plus entière confiance dans sa prudence et dans sa discrétion. Obligé de se soumettre à la défense qu'elle lui avait faite de ne jamais dans sa correspondance l'entretenir de son amour, il s'en dédommageait en lui faisant confiance de ses intrigues galantes avec d'autres femmes. Dans une lettre qu'il lui adressa pendant cette campagne, il lui fait part de sa correspondance avec la marquise d'Uxelles:

LETTRE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ

«*Au camp de Blessy, le 4 août 1657.*

«Votre lettre est fort agréable, ma belle cousine; elle m'a fort réjoui. Qu'on est heureux d'avoir une amie qui ait autant d'esprit que vous! Je ne vois rien de si juste que ce que vous écrivez, et l'on ne peut pas vous dire: Ce mot-là serait plus à propos que celui que vous avez mis. Quelque complaisance que je vous doive, madame, vous savez que je vous parle assez franchement pour ne pas vous dire ceci si je ne le pensais pas; et vous ne doutez pas que je ne m'y connaisse un peu, puisque j'ose bien juger des ouvrages de Chapelain²⁰⁷, et que je censure assez justement ses pensées et ses paroles. Je vous envoie copie de la lettre que j'ai écrite à la marquise d'Uxelles. Elle me mande que si j'aime les

²⁰⁷ Conférez LORET, liv. VII, p. 21, *lettre* du 5 février 1656.

grands yeux et les dents blanches, elle aime, de son côté, les gens tendres et les amoureux transis, et que ne me trouvant pas comme cela, je me tiens pour éconduit. Elle revient après; et sur ce que je lui mande que je la quitterai si elle me rebute, et qu'à moins de se déguiser en maréchale pour me surprendre, elle ne m'y rattrapera plus, elle me répond que je ne me désespère point, et qu'elle me promet de se donner à moi quand elle sera parvenue à la dignité pour laquelle, à ce qu'elle dit, on la mange jusqu'aux os; que mon poulet ne pouvait lui être rendu plus mal à propos, et que, n'ayant pas un denier, elle était dans la plus méchante humeur du monde²⁰⁸.»

On voit, par les particularités contenues dans cette lettre, qu'il existait entre Bussy et sa cousine tous les genres d'intimité, excepté celui qu'elle repoussait, et qui n'eût point été compatible avec de tels aveux. Cependant, c'est alors que leur liaison semblait la plus étroite, c'est lorsque leur amitié mutuelle s'était accrue par l'habitude de se communiquer leurs pensées, qu'il y eut entre eux une rupture absolue. L'outrage qui en fut la suite aurait pu rendre cette rupture définitive, si l'excellent caractère de madame de Sévigné, la bonté de son cœur, le repentir sincère de Bussy, sa noble conduite dans une circonstance délicate, un orgueil de famille assez prononcé dans le cousin comme dans la cousine, les inclinations qu'ils avaient toujours eues l'un pour l'autre, n'eussent, après huit ans d'intervalle, opéré entre eux un rapprochement sincère, et renoué enfin une correspondance depuis longtemps interrompue.

Mais pour bien connaître la cause de cette rupture, qui eut peut-être plus d'influence sur la destinée de madame de Sévigné qu'elle-même ne le soupçonna, il faut continuer à suivre les principaux détails de la vie de Bussy, comme nous l'avons fait jusque ici.

Bussy dès les premiers moments qu'il fut placé sous les ordres du maréchal de Turenne, lui avait déplu²⁰⁹: Bussy cependant avait un courage brillant; il était bon officier, entendait bien la guerre, et fit plusieurs actions d'éclat qui lui méritèrent les éloges de Turenne lui-même; mais Bussy faisait souvent des fautes par un excès de présomption. Il était vain et arrogant, et il aimait trop ses plaisirs pour ne pas souvent négliger ses devoirs²¹⁰. Son esprit médisant et caustique dirigeait sur tout le monde, et sur ses supérieurs même, des traits acérés²¹¹. Trop jaloux des privilèges de sa charge, il faisait de son plein gré des promotions dans la cavalerie, et délivrait des commissions d'officier sans en référer au général en chef²¹². Il en avait le droit; mais dans l'exercice de l'autorité il faut moins consulter son droit que l'intérêt de la chose qui nous a été confiée, et le jugement nous indique quand il faut aller au delà de nos pouvoirs et quand il faut rester en deçà. Le privilège dont Bussy abusait était de nature à déplaire à tout général en chef, même en temps de paix; en guerre il était évidemment nuisible au bien du service, et il entraînait de fâcheuses conséquences.

Malgré son orgueil, Bussy faisait assidûment sa cour à Mazarin et à Fouquet, dans l'espérance d'obtenir de l'avancement du premier et de l'argent du second²¹³; or, rien n'était plus propre qu'une telle conduite à lui enlever l'estime de Turenne. Ce grand capitaine se prévalait de l'appui qu'il prêtait à l'État pour se maintenir dans une indépendance utile aux succès de ses opérations; il lui importait peu de déplaire au premier ministre: parfaitement désintéressé, il n'avait ni richesses ni faveurs à demander, et la nécessité de la discipline le portait à vouloir que les officiers sous ses ordres dépendissent de lui et non de Mazarin. Bussy, malgré ses pressantes sollicitations, n'obtenait point l'exécution des promesses qui lui avaient été faites. Il attribuait le défaut de succès de ses démarches au peu de crédit dont il jouissait près de Turenne, et il ne se trompait pas. Quoique Mazarin fût jaloux de Turenne, il lui rendait justice; il savait apprécier ses services et ses talents, et il le ménageait. Si

²⁰⁸ BUSSY, *Mém.*, 1721, in-12, t. II p. 90; édit. in-4^o, t. II, p. 109; *Supplément*, t. I, p. 158.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 53.

²⁰⁹ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 85, 89 de l'édit. in-12.—Ibid., t. II, p. 203 et 207 de l'édit. in-4^o.

²¹⁰ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 100 à 109 de l'édit. in-12, p. 137 et 335 de l'édit. in-4^o.

²¹¹ SAINT-ÉVREMOND, *lettre touchant la destinée du comte de Bussy-Rabutin*, *Œuvres*, 1753, in-12, t. IX, p. 119.—BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 43, édit. in-12; t. II, p. 91 et 95, édit. in-4^o.

²¹² BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 91, passim.

²¹³ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 105.

Bussy avait pu obtenir l'appui de ce grand capitaine, Mazarin n'aurait pas osé lui manquer si souvent de parole.

A tous ces mécomptes de l'ambition Bussy joignait une conduite propre à lui faire beaucoup d'ennemis: il ne se contentait pas d'une seule maîtresse, mais toutes les femmes qui lui plaisaient devenaient les objets de ses poursuites; et comme il réussissait souvent, il avait contre lui beaucoup d'envieux et de jaloux et un plus grand nombre de rivaux. Ce qu'il y avait pour lui de plus triste et de plus désastreux, c'est qu'il n'avait ni ordre dans ses affaires ni économie dans ses dépenses; son faste, son goût pour les plaisirs lui en faisaient faire d'excessives, et de très-disproportionnées à sa fortune. Les sommes qu'il avait empruntées au surintendant pour payer sa charge eussent exigé de lui qu'il fît des épargnes, afin de pouvoir en opérer le remboursement et en servir les intérêts; mais, bien loin de pouvoir y parvenir, il avait contracté de nouvelles dettes. Dans son marché avec Fouquet, il s'était engagé d'obtenir avant trois ans un grade supérieur à celui de mestre de camp dans la cavalerie²¹⁴, et de céder cette dernière charge au surintendant, qui voulait la faire passer dans sa famille. Pour sûreté de cette condition, Bussy avait remis d'avance à Fouquet la démission de sa charge; mais comme Bussy ne put obtenir d'avancement dans les délais déterminés, Fouquet refusa de lui compter les sommes stipulées en cas d'exécution de cette clause de leur contrat. Bussy voulut alors ravoir la démission souscrite par lui: pour forcer le surintendant à la lui rendre, il se servit de l'influence de l'abbé Fouquet, alors brouillé avec son frère, mais en grande faveur auprès de la reine mère et de Mazarin. Par le moyen d'une si puissante intervention, Bussy parvint à se faire rendre la démission qu'il avait donnée; mais il s'attira l'inimitié du surintendant²¹⁵.

Pour qu'aucun travers, aucune cause de ruine ne manquât à Bussy, il était joueur: il est vrai que, si on l'en croit, il était heureux au jeu. Cependant il y a lieu de penser qu'il aimait à se vanter de ce qu'il gagnait, et se taisait sur ses pertes. Il fait mention dans ses Mémoires des gains considérables qu'il fit pendant qu'il était à l'armée de Catalogne. Ils lui suffirent pour défrayer toutes ses dépenses pendant cette campagne; il lui resta même encore dix mille écus sur cet argent²¹⁶. Dans la lettre à sa cousine dont nous venons de transcrire une partie, il dit qu'il a gagné huit cents louis²¹⁷, et qu'il est tellement en veine, que personne n'ose plus jouer avec lui. Cependant, lorsque l'année suivante le moment vint de partir pour l'armée, il se trouva dans une telle détresse qu'il n'avait pas de quoi suffire à la dépense de ses équipages²¹⁸, et si peu de crédit, que personne ne voulait lui prêter²¹⁹. Il ne savait comment se tirer d'embarras, lorsque l'évêque de Châlons, Jacques de Neuchèse, oncle de sa première femme, dont nous avons parlé précédemment²²⁰, mourut. Cet évêque avait donné par contrat de mariage à sa nièce, lorsqu'elle épousa Bussy, une valeur de dix mille écus, et autant à son autre nièce madame de Sévigné; le tout était payable seulement après sa mort. Madame de Sévigné, qui désirait avoir une terre de l'évêque de Châlons rapprochée de Bourbilly, avait proposé à Bussy de traiter avec lui de ses droits dans la succession de leur oncle. Bussy, sans rejeter ni accepter cette proposition, mais uniquement occupé du soin de se tirer de la gêne où il était, envoya Corbinelli à sa cousine, pour lui demander en son nom de lui faire trouver dix mille écus: il lui offrit pour garantie le nouvel héritage auquel il avait droit. Madame de Sévigné accepta, et même elle témoigna sa joie de pouvoir obliger Bussy; mais elle se laissait gouverner entièrement pour ses intérêts pécuniaires par son oncle l'abbé de Coulanges; et là où elle n'avait pas vu de difficultés il en aperçut. L'abbé connaissait le désordre des affaires de Bussy, et avant de laisser grever les biens de sa nièce pour une somme de dix mille

²¹⁴ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 107 et 108 de l'édit. in-12, et t. II, p. 129 de l'édit. in-4°.

²¹⁵ Ibid., *Mém.*, t. II, p. 140 à 146, édit. in-12, et t. II, p. 171 à 177 de l'édit. in-4°.

²¹⁶ BUSSY, t. I, p. 456, édit. in-12, et t. I, p. 561 de l'édit. in-4°.

²¹⁷ SÉVIGNÉ (lettre de Bussy, 4 août 1657), t. I, p. 66, édit. G, t. I, p. 54, édit. M.

²¹⁸ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 109 de l'édit. in-12, ou t. II, p. 132 de l'édit. in-4°.

²¹⁹ BUSSY, *Mém.*, passage inédit inséré dans les notes sur SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. 1820, t. I, p. 141, et *Lettres de SÉVIGNÉ*, 29 juillet 1668, t. I, p. 133 et 134.—BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 157.

²²⁰ Voyez 1^{re} partie, ch. XI, p. 149 et 150.

écus, qui valaient à peu près 60,000 fr. d'aujourd'hui, il voulut savoir si les biens de Bussy n'étaient pas déjà engagés, et s'assurer quels pouvaient être ses moyens de remboursement. Il envoya quelqu'un en Bourgogne pour prendre des informations; et pour déguiser ce que cette mesure avait d'offensant, l'abbé de Coulanges dit qu'on ne pouvait disposer des fonds d'une succession qui n'était pas encore partagée; et que par conséquent il y avait nécessité d'aller trouver l'héritier de M. de Neuchèse, pour s'assurer de son consentement relativement à l'hypothèque offerte par Bussy. Madame de Sévigné fit savoir à Bussy les raisons du retard du prêt qu'elle devait lui faire. Bussy répondit qu'il lui était impossible d'attendre, parce que l'armée avait déjà investi Dunkerque, et que s'il ne se trouvait pas à ce siège, il serait déshonoré: il lui offrit pour sûreté de la somme qu'il demandait, en attendant le retour de l'homme d'affaires envoyé en Bourgogne, des ordonnances de ses appointements pour dix mille écus, disant que, lors même qu'il mourrait à l'armée, il serait facile de se faire payer du montant de ces ordonnances jusqu'à concurrence de la somme prêtée, puisque cela ne dépendait que de Fouquet, dont la bonne volonté à l'égard de sa cousine n'était pas douteuse. Madame de Sévigné répondit que le surintendant était précisément l'homme du monde auquel elle consentirait le moins à demander un service d'argent.

Cette correspondance et ces négociations avaient consumé du temps, et n'avaient fait qu'augmenter la détresse de Bussy, qui était arrivé à la veille du jour de son départ. La marquise de Monglat vint à son secours; elle lui remit ses diamants, qu'il mit en gage; il emprunta dessus deux mille écus: avec cet argent il partit, mais le cœur ulcéré contre sa cousine, se croyant trompé par elle, et regardant comme fausses toutes les protestations qu'il en avait reçues, comme perfides tous les témoignages de tendresse et d'amitié qu'elle lui avait donnés. Quoiqu'il ne pût s'empêcher de l'aimer encore, il rompit tout commerce avec elle. Le dépit et l'orgueil blessé lui inspirèrent le même désir de vengeance que la haine, et il ne tarda pas, comme nous le verrons bientôt, à se satisfaire. C'est de cette époque que datent le déclin de la fortune de Bussy et tous ses malheurs. Si sa rupture avec sa cousine n'en fut pas la seule cause, il est certain qu'elle y contribua beaucoup. C'est depuis qu'il eut cessé d'avoir madame de Sévigné pour confidente et pour amie, depuis qu'il n'eut plus la crainte d'être désapprouvé par elle, depuis qu'il ne redouta point ses spirituelles et utiles railleries, et qu'il ne fut plus encouragé par ses éloges ni éclairé par ses conseils, qu'il passa de la prodigalité au désordre, et de la galanterie à la débauche.

Au retour de cette campagne, qui fut une des plus brillantes et une des plus importantes par ses résultats, toute la jeune noblesse qui en était revenue, enivrée de ses succès et de la gloire commune, se livra avec plus d'emportement que de coutume aux plaisirs de la capitale. Bussy, qui s'était distingué par de beaux faits d'armes, fut un des plus ardents à se dédommager des ennuis et des fatigues de la guerre, par toutes les joyeuses folies auxquelles l'usage permettait de s'abandonner pendant le carnaval. Lui et ses compagnons habituels virent avec peine arriver le moment où les solennités de la semaine sainte les forceraient d'interrompre et de changer leur genre de vie: en le continuant ouvertement, ils savaient qu'ils révolteraient les sentiments de morale publique et s'exposeraient à des dangers. Vivonne, premier gentil-homme du roi, l'un d'entre eux, leur offrit d'aller passer ce temps de retraite et de pénitence à son château de Roissy, à quatre lieues de Paris, leur promettant que, loin de l'intrusion des fâcheux et des regards de tous les censeurs, ils auraient pleine liberté pour se réjouir et abondance de tous les moyens nécessaires à la satisfaction de leurs goûts. Outre Vivonne et Bussy, il y avait, dans le nombre de ces jeunes débauchés, Cavois, lieutenant au régiment des Gardes; Mancini, neveu du cardinal Mazarin; les comtes de Guiche et de Manicamp et l'abbé Le Camus, qu'on est bien étonné de trouver en telle compagnie, car c'est bien le même qui depuis, aumônier et prédicateur du roi, évêque et cardinal, devint un modèle de vertu, de piété et d'humilité chrétienne²²¹.

²²¹ LORET, liv. VIII, p. 48, du 7 avril 1657.—MOTTEVILLE, *Mém.*, t. XL, p. 7.—DANGEAU, *Nouveaux Mémoires*, dans *l'Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par Lemontey, p. 23.—DE SUBLIGNY, *Muse Dauphine*, p. 112; *Hist. de la Vie et des Ouvrages de La Fontaine*, 3^e édit., p. 410.—LA FONTAINE, *Œuvres*, 1827, t. VI, p. 162.

En se rendant au château qui devait être le théâtre de leurs orgies, ces jeunes écervelés arrêtaient en route un procureur nommé Chantereau; ils l'emmenèrent prisonnier, puis, après l'avoir enivré et s'en être divertis, ils le renvoyèrent. Ils se mirent ensuite à jouer gros jeu; puis après ils firent venir des violons. Le jour suivant, ou plutôt la nuit suivante, qui était celle du samedi au dimanche, ils firent ce qu'on appelait alors *media nocte*, c'est-à-dire un repas au milieu de la nuit, afin de pouvoir s'enivrer et manger de la viande. Malgré les précautions qu'ils avaient prises, le bruit de leurs excès et de leurs débauches perça au dehors; tout ce qu'il y avait eu dans leurs actions de blâmable pour les bonnes mœurs, d'outrageant pour la religion, devint la matière de récits exagérés: le roi et la reine en furent informés, et Bussy et tous les auteurs de ces scènes scandaleuses furent exilés dans leurs terres²²². Cette disgrâce ôta à Bussy tous les moyens d'obtenir l'accomplissement des promesses d'avancement qui lui avaient été faites. La sévérité dont on usa envers lui dans cette circonstance lui parut excessive; elle l'aigrit contre Mazarin, contre la reine, contre Turenne, contre tout ce qui était puissant et favorisé par eux. Il exhala d'abord, à part lui à la vérité et en secret, sa malignité dans des satires, des chansons, des épigrammes dirigées contre les courtisans, les ministres et les généraux. Il en divertit sa maîtresse²²³. Comme elle prenait goût à ces dangereux exercices d'esprit, il composa, pour la satisfaire, le curieux et scandaleux volume qu'il intitula *Histoire amoureuse des Gaules*. Sous des noms déguisés et faciles à deviner, et sous la forme d'un roman écrit d'un style naturel et élégant, il y dévoila les intrigues, le libertinage et les turpitudes de plusieurs personnages de la cour. Comme il était alors au plus haut point de sa colère contre madame de Sévigné, il traça d'elle un portrait satirique. C'est ce portrait et un ou deux autres qui ont fait dire à Saint-Évremond, au sujet de cet ouvrage, «que son auteur avait dit du mal de certaines femmes dont il n'avait pas pu même inventer les désordres²²⁴».

Bussy fit quelques lectures de son ouvrage à des personnes sur la discrétion desquelles il pouvait compter. Son secret lui fut gardé pendant quelque temps; mais, ainsi que nous le dirons plus amplement, il fut trahi par la jalousie d'une de ses maîtresses. Il avait eu la faiblesse de prêter son manuscrit pendant vingt-quatre heures. Contre la foi de la promesse qui lui avait été faite, on en fit une copie qui servit à en faire d'autres, qui circulèrent, et l'ouvrage fut imprimé en Hollande, sans nom d'auteur d'abord, puis peu après avec le nom de l'auteur, et donnant la connaissance de tous les personnages dont les noms étaient déguisés, au moyen d'un index ou clef qu'on avait ajoutée et imprimée à la fin. Ce ne fut pas tout: en recopiant et en réimprimant cet ouvrage, on y fit des additions, qui en augmentèrent le venin et le scandale, et dont Bussy n'était pas l'auteur. Un des interlocuteurs de cette espèce de roman historique y parlait d'un cantique qu'on avait chanté, sans dire quel était ce cantique et sans en rien citer. On en composa un avec des couplets dirigés contre le roi et les femmes de la cour, et on l'intercala dans cet endroit de l'ouvrage de Bussy. Cette addition fut faite peu de temps après les premières éditions: il y avait encore d'autres couplets, moins coupables, qu'on lui attribuait alors, et qu'il affirmait n'être point de lui²²⁵. Ses protestations, ses assertions, et les preuves dont il offrait de les appuyer, furent repoussées; il fut mis à la Bastille, et tomba dans une disgrâce complète.

On verra par la suite de ces Mémoires que Bussy ne sut point supporter avec courage et dignité son infortune, ni profiter de l'intérêt que l'arbitraire dont il était victime attachait à sa disgrâce. Il flattait bassement ceux par lesquels il espérait remonter à la faveur, et il les déchirait en secret. Sa détention ne fut pas de longue durée; mais vingt années s'écoulèrent sans qu'il pût obtenir la permission de se montrer à la cour. Il y reparut enfin, mais humilié, mais sans charge, sans fonctions,

²²² BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 153 et 155, édit. in-12.—Ibid., t. II, p. 179 de l'édit. in-4°.—BUSSY, *Hist. amour. de France*, 1710, p. 273.—Ibid., édit. 1754, t. I, p. 234.—MOTTEVILLE, t. XL, p. 6.

²²³ BUSSY, *Mém.*, t. II, p. 162.

²²⁴ SAINT-ÉVREMOND, *Œuvres*, t. IX, p. 119.

²²⁵ Le fameux cantique *Alleluia* ne se trouve point dans les deux premières éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, imprimées à Liège, sans date. La première où il se rencontre, et où se trouve aussi le nom de BUSSY, est celle qui est intitulée *Histoire amoureuse de France*, par BUSSY-RABUTIN, 1660, petit in-12 de 237 pages. Conférez la 3^e partie, ch. I, p. 3, et p. 447 et 448.

sans crédit, sans considération, et confondu dans la foule des courtisans. Aussi rentra-t-il promptement dans sa retraite; il y termina ses jours, qu'abréchèrent de tristes débats de famille et un odieux procès. Saint-Évremond, qui le connut particulièrement, a dit de lui «qu'il n'aimait personne et parvint à n'être aimé de qui que ce soit». Cette dure assertion doit être au moins modifiée, puisqu'elle offre une exception dans madame de Sévigné. Cependant le commerce qu'elle renoua avec Bussy après leur rupture ne fut pas semblable à celui qu'elle entretenait avant cette époque: le souvenir de l'outrage qu'elle en avait reçu était pour son cœur une plaie que le temps ne put entièrement cicatriser. On s'aperçoit, en lisant les lettres qu'elle lui a adressées depuis leur réconciliation, qu'une sorte de crainte et de défiance se mêle à l'abandon auquel elle aurait voulu se livrer, et qu'elle se tenait toujours sur ses gardes. Cependant Bussy fut pour elle l'homme le plus aimable et le plus spirituel, celui avec lequel elle aimait le plus à s'entretenir. Elle le regardait comme injustement persécuté, et en butte à des ennemis inférieurs à lui en mérite; elle aurait voulu le voir heureux, et elle était vivement touchée des revers de sa fortune. Bussy, après s'être réconcilié avec sa cousine, lui rendit toute sa confiance, et sentit renaître toute son affection pour elle; il avait la plus haute estime pour ses vertus, la plus vive admiration pour son esprit, la plus forte inclination pour son caractère, égal, sensé, aimable, aimant et gai. Le repentir qu'il éprouvait de l'avoir offensée fut profond et durable; il le peint avec énergie dans un endroit de ses Mémoires qu'il écrivait pour lui-même et pour ses enfants, avec le dessein de ne jamais les publier de son vivant.

«Un peu avant la campagne de 1658, je me brouillai avec madame de Sévigné. J'eus tort dans le sujet de ma brouillerie; mais le ressentiment que j'en eus fut le comble de mon injustice. Je ne saurais assez me condamner en cette rencontre, ni avoir assez de regrets d'avoir offensé la plus jolie femme de France, ma proche parente, que j'avais toujours fort aimée, et de l'amitié de laquelle je ne pouvais pas douter. C'est une tache de ma vie, que j'essayai véritablement de laver quand on arrêta le surintendant Fouquet.»

Bussy a raison de se vanter de la conduite qu'il tint dans cette dernière circonstance. Elle fut noble et généreuse, mais ce n'est pas encore ici l'occasion de la faire connaître. Le but principal de cet ouvrage nous oblige à perdre quelque temps Bussy de vue; nous reviendrons à lui lorsqu'il aura cessé d'être brouillé avec madame de Sévigné. Nous allons continuer à suivre celle-ci dans le monde, où elle brillait alors avec plus d'éclat encore que par le passé, et où son esprit, les charmes de sa personne et les agréments de son commerce lui avaient acquis une véritable célébrité.

CHAPITRE XII.

1658-1659

Ardeur pour les plaisirs pendant les deux années qui précédèrent le mariage de Louis.—Promenade au Cours.—Foire Saint-Germain.—Conduite de madame de Sévigné.—Le roi devient amoureux de Marie Mancini.—Le roi a une courte maladie, qui met ses jours en danger.—Sentiments divers des courtisans pendant cette maladie.—Affliction profonde de Marie de Mancini.—Le roi en est instruit, sa passion pour elle s'en augmente.—Anne d'Autriche veut la combattre.—Conduite douteuse de Mazarin à ce sujet.—L'issue des négociations pour le mariage de Louis XIV avec la princesse de Savoie est, par cette passion, rendue incertaine.—Ces négociations sont rompues par l'offre de l'Espagne de donner l'infante.—Anne d'Autriche, craignant le mariage de son fils avec Marie de Mancini, fait rédiger d'avance une protestation.—Le cardinal se détermine à envoyer sa nièce au Brouage.—On s'est trompé sur les intentions que l'on a supposées à Mazarin—Il entrait dans son plan d'inspirer des craintes à l'Espagne, de montrer que lui seul voulait la paix.—La violence de la passion du roi manqua de faire échouer ces combinaisons.—Grand caractère de Mazarin.—Obstacles qu'il a eu à vaincre pour parvenir à la paix et au mariage du roi.

Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.